



**Révision allégée
n°2 - Etudes
naturalistes et
paysagères**

PLUi Communauté
d'Agglomération du
bocage Bressuirais

**Rapport d'expertises -
UTN**

Projet	MS3 - Etudes naturalistes et paysagères PLUi Communauté d'Agglomération du bocage Bressuirais	
Sous-dossier	Rapport d'expertises - UTN	
Version/Indice	V2	
Date	27 septembre 2024	
Maître d'ouvrage	Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais	
Interlocutrice CA2B	<p>Anne Lise Brouard Directrice de la Planification de l'Aménagement et de l'Habitat</p> <p>Pôle Aménagement Environnement et Ingénierie Territoriale Direction de la Planification de l'Aménagement et de l'Habitat BP 90184 - 27 Boulevard du Colonel Aubry 79304 Bressuire Cedex</p> <p>05 49 81 19 18 annelise.brouard@agglo2b.fr</p>	
Interlocutrice BIOTOPÉ – Rédactrice de l'étude	<p>Biotope – Agence des Pays de la Loire 18 rue Paul Ramadier 44200 Nantes Site Internet : www.biotope.fr</p>	<p>Contact : Magali BICHAREL Directrice d'études environnementaliste mbicharel@biotope.fr</p>

Table des matières

Introduction – Présentation du contexte de l'étude	6
Méthodologie	6
Rappel de la démarche « ERC »	9
1 Site n°2 - COMMUNE du Breuil-sous-Argenton	12
1.1 Diagnostic paysager	12
1.2 Diagnostic écologique	14
1.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	21
1.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :	23
2 Site n°3 - COMMUNE DU BREUIL-sous-Argenton	Erreur ! Signet non défini.
2.1 Diagnostic paysager	Erreur ! Signet non défini.
2.2 Diagnostic écologique	Erreur ! Signet non défini.
2.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	Erreur ! Signet non défini.
2.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :	Erreur ! Signet non défini.
3 Site n°5 - COMMUNE de Bressuire	Erreur ! Signet non défini.
3.1 Diagnostic paysager	Erreur ! Signet non défini.
3.2 Diagnostic écologique	Erreur ! Signet non défini.
3.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	Erreur ! Signet non défini.
3.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :	Erreur ! Signet non défini.
4 Site n°6 - COMMUNE de Mauléon	Erreur ! Signet non défini.
4.1 Diagnostic paysager	Erreur ! Signet non défini.
4.2 Diagnostic écologique	Erreur ! Signet non défini.
4.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	Erreur ! Signet non défini.
4.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	Erreur ! Signet non défini.
5 Site n°7- COMMUNE de Nueil-les-Aubiers	24
5.1 Diagnostic paysager	24
5.2 Diagnostic écologique :	26
5.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	33
5.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	35
6 Site n°8 - COMMUNE de Combrand	36
6.1 Diagnostic paysager	36
6.2 Diagnostic écologique	37
6.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	43
6.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	45
7 Site n°10 - COMMUNE de Montravers	46
7.1 Diagnostic paysager	46
7.2 Diagnostic écologique	49
7.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	57
7.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	59
8 Site n°11 - COMMUNE de Saint-Pierre-des -Echaubrognes	60
8.1 Diagnostic paysager	60
8.2 Diagnostic écologique	62
8.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	69
8.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :	69
9 Sites n°13 et 22- COMMUNE de l'Absie	70

9.1 Diagnostic paysager	70
9.2 Diagnostic écologique	72
9.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	80
9.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :	82
10 Site n°14 - COMMUNE de L'Absie	83
10.1 Diagnostic paysager	83
10.2 Diagnostic écologique	86
10.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	92
10.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	94
11 Sites n°16 et 23- COMMUNE de Mauléon	95
11.1 Diagnostic paysager	95
11.2 Diagnostic écologique	97
11.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	107
11.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	109
12 Site n°17 - COMMUNE de La Chapelle-Saint-Laurent	110
12.1 Diagnostic paysager	110
12.2 Diagnostic écologique	111
12.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	118
12.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	120
13 Site n°18 - COMMUNE de Brétignolles	121
13.1 Diagnostic paysager	121
13.2 Diagnostic écologique	123
13.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	130
13.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	132
14 Site n°24 - COMMUNE de Moncoutant	133
14.1 Diagnostic paysager	133
14.2 Diagnostic écologique	135
14.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	144
14.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :	146
15 Site n°25 - COMMUNE de Bressuire	147
15.1 Diagnostic paysager	147
15.2 Diagnostic écologique	148
15.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	155
15.1 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	157
16 Sites n°26, 27 et 28 - COMMUNE de Clessé	158
16.1 Diagnostic paysager	158
16.2 Diagnostic écologique	161
16.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :	173
16.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction	175
17 Site n°29 - COMMUNE de Geay	176
17.1 Diagnostic paysager	176
17.2 Diagnostic écologique	176
17.3 Synthèse de l'intérêt pour la faune :	181
17.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction – en cas de projet d'aménagement :	
183	

Liste des Illustrations	184
Liste des acronymes	187

INTRODUCTION – PRÉSENTATION DU CONTEXTE DE L’ETUDE

Afin d'accompagner l'agglomération dans le choix de mise en place d'Unités Touristiques Nouvelles, nos experts ont réalisé plusieurs sessions de terrain pour vérifier les enjeux écologiques et paysagers des sites de projets de développement. L'objectif est de limiter au maximum les impacts d'une potentielle modification de PLUi sur la biodiversité et les paysage, voire de l'intégrer dans le projet comme critère de qualité du cadre de vie, en repérant notamment les motifs qui seront à préserver. Il s'agit ici de dresser un « profil écologique » des zones afin de permettre une prise en compte optimale des enjeux écologiques existants et de mettre en exergue les grands enjeux. Les prospections réalisées ne valent donc pas un inventaire exhaustif de tous les groupes biologiques, mais permettent déjà de brosser un portrait de l'écosystème constitué.

Dès lors qu'un impact notable sur les espèces protégées existe, un dossier de demande de dérogation sera nécessaire. Cela n'est pas reprécisé dans chaque fiche ci-dessous car à ce stade la nature de l'impact et son degré ne sont pas connus.

Par ailleurs, de la compensation pourrait être nécessaire mais elle n'est pas précisée dans chacune des fiches car ce n'est pas possible à ce stade, sans définition du projet (relève du dossier d'étude d'impact du projet). Pour finir, les oiseaux observés qu'en vol n'apparaissent pas sur les cartographies des observations car ne se sont pas posés. Mais ils sont pris en compte dans l'évaluation des enjeux écologiques des sites.

MÉTHODOLOGIE

Plusieurs experts se sont rendus sur le terrain en fonction de leurs compétences naturalistes afin de dresser le profil écologique de zones potentielles de développement. Les tableaux suivants indiquent l'équipe mobilisée ainsi que les dates de réalisation, les groupes visés par les inventaires de la faune et de la flore, les zones humides et la méthodologie employée sur le terrain dans le cadre du projet.

Tableau 1 Equipe de travail

Domaines d'intervention	Intervenants de BIOTOPE	Qualité et qualification
Coordination et rédaction de l'étude	Magali BICHAREL	Cheffe de projet environnementaliste DESS environnement et développement durable 18 ans d'expériences
Expertise des habitats naturels et de la flore et des zones humides	Nicolas Falzon	Chargé d'étude botaniste Master science de l'environnement terrestre spécialité « Zones humides méditerranéennes » 6 ans d'expériences
Expertises Faunistiques	Kévin RICHARD	Chargé d'études fauniste 12 ans d'expérience en association naturaliste (LPO) 3 ans d'expérience en bureau d'étude
Expertise Paysagère	Gaëlle HERRY	Chef de projet senior – Paysagiste Ingénierie INH Agrocampus d'Angers 20 ans d'expérience

Tableau 2 Dates et conditions de prospections de terrain

Dates des inventaires	Commentaires	Méthodologie de prospection
Inventaires des habitats naturels et flore		
25-26-27/10/2023	Bonne condition d'observation	Inventaire floristique et cartographie des végétations et des habitats humides
24/04/2024	Bonne condition d'observation	Inventaire floristique et cartographie des végétations et des habitats humides
29-30/04/2024	Bonne condition d'observation	Inventaire floristique et cartographie des végétations et des habitats humides
Inventaires faunistiques		
03-04 et 05/04/2024	Conditions d'observations médiocres (Températures fraîches et régime d'averses)	Inventaire des habitats remarquables, des oiseaux nicheurs et des amphibiens
02-03-06 07/05/2024	et Conditions d'observations médiocres (températures fraîches et régime d'averses)	Inventaire des oiseaux nicheurs, des reptiles, des amphibiens et des insectes (ainsi que des mammifères, en observations opportunistes)
28-29-30 31/05/2024	et Conditions d'observations moyennes (températures moyennes et régime de nuages alternant avec des éclaircies)	Inventaire des oiseaux nicheurs, des reptiles, des amphibiens et des insectes (ainsi que des mammifères, en observations opportunistes)
02-03-08 09/07/2024	et Conditions d'observations moyennes à bonnes (Températures moyennes et temps nuageux à ensoleillé)	Inventaire des oiseaux nicheurs, des reptiles et des insectes (ainsi que des mammifères, en observations opportunistes)

Difficultés rencontrées sur l'aire d'étude et limites :

Faune : Certaines des parcelles étant des jardins privés ou des champs clôturés avec du bétail, elles n'ont pas pu être visitées et ont donc fait l'objet d'écoutes et d'observations depuis l'extérieur de la parcelle. Lors du passage en période prénuptiale, le temps a été mauvais pendant toute la journée, ce qui a pu diminuer le nombre d'espèces observées.

Le temps passé sur les parcelles (une vingtaine de minutes en moyenne) a aussi pu empêcher la détection de quelques espèces. Cependant un croisement entre les données bibliographiques, les habitats présents, leur état de conservation et les conditions abiotiques de la zone a été fait afin de tout de même considérer comme présentes les espèces potentielles du site même si elles n'ont pas été vues.

Flore : Aucune difficulté n'a été rencontrée sur l'aire d'étude. Les habitats semblent peu favorables à la présence des espèces citées en bibliographie.

Méthode d'évaluation des enjeux écologiques :

Dans le cadre de cette étude, une évaluation des enjeux écologiques sur chaque site a été réalisée.

Dans le cas de végétations disposant d'une liste rouge, l'enjeu spécifique est défini selon six niveaux décrits dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Niveaux d'enjeu spécifique « Habitats »

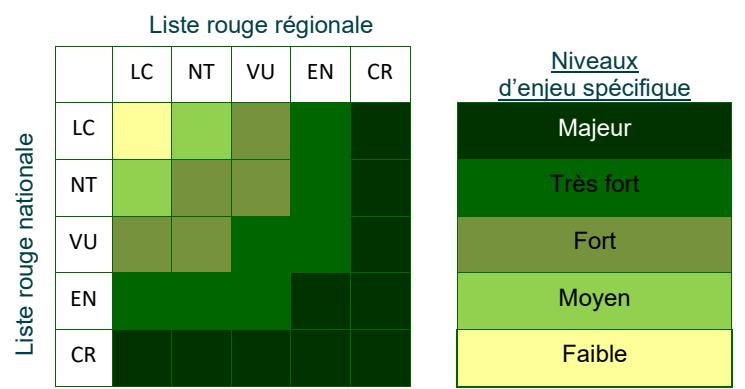
Niveau d'enjeu		Lien avec les statuts de menace dans le cas des végétations disposant d'une liste rouge
Majeur		CR
Très fort		EN
Fort		VU
Moyen		NT
Faible		LC
Négligeable		-

(CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure)

Cas des espèces

Pour l'évaluation des taxons, l'enjeu spécifique est le résultat du croisement des statuts officiels de menace des espèces – ou listes rouges - définis d'une part à l'échelon national et d'autre part à l'échelle des régions administratives françaises. Le diagramme suivant présente le résultat du croisement des différentes catégories de menace aux échelles nationales et régionales permettant d'aboutir aux différents niveaux d'enjeu spécifique :

Tableau 4 : Méthode d'évaluation et niveaux d'enjeu spécifique « Espèces »



(CR : en danger critique ; EN : en danger ; VU : vulnérable ; NT : quasi-menacé ; LC : préoccupation mineure)

Ce travail s'appuie sur les données recueillies sur le terrain, sur l'expérience des spécialistes en charge des inventaires et sur les connaissances les plus récentes relatives aux habitats et espèces. Il peut notamment être basé sur les critères suivants : statuts patrimoniaux de l'habitat naturel/ taxon considéré, lien avéré ou potentiel de l'espèce avec l'aire d'étude pour l'accomplissement de son cycle biologique, représentativité à différentes échelles géographiques de l'habitat naturel, potentialité de présence au regard des habitats naturels ...

RAPPEL DE LA DEMARCHE « ERC »



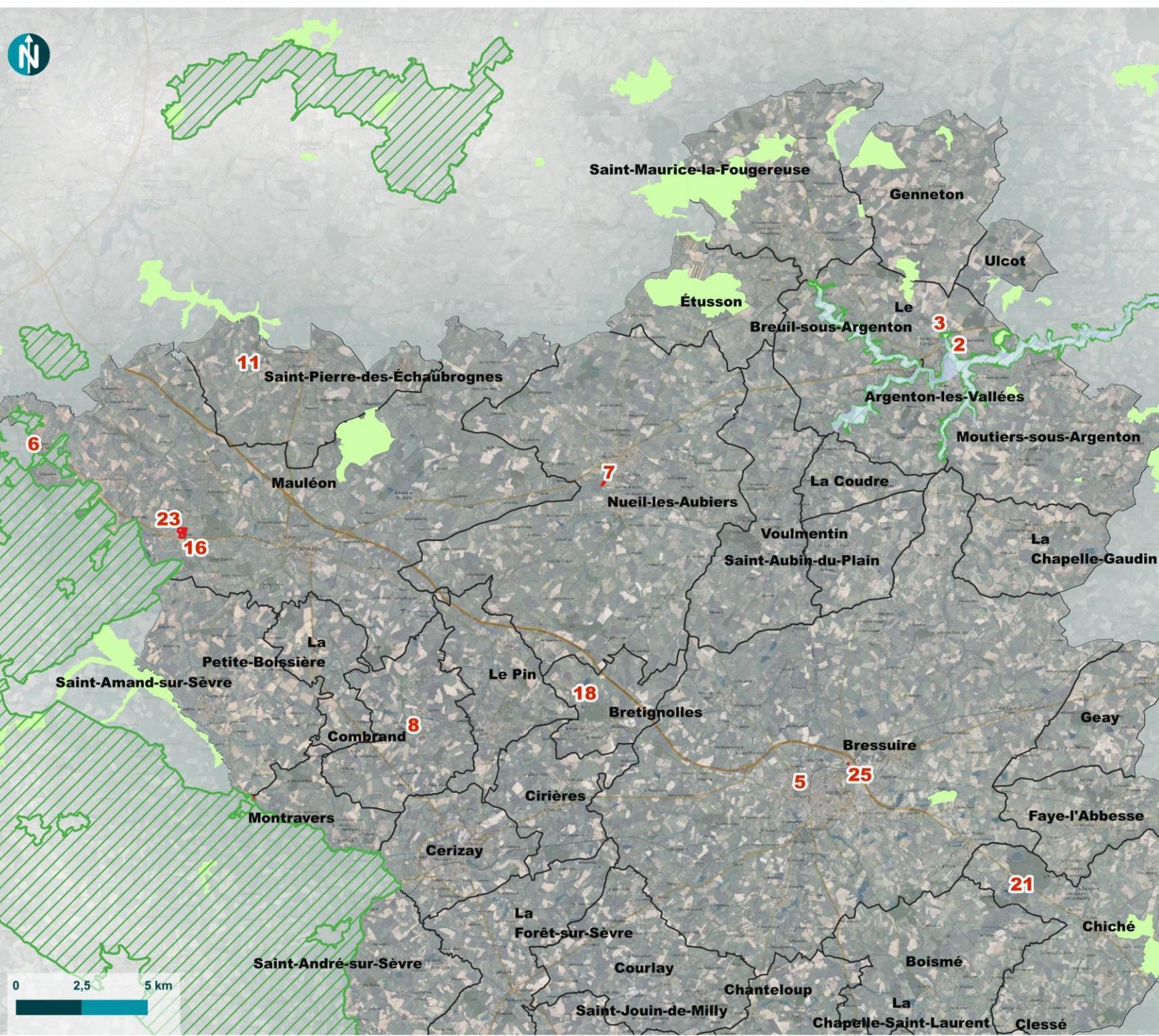
La séquence dite « **éviter – réduire – compenser** » (ERC) résume l'obligation réglementaire selon laquelle les projets d'aménagement doivent prendre à leur charge les mesures permettant d'éviter prioritairement d'impacter l'environnement (dont la biodiversité et les milieux naturels), puis de réduire au maximum les impacts qui ne peuvent pas être évités.

Finalement, s'il y a un impact résiduel significatif sur l'environnement, alors les porteurs de projet devront les compenser « en nature » en réalisant des actions favorables aux intérêts environnementaux considérés.

La séquence « éviter, réduire, compenser » les impacts sur l'environnement concerne l'ensemble des thématiques de l'environnement. Elle s'applique, de manière proportionnée aux enjeux, à tous types de plans, programmes et projets dans le cadre des procédures administratives de leur autorisation propre.

Les mesures d'évitement et de réduction des impacts s'inscrivent dans une démarche progressive et itérative propre à l'évaluation environnementale. Elles sont guidées par une recherche systématique de l'impact résiduel le plus faible possible, voire nul.

LOCALISATION DES SITES ETUDES ET POSITIONNEMENT PAR RAPPORT AUX ZONAGES DU PATRIMOINE NATUREL :



Diagnostic écologique & zones humides UTN :

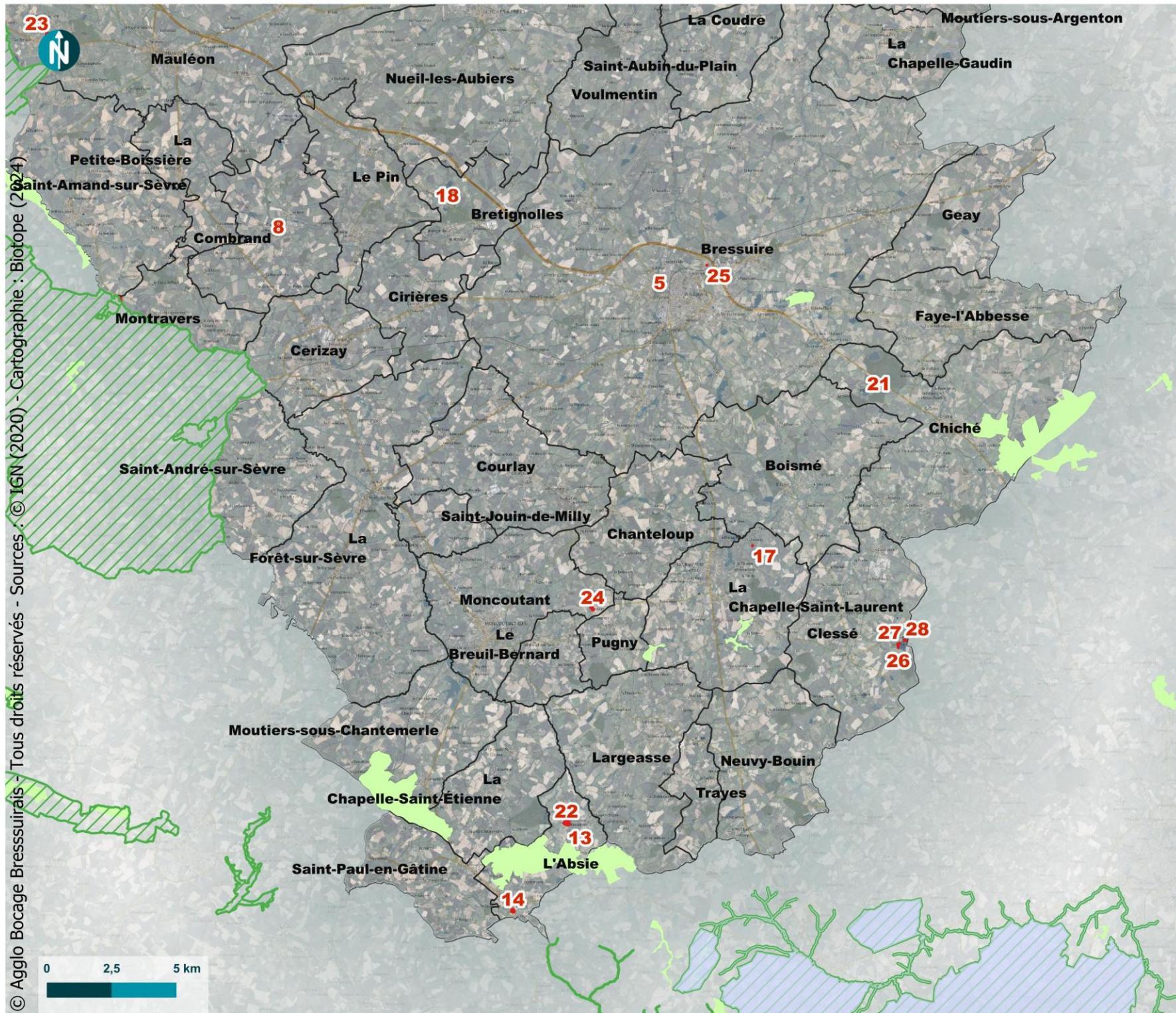
Partie Nord, localisation des sites et zonages du patrimoine naturel

Zonage PN

-  ZSC
 -  ZNIEFF de type 2
 -  ZNIEFF de type 1

Limits administratives

- Communes
 - Aires d'études



Diagnostic écologique & zones humides UTN :

Partie Sud, localisation des sites et zonages du patrimoine naturel

Zonage PN

- ZSC
- ZNIEFF de type 2
- ZNIEFF de type 1

Limites administratives

- Communes
- Aires d'études

1 SITE N°2 - COMMUNE DU BREUIL-SOUS-ARGENTON – LES BRISONNIERES

1.1 Diagnostic paysager

1.1.1 Contexte

La parcelle n°2 se situe sur un plateau agricole, dans le hameau des Brissonnières, au nord du cours d'eau de l'Argenton. Marqués par le remembrement, ces plateaux agricoles offrent un paysage ouvert, proposant alors des vues lointaines.

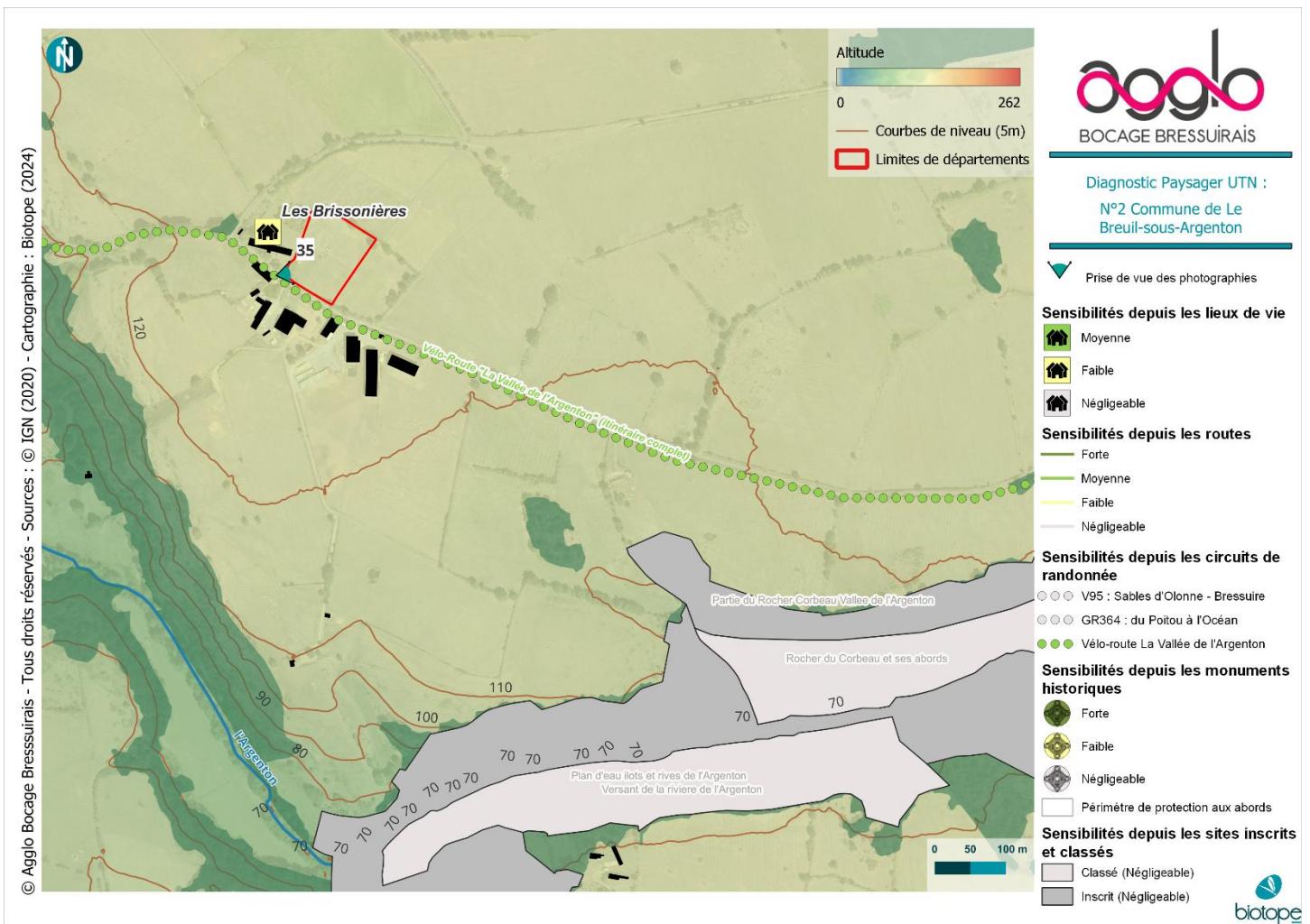
1.1.2 Sensibilité

Le site est entouré de haies, mais des vues restent perceptibles à travers. La vélo-route « La vallée de l'Argenton » passe notamment juste à côté de la parcelle et il sera possible d'apercevoir des vues sur le projet depuis la route. Idem pour les habitations se trouvant au sud de la parcelle. La sensibilité de ce site est variable en fonction des saisons, faible en période estivale, moyenne en hiver.

Par ailleurs, la parcelle se trouve à environ 500 mètres des sites classés / inscrits du Rocher du Corbeau et des Rives de l'Argenton. De rares vues sont possibles en période hivernale sur les abords des sites, mais la sensibilité reste négligeable, du fait notamment de la topographie.

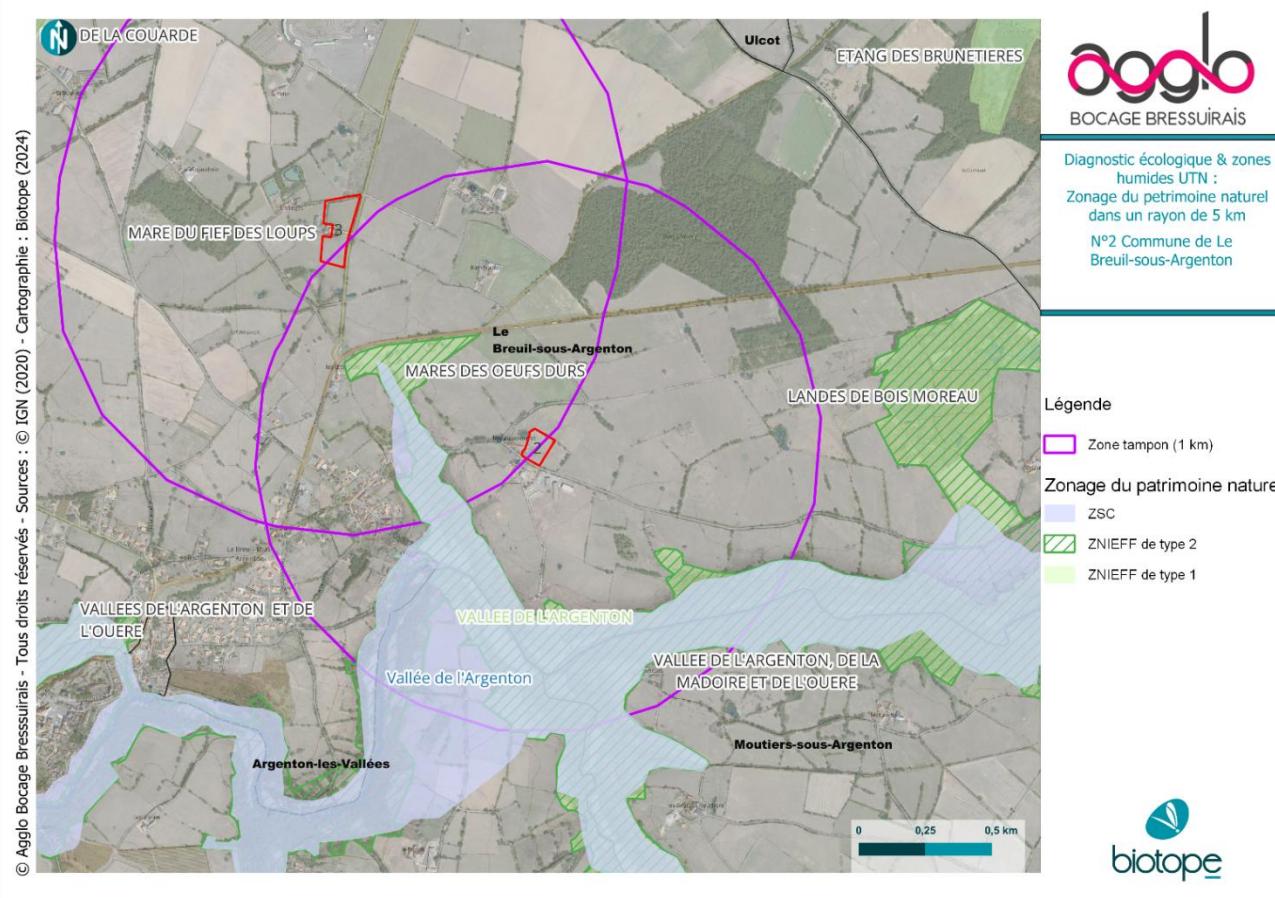


Figure 1 : Vue n°35, dirigée vers le site



1.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site et intérêt	Distance à la parcelle (en m)
Natura 2000 : Zone spéciale de conservation	FR5400439	<p>Vallée de l'argenton :</p> <p>Intérêt paysager et écosystémique des éléments originaux signalés ci-dessus (relief escarpé avec affleurements rocheux).</p> <p>Intérêt phytocénotique exceptionnel des corniches rocheuses avec plusieurs associations synendémiques de quelques sites rocheux du sud armoricain : pelouses oligotrophes hygrophiles - <i>Ophioglosso azorici</i> -<i>Isoetetum histicis</i> - ou non - <i>Plantagini holostei</i>-<i>Sesamoidetum canescens</i>, végétation chasmophytique héliophile - <i>Umbilico rupestris</i>-<i>Silenetum bastardii</i> - ou hygro-sciaphile (<i>Umbilico</i>-<i>Asplenietum billotii</i>, <i>Asplenietum septentrionali-adianti-nigri</i>), fourrés de corniche du <i>Pyro cordatae</i>-<i>Cytisetum scoparii</i> etc.</p> <p>Sur le plan floristique, présence de nombreuses espèces en station unique en région Poitou-Charentes.</p> <p>Intérêt faunistique plus diffus - chabot, loutre, insectes saproxylophages (lucane)</p>	250 mètres au nord-ouest
ZNIEFF de type 2	540004424	Vallée de l'argenton : Intérêts Identiques au site Natura 2000	250 mètres au nord-ouest
ZNIEFF de type 1	540006857	Mare des œufs durs 'espèce végétale protégée au niveau national)	250 mètres au nord-ouest



Carte 4 : Site 2 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

1.2.1 Habitats et flore

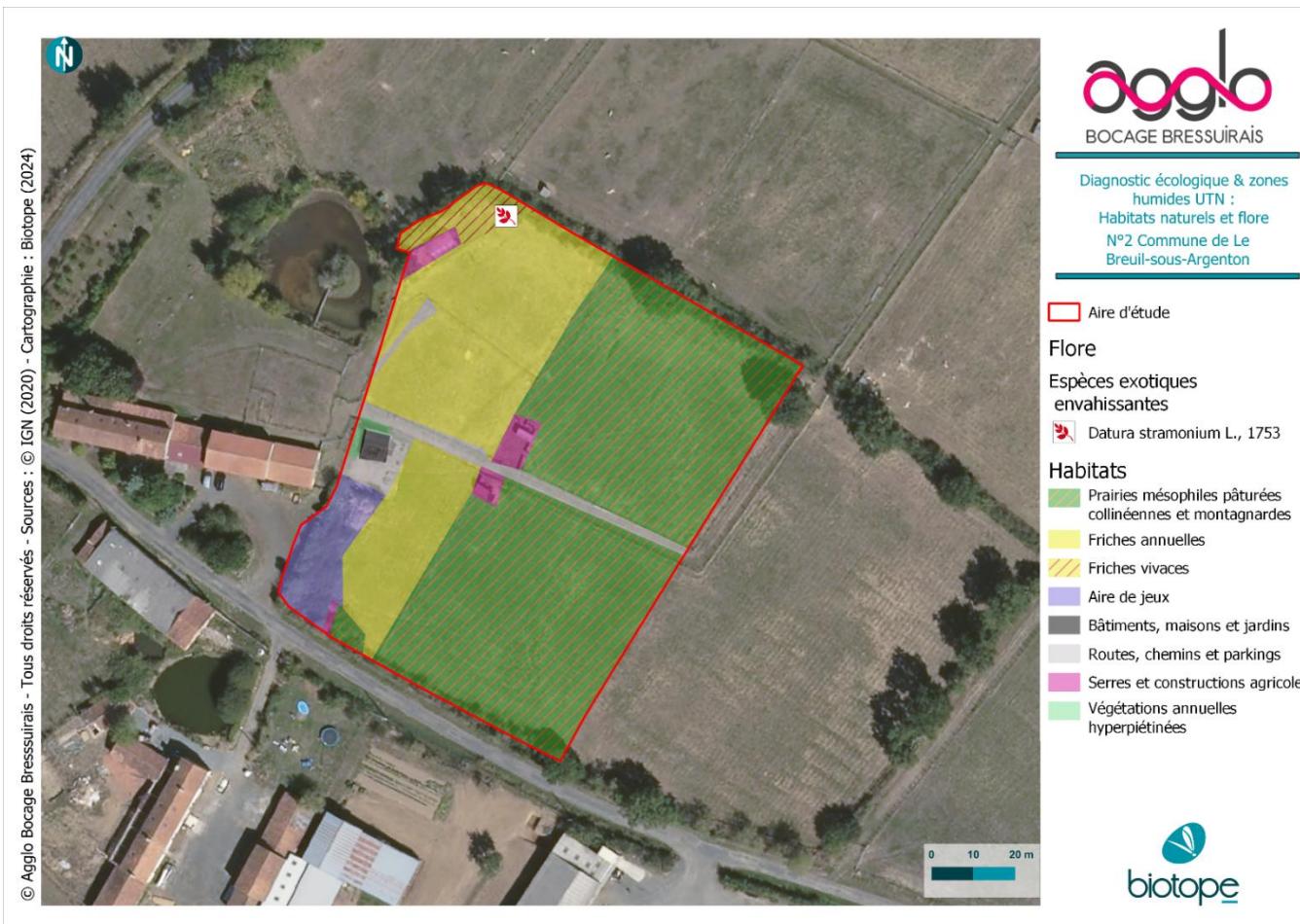
Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Aire de jeux	NC / NC	Non évalué	Négligeable	0,044
Bâtiments, maisons et jardins	86.2 / J1.2	Non évalué	Négligeable	0,004
Friche annuelle	34.8 / NC	Moyen	Faible	0,27
Friche vivace	87 / I1.53	Moyen	Faible	0,023
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	Moyen	Faible	0,552
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Non évalué	Négligeable	0,041
Serres et constructions agricoles	86.5 / J2.4	Moyen	Négligeable	0,021
Végétations annuelles hyperpiétinées	87.2 / E1.E	Moyen	Faible	0,004

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'a été recensée.

Espèces exotiques envahissantes observées :

Espèce	Statuts	Effectifs
<i>Datura stramonium L., 1753</i>	Invasive avérée	1



Carte 5 : Site 2 - Habitats naturels et flore

1.2.2

Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Aire de jeux	NC / NC	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,044
Bâtiments, maisons et jardins	86.2 / J1.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,004
Friche annuelle	34.8 / NC	NC	0,27
Friche vivace	87 / I1.53	p.	0,023
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	p.	0,552
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,041
Serres et constructions agricoles	86.5 / J2.4	NC	0,021
Végétations annuelles hyperpiétinées	87.2 / E1.E	NC	0,004

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
13/12/2023	8	85	0	85	0	0	0	0		Humide
13/12/2023	9	40	0	40	0	0	0	0	Pas la profondeur suffisante mais comme les autres sondages sont zh alors celui-ci est considéré en zh	Humide
13/12/2023	10	65	10	65	0	0	0	0		Humide



■ Aire d'étude

Sols visés par l'arrêté Zone Humide

● Humide

Carte 6 : Site 2 - Recensement des zones humides

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statut	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Entre 5 et 7
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Environ 15
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Environ 10
	Zones humides	Gallinule poule-d'eau	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Faible	Un couple probable
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 8 et 15
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Rainette verte	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
Reptiles	Zones humides	Couleuvre helvétique	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Couleuvre d'Esculape	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
	Bocage et boisements	Couleuvre verte et jaune	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Lézard à deux raies	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Mammifères	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Insectes	Bocage et boisements	Grand Capricorne	Oui	NA (Non-applicable) NT au niveau Européen	Protégée	Fort	Un chêne occupé

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- **Avifaune**

Au total, 14 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude immédiate, dont 10 sont protégées. Parmi celles-ci, quatre concernent des espèces dites d'intérêts. En revanche, seule la moitié des espèces semblent utiliser le site en période de reproduction. En effet, la plupart des taxons observés concernent des oiseaux anthropophiles qui se reproduisent dans les bâtiments implantés à proximité ou des espèces dites ubiquistes qui se servent des haies délimitant l'aire d'étude et de celles situées en marge. Ainsi, l'Hirondelle rustique et le Moineau domestique utilisent l'aire d'étude en transit et en alimentation, idem pour la Gallinule poule-d'eau qui se reproduit au niveau de la petite mare située à l'ouest et seul le Chardonneret élégant a niché de façon certaine dans la haie ornementale plantée à la pointe sud-ouest.

- **Amphibiens**

Concernant le cortège des amphibiens, seul le complexe des Grenouilles vertes a été détecté à proximité direct du site, sur les berges de la petite mare. Aucun suivi nocturne n'ayant été effectué, il reste difficile de détecter ces espèces en journée (et en période tardive). En revanche, au vu des habitats (mare, fossés, haies...), des recherches bibliographiques et de nos connaissances du terrain, il peut être considéré qu'au moins deux autres espèces sont présentes : la Rainette verte et le Crapaud épineux. Le site peut être utilisé aussi bien en transit, que pour l'alimentation et l'hivernage (haies).

- **Reptiles**

Pour le groupe des reptiles, aucun individu n'a été trouvé malgré la pose d'une plaque prévue à cet effet. Bien que le site soit favorable, notamment au niveau de la haie nord, la présence d'animaux domestiques ne favorise pas leur présence sur la durée. Cependant, quatre espèces peuvent être considérées comme occupant l'aire d'étude, à minima en transit : la Couleuvre d'Esculape et le Lézard à deux raies au sein des bordures thermophiles des haies, la Couleuvre helvétique dans les fossés humides et aux abords de la mare puis enfin, la Couleuvre verte et jaune occupant les milieux ensoleillés qu'ils soient secs ou humides.

- **Mammifères**

L'aire d'étude est peu propice au cortège des mammifères et seules les espèces très communes et/ou ubiquistes sont susceptibles de la fréquenter. Nous retiendrons qu'une espèce protégée est certainement présente, compte tenu des recherches bibliographiques et des habitats relevés : le Hérisson d'Europe.

- **Insectes**

Une espèce d'insecte saproxylophage protégée et patrimoniale occupe l'aire d'étude immédiate au sein d'un chêne situé dans la haie nord. Il s'agit du Grand Capricorne, une espèce particulièrement liée aux vieux chênes d'où elle peut effectuer son cycle biologique. Deux autres chênes à minima sont occupés à proximité de l'aire d'étude, notamment le long de la voie agricole située à l'est. La prairie surpâturée et la fauche de cette dernière sur les bordures de haie n'est pas favorable aux insectes. Très peu d'espèces ont en effet été observées et les conditions météorologiques du printemps et du début d'été ont été largement défavorables pour leur développement, notamment pour les rhopalocères (papillons de jour). Quelques espèces d'odonates communes naviguent à l'ouest du site et aux abords de la mare.

- Espèces observées dans l'aire d'étude immédiate :



Moineau domestique nichant dans les bâtiments adjacents (par K. Richard @ Biotope2024)



Tircis, un des très rares insectes observés (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude ne présente **pas de forts intérêts pour la faune** en dehors **d'une espèce d'insecte liée aux haies bocagères**. Dans l'ensemble, les enjeux restent faibles pour les mammifères, faibles à moyens pour l'avifaune, les amphibiens et les reptiles mais localement fort pour les insectes avec la présence du Grand Capricorne. Seule la haie située sur la délimitation nord de l'aire d'étude est concernée.



Carte 7 : Site 2 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

1.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Les habitats naturels présentent un intérêt faible	
	Flore	Aucune espèce protégée ou menacée n'est présente sur le site	
Zones humides	Aucun habitat n'est visé par l'arrêté zone humique, 3 relevés pédologiques ont mis en évidence des sols visés par l'arrêté Zone Humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Localement fort (haie bocagère au nord)	
	Reptiles	Faible à	Moyen (haies et la petite mare à l'ouest)
	Amphibiens	Faible à	Moyen (haies et la petite mare à l'ouest)
	Mammifères	Faible dans la globalité	
	Oiseaux	Faible à	Moyen (ensemble des haies)
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Faible à	Moyen (ensemble des haies pour la chasse) ; le bâti à proximité peut en revanche accueillir des colonies en hivernage et en période de reproduction.
Intérêt paysager		Le site ne présente pas d'enjeu paysager	



Diagnostic écologique & zones humides UTN :
Synthèse des enjeux
N°2 Commune de Le Breuil-sous-Argenton

Aire d'étude

Pédo

Sols visés par l'arrêté Zone Humide copier

Humide

Faune

Arbre à cavité

Mares

Non prospectée

Habitats

Réseau hydrographique

Fossé

Intérêt pour la faune

Fort

Moyen

0 10 20 m

Carte 8 : Site 2 – Synthèse des enjeux

1.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :

E

Préconisations pour la préservation des zones humides :

- Ne pas artificialiser la parcelle présentant des sols visés par l'arrêté Zone humide

E

Préconisations pour la faune :

- Maintien des haies, élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
- Préservation des arbres âgés et/ou à cavités
- Eviter tout bâti à moins de 8m de l'axe de la haie nord (corridor écologique)
- Laisser une zone enrichie de 2m de large le long de la haie nord, favorisant l'installation des insectes et la thermorégulation des reptiles.

2 SITE N°7- COMMUNE DE NUEIL-LES-AUBIERS – LE LINEAU

2.1 Diagnostic paysager

2.1.1 Contexte

Les deux parcelles de ce site se trouvent au cœur du parc de Nueil-les-Aubiers. Elles se situent en périphérie du bourg de Nueil-les-Aubiers, sur le versant nord-est du cours d'eau de la Scie, à proximité d'une zone d'activités.

2.1.2 Sensibilité

Vues n°24a et 24b : la parcelle la plus au nord est en partie visible depuis la route et masquée par une végétation dense d'autre part. Sensibilité faible.



Figure 2 : Vue n°24a non dirigée vers le site (qui se trouve derrière)



Figure 3 : Vue n°24b sur la parcelle au nord, entourée de boisements.

Vues n°27 et 29 : la parcelle la plus au sud quant à elle est entièrement masquée par une végétation dense. Il est peu probable d'avoir des vues sur cette parcelle et ce même en hiver avec la transparence hivernale, d'autant plus qu'elle se trouve en contrebas, soit masquée par des bâtiments industriels / commerciaux, soit entourée de parcelles agricoles. Sensibilité négligeable.

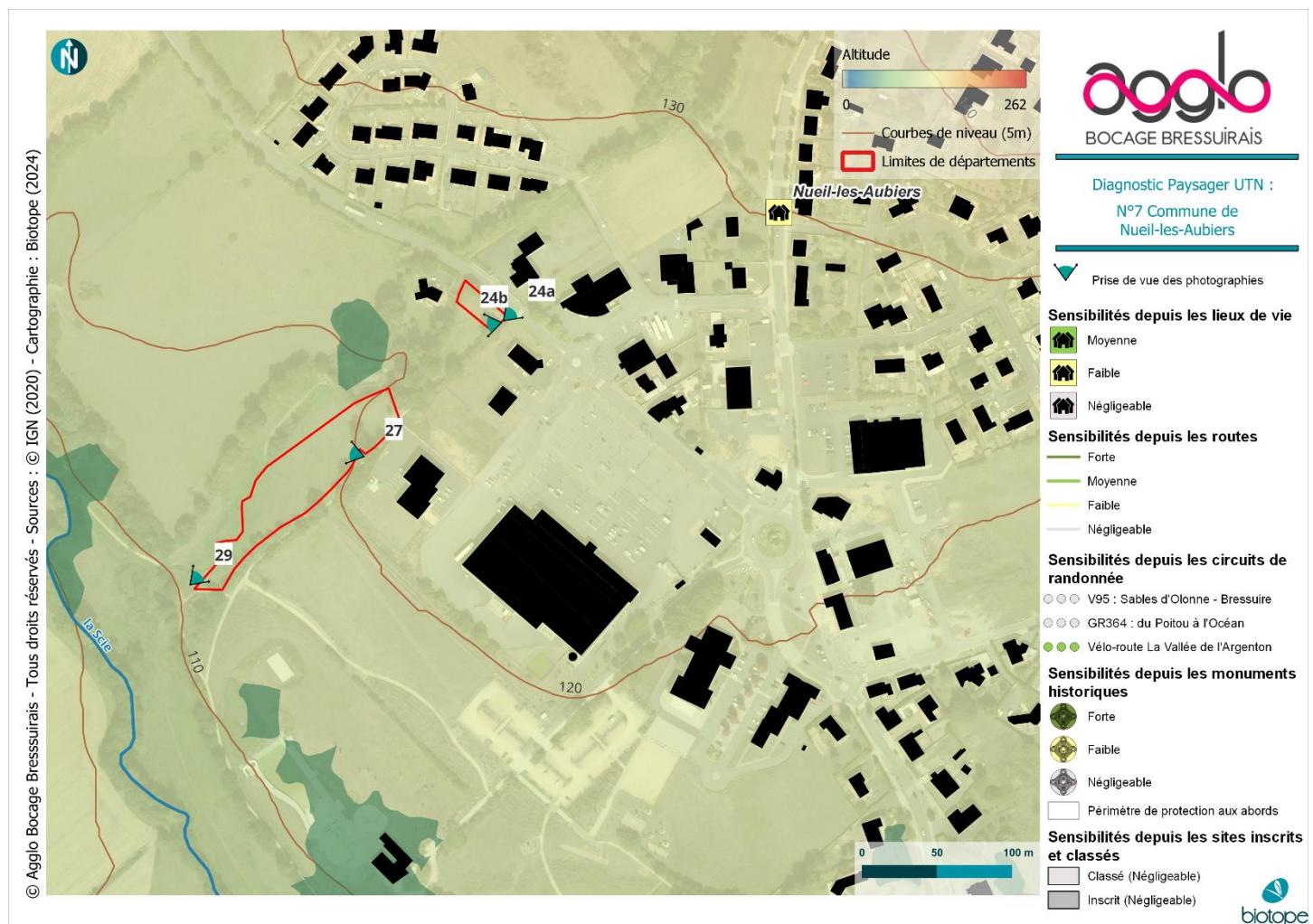


Figure 4 : Vue n°27 sur la parcelle sud



Figure 5 : Vue n°29 sur la parcelle sud. Le panorama a été pris à l'extrême sud de la parcelle.

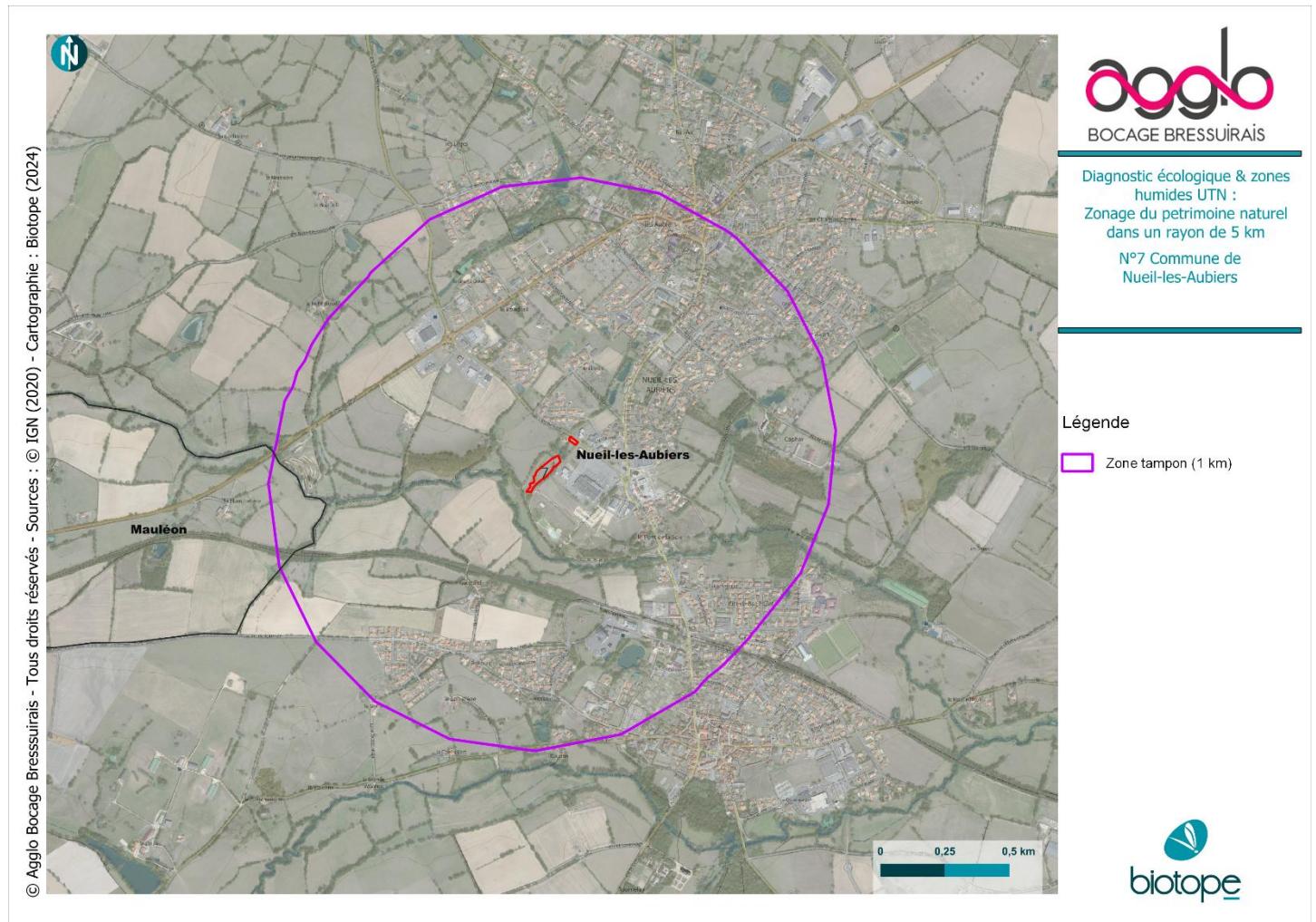
Par ailleurs, la Voie Verte 2, reliant Bressuire à Nueil-les-Aubiers, situé à 350 mètres de la parcelle sud, n'offrira pas de vue sur le site, masqué par la végétation.



Carte 9 : Site 7- Sensibilités paysagères

2.2 Diagnostic écologique :

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
Ce site n'est concerné par aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un 1km			



Carte 10 : Site 7 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

2.2.1 Habitats et flore

Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Mégaphorbiaies neutrophiles à calcicoles rivulaires	37.715 / E5.412	Moyen	Moyen	0,076
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	Moyen	Faible	0,444
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Non évalué	Négligeable	0,011

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Espèce	Statut	Etat de conservation	Enjeu écologique	Effectifs
<i>Euphorbia palustris</i> L., 1753	NT	Bon	Moyen	5

Espèces exotiques envahissantes observées :

Aucune espèce exotique envahissante n'a été recensée.



Carte 11 : Site 7 - Habitats naturels et flore

2.2.2

Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Mégaphorbiaies neutrophiles à calcicoles rivulaires	37.715 / E5.412	H.	0,076
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	p.	0,444
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,011

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
14/12/2023	13	50	0	0	0	0	0	0	Granite dur atteint	Non humide
14/12/2023	14	70	0	0	0	0	0	0	Granite peu altéré	Non humide
14/12/2023	15	120	40	120	0	0	0	0		Non humide



Carte 12 : Site 7 - Recensement des zones humides

2.2.3

Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statut	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Deux couples
	Ubiquiste	Verdier d'Europe	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Anthropophile	Serin cini	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Deux individus
	Anthropophile	Effraie des clochers	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Moyen	Un individu
	Bocages et boisements	Grosbec casse-noyaux	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un individu
	Bocages et boisements	Fauvette des jardins	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Linotte mélodieuse	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un couple
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Oedicnème criard	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 5 et 8
	Bocages et boisements	Salamandre tachetée	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 10 et 16
	Bocages et boisements	Rainette verte	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
Reptiles	Zones humides	Couleuvre helvétique	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Zones humides	Couleuvre vipérine	Non	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	/
	Bocage et boisements	Couleuvre verte et jaune	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Orvet fragile	Non	EN (En danger d'extinction)	Protégée	Très fort	/
	Bocage et boisements	Lézard à deux raies	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Mammifères	Zones humides	Putois d'Europe	Non	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	/
	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Ecureuil roux	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Belette d'Europe	Non	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	/

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

• Avifaune

Au total, 34 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 26 sont protégées. Parmi celles-ci, 9 concernent des espèces dites d'intérêts ce qui représente un cortège assez important au sein du site, d'autant plus qu'il est diversifié en termes d'habitats. Sur l'ensemble du site, toutes n'utilisent pas l'aire d'étude immédiate pour y nidifier. En effet, quelques espèces nichent à proximité et l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. C'est le cas par exemple des espèces dites anthropophiles comme le Moineau domestique ou l'Effraie des clochers. C'est également le cas d'une espèce liée aux bocages et aux boisements comme le Grosbec casse-noyaux ou encore celles nidifiant dans des secteurs plus ouverts comme la Linotte mélodieuse qui se reproduit sur un talus à proximité ou encore l'Œdicnème criard présent dans les grandes parcelles au sud-ouest de la zone étudiée. Les quatre autres espèces nichent, à contrario, au sein même de l'aire d'étude rapprochée. Le Verdier d'Europe a été contacté à plusieurs reprises le long de l'allée arborée à l'est ; la Fauvette des jardins est cantonnée dans les buissons de la partie nord ; le Serin cini occupe les grands arbres de la pointe nord avec le jardin privé accolé et enfin le Chardonneret élégant est bien représenté avec deux couples nichant au sein des haies arbustives de part et d'autre de l'aire d'étude.

• Amphibiens

Concernant le cortège des amphibiens, seul le complexe des Grenouilles vertes a été détecté au sein du site. Plusieurs grenouilles du genre *Pelophylax* sont présentes le long du ruisseau, coulant du nord vers le sud et longeant la partie ouest de l'aire d'étude. Aucun suivi nocturne n'ayant été effectué, il reste difficile de détecter ces espèces en journée (et en période tardive). En revanche, au vu des habitats, des recherches bibliographiques et de nos connaissances du terrain, il peut être considéré que la présence de deux autres espèces, à minima, reste probable : la Rainette verte et la Salamandre tachetée. Les points d'eau présents (ruisseau, vasques et étang privé au nord) permettent aux amphibiens d'effectuer leur cycle biologique.

• Reptiles

Pour le groupe des reptiles, aucun individu n'a été trouvé malgré la pose d'une plaque prévue à cet effet. Cependant, deux reptiles non-identifiés (un serpent et un lézard, dont seul le bruit dans les hautes herbes a trahi leurs présences) ont été contactés au sud-ouest, le long de la haie et du ruisseau ; ce qui prouve l'intérêt du site pour ce cortège. L'aire d'étude, par le biais de ses habitats, est très favorable pour l'alimentation, le transit et la reproduction des reptiles. Ainsi, les recherches bibliographiques permettent de s'assurer de la présence de cinq espèces de manière quasi certaine : le Lézard à deux raies au sein des bordures thermophiles des haies, la Couleuvre helvétique et la Couleuvre vipérine aux abords du ruisseau, la Couleuvre verte et jaune occupant les milieux ensoleillés, qu'ils soient secs ou humides, et enfin l'Orvet fragile sur les parties hautes et ombragées, non loin du ruisseau où les sols meubles peuvent lui permettre d'évoluer (notamment au nord-ouest).

• Mammifères

L'aire d'étude est propice au cortège des mammifères et sa situation (implantée en limite de zone péri-urbaine et ouverte sur la campagne environnante) peut permettre d'attirer de nombreuses espèces de mammifères. Des espèces protégées communes et/ou ubiquistes sont considérées comme présentes, tels que le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux. La diversité d'habitats, nos connaissances du terrain et les recherches bibliographiques peuvent également attester de la présence, à minima à proximité, de la Belette d'Europe et du Putois d'Europe ; deux espèces fortement menacées au niveau régional.

• Insectes

Au total, 26 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères. Ainsi, 15 espèces de papillons de jours ont été répertoriés, 5 espèces d'orthoptères et 6 d'odonates. La diversité d'habitats (haies, friches, ruisseau, talus...) est favorable aux insectes et concerne tous les groupes, que ce soit les papillons, les odonates ou les orthoptères. Aucune espèce protégée ou patrimoniale n'a été recensée mais certaines espèces inféodées aux parcelles types prairies/friches sont bien représentées, notamment chez les rhopalocères (papillons de jours).

- Espèces observées dans l'aire d'étude immédiate :



Pinson des arbres chantant sur le site (par K. Richard @ Biotope2024)

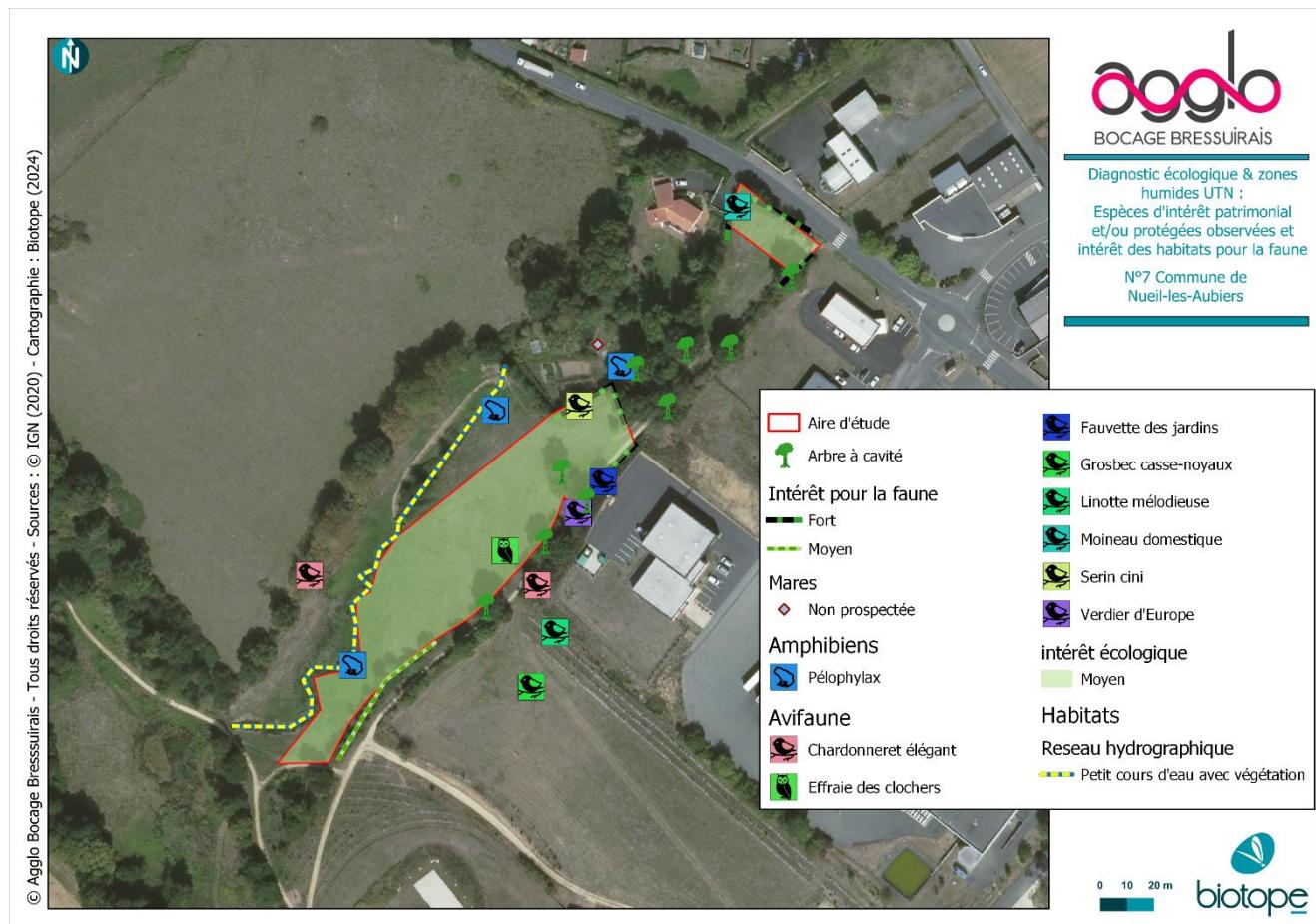


Caloptéryx vierge se reproduisant à hauteur du ruisseau prairial (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude présente **de forts intérêts pour la faune**. Si les enjeux restent faibles à moyens pour l'avifaune et les amphibiens, ils sont considérés comme forts dans l'ensemble pour les reptiles et moyens, voire forts, pour le groupe des mammifères.

En effet, la zone humide s'ouvrant vers la campagne, sur la partie sud de l'aire d'étude, présente un intérêt certain pour l'ensemble des espèces faunistiques.



2.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Un habitat naturel présente un intérêt moyen	
	Flore	Une espèce menacée est présente sur le site	
Zones humides	Un habitat visé par l'arrêté zone humide est présent sur le site		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible dans l'ensemble mais la variété d'espèces recensées reste non-négligeable, d'autant qu'elle est non-exhaustive (friche/prairie, ruisseau, haies)	
	Reptiles	Fort, à	Très fort localement (talus, haies, ruisseau)
	Amphibiens	Faible à	Moyen (ruisseau, étang privé, haies)
	Mammifères	Fort pour l'ensemble de l'aire d'étude	
	Oiseaux	Faible à	Moyen (allées arborée, haies, buissons et vieux arbres)
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Une attention particulière pourrait être portée pour ce cortège du fait de nombreux arbres à cavités présents au sein du site et qui pourraient accueillir des colonies en gîte hivernal, estival ou de reproduction et de mise bas. Les enjeux pour les chiroptères peuvent donc être évalués de moyen à	Fort.
Intérêt paysager		Sensibilité faible	



BOCAGE BRESSUIRAIS
Diagnostic écologique & zones humides UTN :
Synthèse des enjeux
N°7 Commune de Nueil-les-Aubiers

Aire d'étude

Flore

Intérêt des Habitats Naturels :

Habitat visé par l'arrêté ZH

Espèce menacée

Euphorbia palustris L., 1753

Faune

Arbre à cavité

Mares

Non prospectée

Intérêt écologique

Fort

Habitats

Réseau hydrographique

Petit cours d'eau avec végétation

Intérêt pour la faune

Fort

2.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction

- Eviter la zone humide

- **Préconisations pour la faune :**

- Laisser des zones en friche pour l'ensemble de la faune ; ce qui est déjà le cas au vu de la gestion raisonnée de 2024
- Préserver et maintenir les haies en l'état avec élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
- Entretenir le ruisseau prairial pour éviter sa fermeture (couper systématiquement les saules le long de ce dernier) afin que les reptiles, amphibiens et insectes continuent d'y évoluer
- Les ronciers existant sur la partie nord du ruisseau peuvent être laissés
- Ouverte sur la campagne au sud, ce secteur reste un réservoir de biodiversité ; éviter la surfréquentation humaine si possible malgré les aménagements déjà réalisés

3 SITE N°8 - COMMUNE DE COMBRAND – RUE DU STADE

3.1 Diagnostic paysager

3.1.1 Contexte

La parcelle se trouve dans le bourg de Combrand. Ce village est situé en bas de crête et à l'ouest du ruisseau de Pissee-Vache. Le paysage est semi-ouvert, à la fois marqué par la topographie fermant les vues vers l'ouest, et le remembrement ouvrant les paysages, même si plusieurs haies semblent avoir été replantées.

3.1.2 Sensibilité

Le site est situé derrière le cimetière de Combrand. Les maisons situées juste à côté auront des vues sur la parcelle, même si limitées par les haies. Au-delà des maisons accolées à la parcelle, la sensibilité reste faible puisque la parcelle est masquée par le cimetière. Selon la hauteur du projet, il pourrait être visible depuis la RD 155.



Figure 6 : Vue n°20 sur la parcelle n°7



Carte 15 : Site 8 - Sensibilités paysagères

3.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
Ce site n'est concerné par aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un 1km			



Carte 16 : Site 8 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

3.2.1

Habitats et flore

Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Jardins potagers de subsistance	85.32 / I2.22	Non évalué	Faible	0,02
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	Non évalué	Faible	0,061
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	Moyen	Faible	0,051
Serres et constructions agricoles	86.5 / J2.4	Non évalué	Négligeable	0,003

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'a été recensée.

Espèces exotiques envahissantes observées :

Espèce	Status	Effectifs
<i>Eschscholzia californica</i> Cham., 1820	A surveiller	1



Carte 17 : Site 8 - Habitats naturels et flore

3.2.2 Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Jardins potagers de subsistance	85.32 / I2.22	NC	0,02
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	NC	0,061
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	p.	0,051
Serres et constructions agricoles	86.5 / J2.4	NC	0,003

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
14/12/2023	18	95	30	95	0	0	0	0	Altérité de schiste compacte	Non humide
14/12/2023	19	120	40	120	0	0	0	0		Non humide



Carte 18 : Site 8 - Recensement des zones humides

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statut	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Deux couples
	Ubiquiste	Verdier d'Europe	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Deux individus
	Zones humides	Martin-pêcheur d'Europe	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un individu
	Zones humides	Gallinule poule d'eau	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Entre 5 et 7
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Faucon crécerelle	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un individu
	Bocages et boisements	Tourterelle des bois	Oui	VU (Vulnérable)	Menacée	Moyen	Un chanteur
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 10 et 15
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Triton palmé	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Rainette verte	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
Reptiles	Zones humides	Couleuvre helvétique	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 2 et 4
	Bocage et boisements	Couleuvre verte et jaune	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 2 et 4
	Bocage et boisements	Orvet fragile	Non	EN (En danger d'extinction)	Protégée	Fort	/
	Bocage et boisements	Lézard à deux raies	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Anthropophile	Lézard des murailles	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	
Mammifères	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

• Avifaune

Au total, 19 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 14 sont protégées. Parmi celles-ci, 7 concernent des espèces dites d'intérêts ce qui représente un cortège assez important. Il faut cependant préciser que les recherches se sont élargies aux petites parcelles adjacentes situées à l'ouest (une prairie) et au nord (une mare). En effet, l'aire d'étude étant directement rattachée à ces deux dernières, les interactions peuvent donc y être conséquentes. Les enjeux, en revanche, ne concernent que les possibilités de voir les espèces d'intérêts être impactées ou non par le projet.

Sur l'ensemble du site, une partie des espèces n'utilisent pas l'aire d'étude immédiate pour y nidifier. En effet, quelques espèces nichent à proximité et l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. C'est le cas par exemple des espèces dites anthropophiles comme le Moineau domestique mais aussi pour les espèces liées aux zones humides comme la Gallinule d'eau ou le Martin-pêcheur d'Europe. C'est également le cas d'une espèce liée aux bocages et aux boisements, le Faucon crécerelle, qui n'a été observé en chasse que dans la prairie ouest bordant l'aire d'étude. La Tourterelle des bois a été entendue une seule fois et il est possible qu'elle ait nichée dans la haie nord qui borde la mare.

Ainsi, seuls les Chardonnerets élégants et Verdiers d'Europe ont niché de façon certaine dans l'aire d'étude ou en ses abords directs. La haie implantée à l'est est l'unique enjeu concernant la reproduction des oiseaux en dehors des habitats de parcelles énoncées ci-dessus.

• Amphibiens

Concernant le cortège des amphibiens, seul le complexe des Grenouilles vertes a été détecté au sein du site. Plusieurs grenouilles du genre *Pelophylax* sont présentes autour de la mare et il est fort probable que d'autres espèces utilisent le site mais aussi l'aire d'étude immédiate pour l'alimentation, le transit, l'hivernage et dans une moindre mesure la reproduction.

Aucun suivi nocturne n'ayant été effectué, il reste difficile de détecter ces espèces en journée (et en période tardive). En revanche, au vu des habitats, des recherches bibliographiques et de nos connaissances du terrain, il peut être considéré que la présence de trois autres espèces, à minima, reste probable : la Rainette verte, le Crapaud épineux et le Triton palmé. Le point d'eau présent au nord permet aux amphibiens d'effectuer leur cycle biologique et les haies adjacentes leur offrent des abris.

• Reptiles

Deux espèces de reptiles ont été observés à proximité de l'aire d'étude immédiate. Il s'agit de la Couleuvre verte et jaune et de la Couleuvre helvétique. Cependant, au vu des habitats et des recherches bibliographiques, trois autres espèces peuvent être considérées comme présentes : le Lézard à deux raies, le Lézard des murailles et l'Orvet fragile.

L'aire d'étude et les terrains alentours sont très favorables à ce cortège d'espèce. Situées au nord-ouest du centre-bourg de Combrand, les parcelles s'ouvrent directement à la campagne environnante, composée d'un bocage plus ou moins bien conservé et entrecoupée de cultures et de zones humides. La diversité des habitats explique la présence de ces diverses espèces au sein de la commune et plus particulièrement dans l'aire d'étude rapprochée, également composée de diverses micro-habitats (haies, murs, prairie, potager, mare...)

• Mammifères

L'aire d'étude immédiate est peu propice au cortège des mammifères de par sa superficie et seules les espèces très communes et/ou ubiquistes sont susceptibles de la fréquenter directement. Nous retiendrons alors qu'une espèce protégée est présente : le Hérisson d'Europe. Elle est bien connue sur la commune.

• Insectes

Au total, 18 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères. Ainsi, 9 espèces de papillons de jours ont été répertoriés, 3 espèces d'orthoptères et 6 d'odonates. La diversité des micro-habitats (haies, friches, mare adjacente...) est favorable aux insectes et concernent tous les groupes, que ce soit les papillons, les odonates ou les orthoptères. Cependant aucune espèce protégée ou patrimoniale n'a été recensé.

- Espèces observées dans l'aire d'étude immédiate :



Grenouille verte sp. sur la berge sud de la mare, adjacente à l'aire d'étude (par K. Richard @ Biotope2024)



Merle noir surveillant son territoire depuis le mur du cimetière (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude ne présente pas de forts intérêts pour la faune dans sa globalité hormis localement pour l'Orvet fragile dont le statut de menace reste très élevé. Dans l'ensemble, les enjeux restent faibles pour les mammifères et les insectes puis faibles à moyens pour l'avifaune et les amphibiens.

L'essentiel des enjeux ne situent pas sur l'aire d'étude immédiate mais plus au nord et notamment au niveau de la parcelle où la mare est présente. Les enjeux sont faibles à moyens très localement pour le site.



Carte 19 : Site 8 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

3.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Les habitats en présence présentent un intérêt faible	
	Flore	Aucune espèce végétale protégée ou menacée n'est présente sur le site	
Zones humides	Aucun habitat ou sol n'est visé par l'arrêté zone humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible à	Moyen (petite mare, secteurs fleuris et parcelle en friche)
	Reptiles	Faible (talus, bordure de haie, mare et pierriers)	
	Amphibiens	Faible (mare et pierriers)	
	Mammifères	Faible dans la globalité	
	Oiseaux	Faible à	Moyen (haies alentours, parcelle en friche)
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Faible en général (ensemble des haies adjacentes pour la chasse)	
Intérêt paysager		Sensibilité paysagère faible	



BOCAGE BRESSUIRAIS

Diagnostic écologique & zones humides UTN :
Synthèse des enjeux

N°8 Commune de Combrand

■ Aire d'étude

Faune

■ Arbre à cavité

Intérêt pour la faune

■ Moyen



Carte 20 : Site 8 – Synthèse des enjeux

3.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction

- **Préconisations pour la faune :**
- Préserver et maintenir la haie en l'état avec élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
- Maintenir une bande de terrain (en friche ?) de quelques mètres entre la limite nord de la parcelle et la berge sud de la mare de façon à laisser la faune s'exprimer (transit, thermorégulation, reproduction) ; et ceci pour les amphibiens, les reptiles et les insectes.

4 SITE N°10 - COMMUNE DE MONTRavers – MOULIN DU GUY

4.1 Diagnostic paysager

4.1.1 Contexte

Ce site est positionné dans les Deux-Sèvres, à la frontière avec le département de la Vendée. En particulier, sa position en creux de vallée puisque situé juste à côté de la Sèvre Nantaise, offre déjà des indications quant au paysage plutôt fermé qu'offrira ce site.

4.1.2 Sensibilité

Le site est divisé en deux parcelles, et se trouve dans le périmètre de protection aux abords de l'église de la Pommeraie-sur-Sèvre, monument historique inscrit.

Pour la parcelle nord, les vues depuis le hameau du Moulin du Guy sont en partie masquées par le bocage. Néanmoins, certaines maisons (comme visible sur la vue n°15) ont des vues directes sur cette parcelle. Le Château du Deffend (vue n°19) situé à proximité, au sud-est, n'est pas visible depuis la parcelle, située en contrebas, grâce à une végétation dense (confirmé par la vue n°18). La parcelle se trouve au croisement des RD 43 et RD 149.

Les vues en direction de Pommeraie-sur-Sèvre et son église sont masquées entièrement par la végétation. Le village est néanmoins visible depuis la RD 149, un peu plus haut en altitude (vue n°18)



Figure 8 : Vue n°15 sur la parcelle nord



Figure 7 : Vue n°18 depuis le périmètre aux abords du Château du Deffend, vers le site. On peut apercevoir l'église de la Pommeraie-sur-Sèvre, monument historique inscrit.



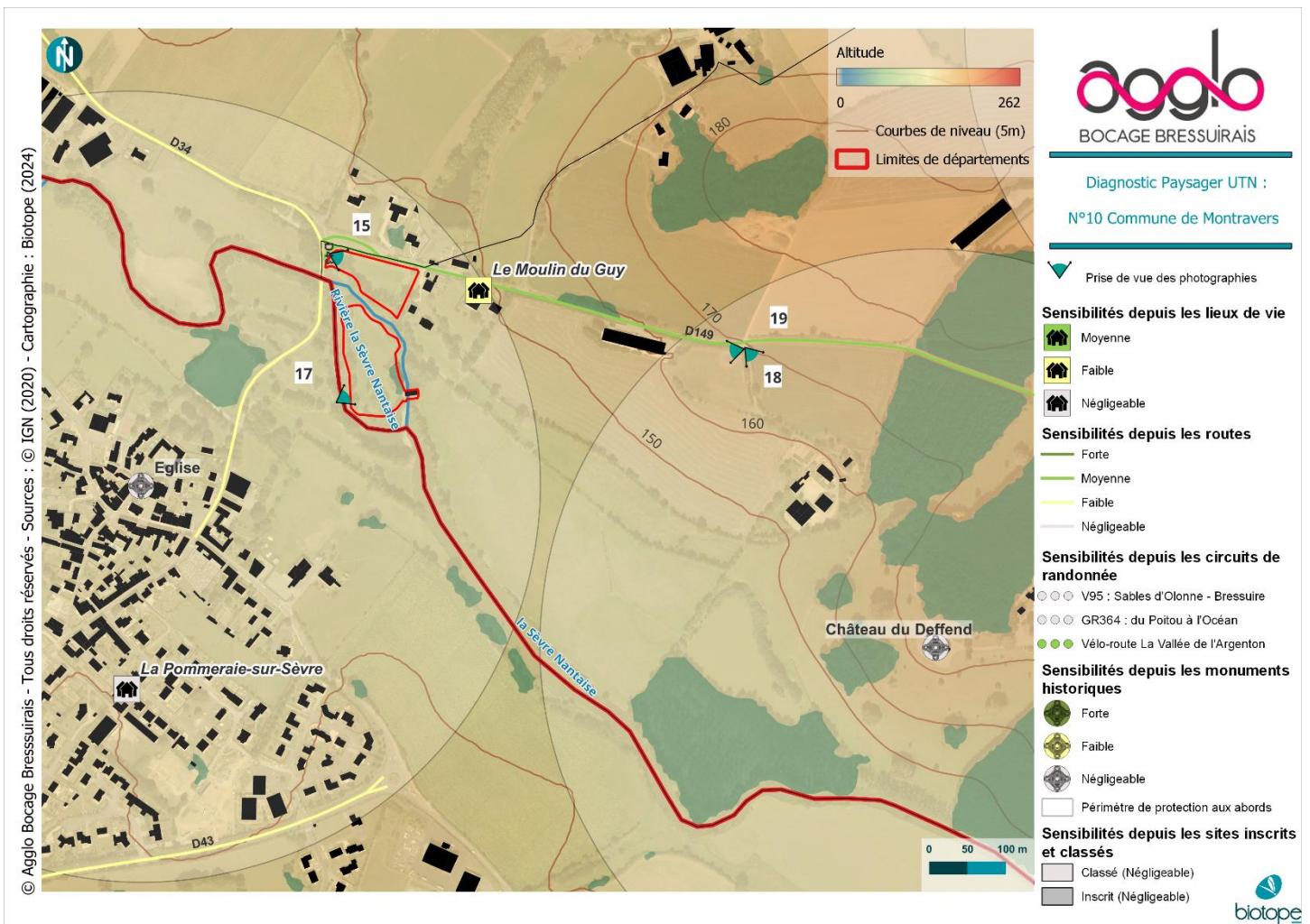
Figure 9 : Vue n°19 sur le château du Deffend

Quant à la parcelle sud, elle est entourée d'une végétation dense. Les quelques ouvertures ne permettent pas aux habitations présentes aux alentours d'avoir des vues sur la parcelle. Cela pourrait en revanche être le cas en hiver, même si elles resteraient limitées. De plus, comme pour la parcelle nord, la végétation dense couplée à la topographie (le site se trouvant à faible altitude) masque les vues sur l'église de la Pommeraie-sur-Sèvre.



Figure 10 : Vue n°17 sur la parcelle sud

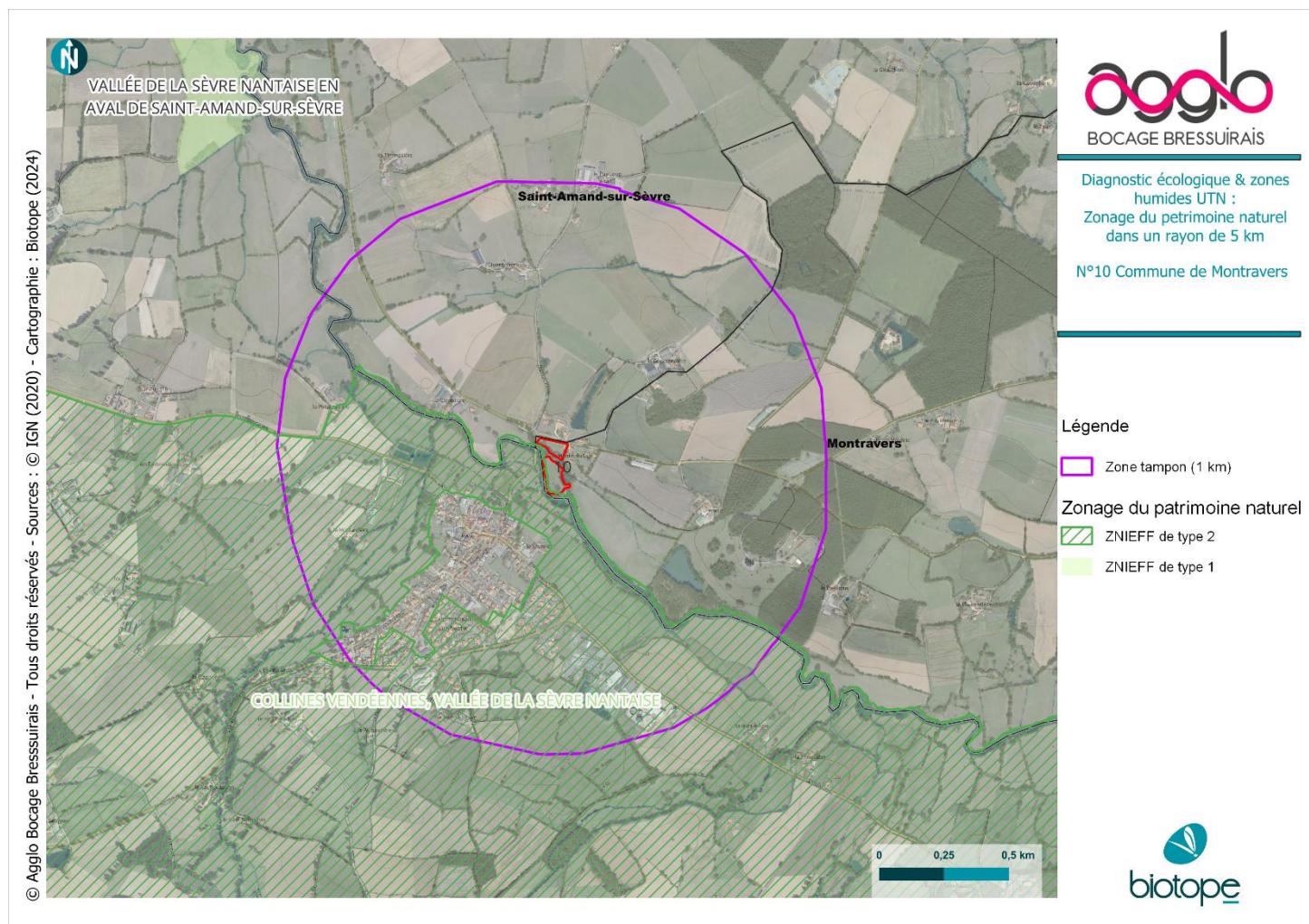
Finalement, bien que situé dans le périmètre de protection aux abords de l'église de Pommeraie-sur-Sèvres et proche du château du Deffend, la sensibilité du site reste majoritairement négligeable, que ce soit au niveau patrimonial, ou au niveau des hameaux / villages alentours. Elle est faible à négligeable depuis le hameau du Moulin du Guy, et faible depuis les RD 34 et 43 (départementales locales structurantes) et moyenne depuis la RD 149 à desserte locale.



Carte 21 : Site 10- Sensibilités paysagères

4.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
ZNIEFF de type II	520616288	COLLINES VENDÉENNES, VALLÉE DE LA SÈVRE NANTAISE : Intérêt entomologique et floristique. Bois, pâturages mésophiles à xérophiles, prairies humides à tourbeuses, affleurements rocheux constituent les milieux les plus intéressants. 26 espèces patrimoniales d'insectes ont été dénombrées (dont le Grand capricorne, d'intérêt européen) ainsi que 32 espèces de plantes (dont le Peucédan de France, menacé par la voie de contournement de Pouzauges). Cet ensemble de milieux reste très riches malgré la mise en culture et l'extension des bourgs.	250 m au nord et au sud



Carte 22 : Site 10 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

4.2.1

Habitats et flore

Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Bâtiments, maisons et jardins	86.2 / J1.2	Non évalué	Négligeable	0,016
Frênaies-aulnaies à Carex	44.311 / G1.2111	Moyen	Moyen	0,259
Friches vivaces	87 / I1.53	Moyen	Faible	0,011
Lisières forestières des sols eutrophes	37.72 / E5.43	Moyen à mauvais	Faible	0,026
Mégaphorbiaies alluviales eutrophiles à hypertrophiles	37.715 / E5.412	Moyen	Moyen	0,066
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	Non évalué	Faible	0,031
Prairies hygrophiles des sols plus ou moins engorgés en surface	37.2 / E3.4	Mauvais	Faible	0,002
Prairies hygrophiles pâturées acidiphiles à acidiphiles	37.21 / E3.41B	Moyen	Faible	0,894
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Non évalué	Négligeable	0,044

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Espèce	Statuts	Etat de conservation	Enjeu écologique	Effectifs
<i>Fritillaria meleagris</i> L., 1753	NT	Mauvais (fort pâturage)	Moyen	30

Espèces exotiques envahissantes observées :

Espèce	Statuts	Effectifs
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Invasive avérée	3
<i>Cotoneaster horizontalis</i> Decne., 1879	A surveiller	1



Aire d'étude

Flore

Espèce menacée

 *Fritillaria meleagris* L., 1753

Espèces exotiques envahissantes

 *Cotoneaster horizontalis* Decne.,

 *Robinia pseudoacacia* L., 1753

Habitats

 Mégaphorbiaies alluviales eutrophiles à hypertrophiles

 Prairies hygrophiles des sols plus ou moins engorgés en surface

 Prairies hygrophiles pâturées acidiphiles à acidiphiles

 Fiches vivaces

 Lisières forestières des sols eutrophes

 Frênaies-aulnaies à Carex

 Bâtiments, maisons et jardins

 Pelouses de parcs

 Routes, chemins et parkings

Carte 23 : Site 10 - Habitats naturels et flore

4.2.2 Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Bâtiments, maisons et jardins	86.2 / J1.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,016
Frênaies-aulnaies à Carex	44.311 / G1.2111	H.	0,259
Fiches vivaces	87 / I1.53	p.	0,011
Lisières forestières des sols eutrophes	37.72 / E5.43	p.	0,026
Mégaphorbiaies alluviales eutrophiles à hypertrophiles	37.715 / E5.412	H.	0,066
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	NC	0,031
Prairies hygrophiles des sols plus ou moins engorgés en surface	37.2 / E3.4	H.	0,002
Prairies hygrophiles pâturées acidiphiles à acidiphiles	37.21 / E3.41B	H.	0,894
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,044

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
14/12/2023	20	70	15	70	0	0	0	0	Indéterminé peut être matériaux de remblais à proximité du bâtiment	Humide
14/12/2023	21	75	10	75	0	0	0	0	Cailloux bloquant	Humide
14/12/2023	22	100	35	100	0	0	0	0	Sol noyé qui ne tient pas dans la tarière	Humide



Carte 24 : Site 10 - Recensement des zones humides

4.2.3

Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statut	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Ubiquiste	Verdier d'Europe	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Deux couples
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Entre 4 et 7
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Entre 8 et 12
	Zones humides	Bouscarle de Cetti	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Un chanteur
	Zones humides	Gallinule poule d'eau	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un couple
	Zones humides	Chevalier guignette	Oui	CR (En danger critique d'extinction)	Protégée	Moyen	Un individu
	Bocages et boisement	Tourterelle des bois	Oui	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	Un chanteur
	Bocages et boisement	Fauvette des jardins	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Deux chanteurs
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Faucon crécerelle	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un individu
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 4 et 8
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Rainette verte	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	/
Reptiles	Zones humides	Couleuvre helvétique	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Zones humides	Couleuvre vipérine	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	Entre 4 et 6
	Bocage et boisements	Couleuvre verte et jaune	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Orvet fragile	Non	EN (En danger d'extinction)	Protégée	Fort	/
	Bocage et boisements	Lézard à deux raies	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Anthropophile	Lézard des murailles	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 2 et 5
Mammifères	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC	Protégée	Faible	/

Groupes biologiques	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statut	Enjeu écologique	Effectifs
				(Préoccupation mineure)			
	Bocages et boisements	Ecureuil roux	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Insectes	Zones humides	Libellule fauve	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	/

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- Avifaune**

Au total, 31 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 22 sont protégées. Parmi celles-ci, 10 concernent des espèces dites d'intérêt ce qui représente un cortège important.

Concernant l'ensemble des oiseaux observés sur le site, une partie n'utilise pas l'aire d'étude immédiate pour y nidifier. En effet, quelques espèces nichent à proximité et l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. C'est le cas par exemple des espèces dites anthropophiles comme le Moineau domestique et l'Hirondelle rustique. Aussi, une espèce en halte migratoire, fortement menacée comme oiseau nicheur en France, a été observée sur les berges du cours d'eau : le Chevalier guignette.

La totalité des autres espèces d'intérêts sont considérées comme nicheuses possibles à certaines : les Verdiers d'Europe et les Chardonnerets élégants dans les arbres et arbustes, la Fauvette des jardins et la Bouscarle de Cetti dans la végétation rivulaire épaisse, la Tourterelle des bois possiblement dans la ripisylve à l'ouest, la Gallinule poule d'eau proche des berges de la Sèvre Nantaise et le Faucon crécerelle nichait possiblement à dans le moulin avant sa rénovation partielle.

- Amphibiens**

Concernant le cortège des amphibiens, seul le complexe des Grenouilles vertes a été détecté au sein du site. Plusieurs grenouilles du genre *Pelophylax* sont présentes dans le bras de rivière situé en aval du moulin. La reproduction paraît cependant difficile à cet endroit pour les amphibiens, du fait notamment des mouvements de hauteur d'eau et du débit parfois très fort donnant suite aux précipitations. Ainsi, le site est probablement utilisé de manière sporadique et opportuniste par les autres espèces.

Aucun suivi nocturne n'ayant été effectué, il reste difficile de détecter ces espèces en journée (et en période tardive). En revanche, au vu des habitats, des recherches bibliographiques et de nos connaissances du terrain, il est possible que d'autres espèces utilisent le site comme indiqué ci-dessus mais dans un cadre de dispersion et/ou de transit. Les deux espèces concernées seraient la Rainette verte et le Crapaud épineux.

- Reptiles**

Deux espèces de reptiles ont été observées au sein de l'aire d'étude immédiate. Il s'agit de la Couleuvre vipérine et du Lézard des murailles. Cependant, au vu des habitats et des recherches bibliographiques, quatre autres espèces peuvent être considérées comme présentes : la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre helvétique, le Lézard à deux raies, et l'Orvet fragile.

Malgré le caractère humide de l'aire d'étude, et hormis les deux couleuvres aquatiques (vipérine et helvétique), les autres espèces sont en effet susceptibles d'occuper le site. Le Lézard des murailles a été observé sur les murs du moulin, une Couleuvre verte et jaune (écrasée) a été retrouvée sur une route au nord-est à 1.5km du secteur et les parcelles à l'est de l'aire d'étude rapprochée sont en capacité d'accueillir le Lézard à deux raies et l'Orvet fragile mais dans des effectifs probablement très limités.

- Mammifères**

L'aire d'étude immédiate reste propice au cortège des mammifères terrestres et aquatiques de par ses habitats et son contexte en zone humide. Cependant, après prospection sur le terrain et recherche bibliographique, seules les espèces très communes et/ou ubiquistes ont été retenues. Deux espèces d'intérêt, communes à très commune, sont donc considérées comme présentes : le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux.

- Insectes**

Au total, 19 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères. Ainsi, 11 espèces de papillons de jours ont été répertoriés, 2 espèces d'orthoptères, 6 d'odonates et un coléoptère notable. La présence de divers habitats (rivière, alignement arboré, haies arbustives, ripisylves, prairies pâturés...) permet à des espèces diversifiées de s'épanouir. Aussi, une espèce menacée à l'échelle régionale a été recensée. Il s'agit de la Libellule fauve occupant les eaux stagnantes ou légèrement courantes riche en hélophytes et souvent entourées de zones herbeuses en milieu semi-boisé.

- Espèces observées dans l'aire d'étude immédiate :



Couleuvre vipérine en thermorégulation sur une berge empierrée de la Sèvre Nantaise (par K. Richard @ Biotope2024)



Bergeronnette des ruisseaux dans une ripisylve (par K. Richard @ Biotope2024)



Caloptéryx éclatant, très commun sur le site (par K. Richard @ Biotope2024)



Libellule fauve tentant de trouver un rayon de soleil afin de pouvoir sécher et voler (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude immédiate présente **de forts intérêts pour la faune**. Plusieurs espèces ont en effet un statut de menace et d'enjeu écologique élevé comme par exemple la Couleuvre vipérine, la Tourterelle des bois ou encore l'Orvet fragile.

Ainsi, dans l'ensemble, les enjeux restent faibles pour les mammifères et les amphibiens, faibles à moyens pour les insectes et localement forts pour les reptiles et les oiseaux.



Carte 25 : Site 10 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

4.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Deux habitats présentent un enjeu moyen (la frênaie charmaie et la mégaphorbiaie)	
	Flore	Le site abrite une espèce menacée, la Fritillaire	
Zones humides	La quasi-totalité du site est concernée par des zones humide visées par l'arrêté de 2009		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible à	Moyen (rivière et bras plus calme)
	Reptiles	Fort dans l'ensemble (haies à l'est, berges de rivière et bâti)	
	Amphibiens	Faible (bras de rivière et haies à l'est)	
	Mammifères	Faible dans la globalité	
	Oiseaux	Fort localement (aire d'étude immédiate dans son intégralité)	
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Moyen mais les points d'eau, attirant les insectes, sont souvent un terrain de chasse privilégié de certaines espèces de chauve-souris. De plus, le moulin peut accueillir des chiroptères en période de reproduction, de mise-bas et d'hivernage. Un suivi de l'intérieur du bâtiment serait intéressant (en dehors de tout travaux).	
Intérêt paysager		La sensibilité paysagère est faible (malgré la présence d'un périmètre de protection des monuments historiques)	



Aire d'étude

Pédo

Sols visés par
l'arrêté Zone Humide copier

Humide

Flore

Intérêt des Habitats Naturels

Habitat visé
par l'arrêté ZH

Espèce menacée

Fritillaria meleagris L., 1753

Faune

Arbre à cavité

intérêt écologique

Fort

Habitats

Reseau hydrographique

Cours d'eau non typifié

Petit cours d'eau avec végétation

Carte 26 : Site 10 – Synthèse des enjeux

4.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction

E

- Eviter les atteintes aux zones humides et à l'espèce végétale menacée

E

- **Préconisations pour la faune :**

- Préserver et maintenir la haies et ripisylves en l'état avec élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
- Débroussaillage du bras de rivière (notamment les saules et autres arbustes en pousse) de façon à laisser une zone ensoleillée pour les insectes, les reptiles et les amphibiens
- Protection intégrale de la zone du moulin et de la zone de barrage
- Maintenir une bande de terrain de quelques mètres entre les berges et les prairies (reculent des clôtures de 1 à 2 m) pour préserver la végétation rivulaire et éviter le surpâturage
- Poser un nichoir sur la façade ouest du moulin pour le Faucon crécerelle

5 SITE N°11 - COMMUNE DE SAINT-PIERRE-DES-ECHAUBROGNES – LA MOYENNE SAUNERIE

5.1 Diagnostic paysager

5.1.1 Contexte

Située sur un plateau agricole, lui-même encadré par de nombreux ruisseaux (ruisseau de Chantevoix à l'ouest, de la Planche aux Moines à l'est et de la Coudraie au sud), la parcelle se trouve au milieu d'un paysage relativement bocager, présentant des vues semi-ouvertes.

5.1.2 Sensibilité

La parcelle concernée (bâti) est encadrée par une végétation relativement dense et haute, fermant les vues sur cette parcelle. De plus, la parcelle se trouve relativement éloignée d'autres habitations, signifiant que même en hiver (avec les arbres sans feuilles), il est peu probable qu'il y ait des vues sur cette parcelle.

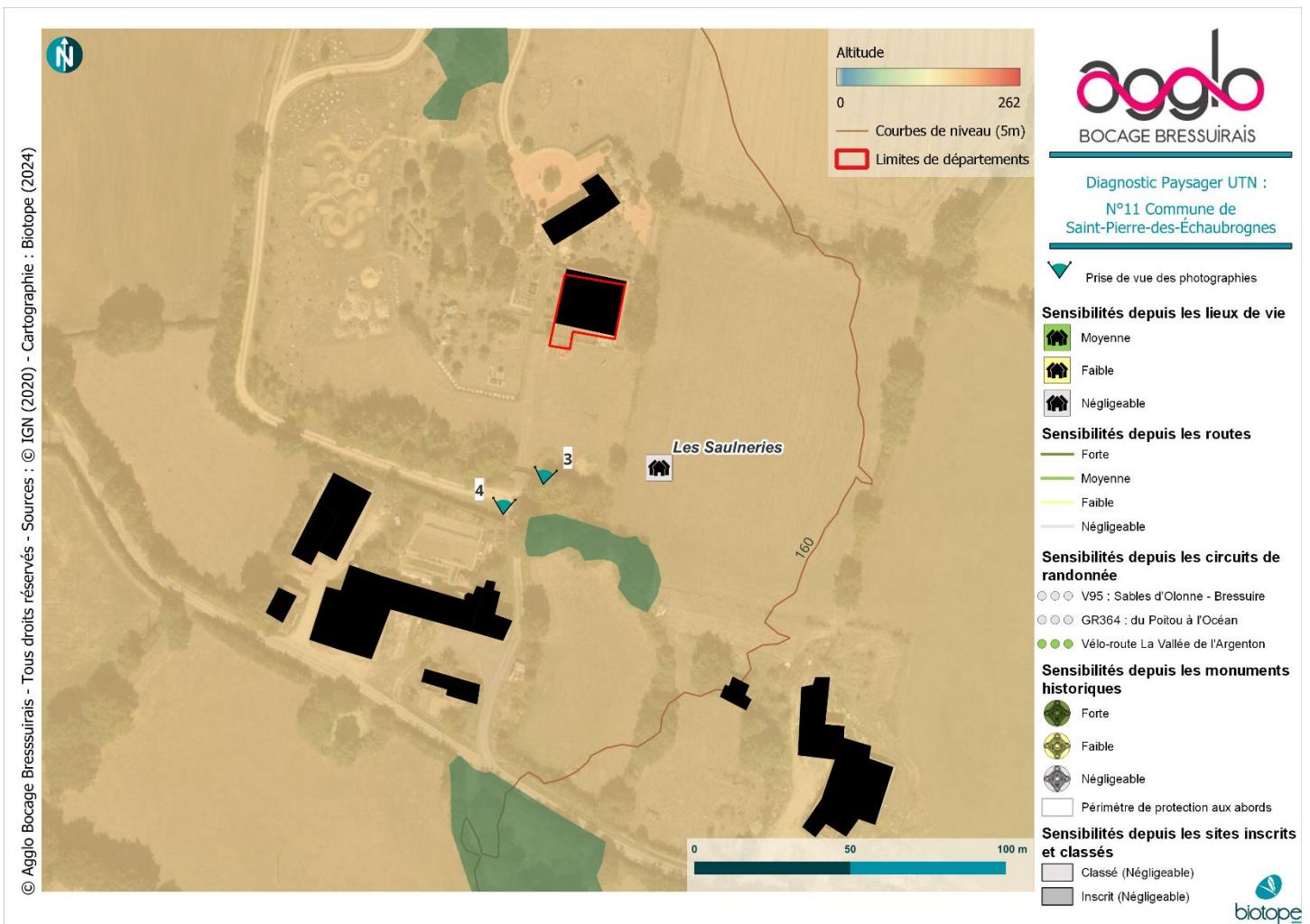
Il n'y a pas de sensibilité paysagère particulière ici.



Figure 11 : Vue n°3 directe sur le site, montrant la végétation masquant en partie le bâti.



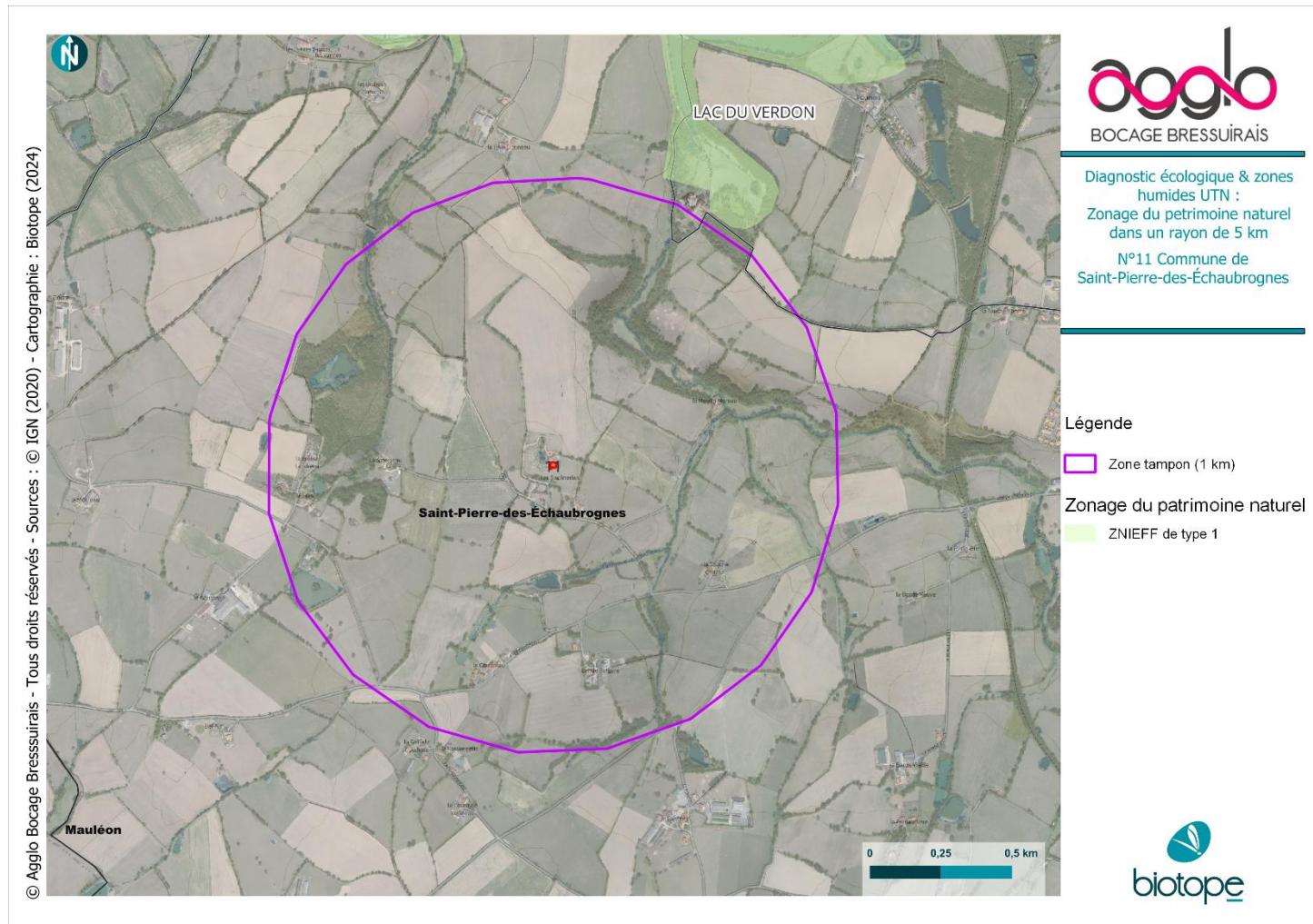
Figure 12 : Vue n°4 prise depuis le chemin d'accès permettant d'accéder à la propriété. Aucune vue n'est possible notamment du fait du front d'arbres.



Carte 27 : Site 11 - Sensibilités paysagères

5.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
Ce site n'est concerné par aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un 1km			



Carte 28 : Site 11 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

5.2.1 Habitats et flore

Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Bâtiments, maisons et jardins	86.2 / J1.2	Non évalué	Négligeable	0,032
Végétations annuelles hyperpiétinées	87.2 / E1.E	Moyen	Faible	0,006

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'a été recensée.

Espèces exotiques envahissantes observées :

Espèce	Status	Effectifs
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Invasive avérée	1



Carte 29 : Site 11 - Habitats naturels et flore

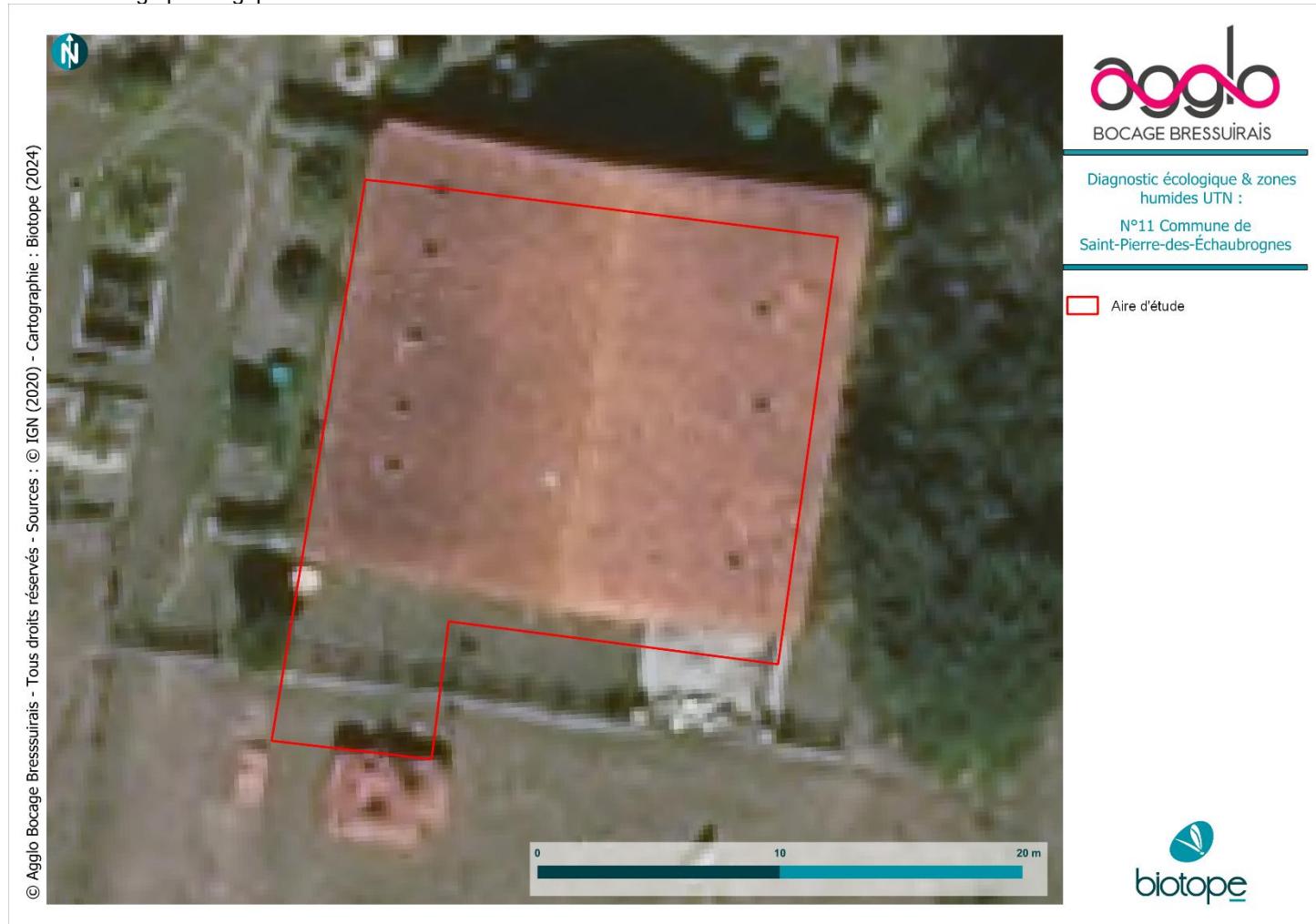
5.2.2 Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Bâtiments, maisons et jardins	86.2 / J1.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,032
Végétations annuelles hyperpiétinées	87.2 / E1.E	NC	0,006

Critère pédologique

Aucun sondage pédologique n'a été effectué sur cette aire d'étude



Carte 30 : Site 11 - Recensement des zones humides

5.2.3

Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Status	Etat de conservation	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un couple
	Zone humide	Gallinule d'eau	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Faible	Entre 5 et 7
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Ancien nids
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Entre 15 et 20
	Anthropophile et Bocages	Chevêche d'Athéna	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Traces de présence
Reptiles	Bocages et boisements	Couleuvre verte et jaune	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Anthropophile	Lézard des murailles	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Mammifères	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Lapin de garenne	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Faible	Entre 8 et 15

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- Avifaune**

Au total, 17 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude immédiate, dont 11 sont protégées. Parmi celles-ci, 5 concernent des espèces dites d'intérêt mais au vu du projet en cours, seules les espèces anthropophiles restent prioritaires ; les autres espèces d'oiseaux nichant dans le jardin.

Les espèces à prendre en compte sont donc le Moineau domestique, l'Hirondelle rustique et la Chevêche d'Athéna. D'autres espèces protégées mais ne possédant pas de statut particulier utilisent le bâtiment pour nicher (la Bergeronnette grise et le Troglodyte mignon). Ainsi, d'anciens nids d'Hirondelles rustiques sont présents dans le bâti mais ils ne sont plus occupés depuis plusieurs années. Les Moineaux domestiques nichent toujours dans les trous de mur et la Chevêche d'Athéna utilise le bâtiment pour se reposer ou chasser.

- Reptiles**

Deux espèces de reptiles sont présentes au sein de l'aire d'étude immédiate. Il s'agit du Lézard des murailles et de la Couleuvre verte et jaune. La météorologie printanière a été particulièrement défavorable pour chercher ces espèces thermophiles. Cependant, leur présence est avérée par le propriétaire et seul le Lézard des murailles utilise le bâti. La Couleuvre verte et jaune évolue dans le grand jardin entretenu de manière raisonnée.

- Mammifères**

Deux espèces d'intérêt, très commune à peu fréquente, sont considérées comme présentes ou sont présentes au sein de la propriété : le Hérisson d'Europe, habitant commun des jardins et le Lapin de Garenne, espèce menacée, où une colonie s'est installée dans les petits talus situés sur la partie nord de la parcelle privée. Les deux espèces, ici, n'ont pas de lien avec le bâti.

- **Chiroptères**

Un paragraphe spécifique est ici dédié aux chauves-souris puisque l'aire d'étude comprend essentiellement un bâtiment. Suite aux prospections réalisées, aucun chiroptère n'a été retrouvé et aucune trace récente d'activité non plus. Les travaux effectués en 2020 ont largement compromis la présence de ce cortège sensible à la lumière et au dérangement. Il est fort probable que le bâtiment fût occupé par le passé mais les modifications ont très certainement compromis leur installation depuis. Pour pallier la disparition des chiroptères sur ce site, le propriétaire a installé plusieurs nichoirs adaptés afin d'accueillir les espèces anthropophiles comme certaines Pipistrelles, la Sérotine commune ou encore l'Oreillard gris. Quelques photographies prises sur site et développées ci-dessous permettent de se rendre compte de l'état actuel du site.

- Espèces observées (par indices de présence) et étude du bâti dans l'aire d'étude immédiate :

	
<p>Ancien nid d'hirondelle rustique ; inutilisé depuis des années (par K. Richard @ Biotope2024)</p>	<p>Nid de Troglodyte mignon à l'entrée nord du bâti (par K. Richard @ Biotope2024)</p>
	
<p>Déjection récente de la Chevêche d'Athéna à l'intérieur du bâtiment (par K. Richard @ Biotope2024)</p>	<p>Mare accueillant la Gallinule poule d'eau, implantée au nord-ouest du bâtiment (par K. Richard @ Biotope2024)</p>



Façade sud du bâtiment occupé par le Moineau domestique. Des nichoirs ont été positionnés au-dessus de l'arche (par K. Richard @ Biotope2024)



Intérieur du bâtiment marqué par une activité accrue récente (par K. Richard @ Biotope2024)



Les anciennes voliges étaient favorables à l'installation des chiroptères (par K. Richard @ Biotope2024)



La luminosité ne permet plus aux chauves-souris d'utiliser la partie centrale du bâti (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude immédiate **ne présente pas de forts intérêts pour la faune** et certaines espèces autrefois présentes ne le sont plus. Ainsi, dans l'ensemble, les enjeux restent faibles à moyens, voire négligeables pour certains groupes.

Cependant, le propriétaire des lieux a pris les devants et a ainsi posé des nichoirs à chiroptères et à oiseaux limitant alors les impacts, voire améliorant à nouveau les probabilités d'installation de ces cortèges.



Nichoires à chiroptères installés sur le bâtiment (par K. Richard @ Biotope2024)



Nichoires à chiroptères et à oiseaux installés sur le bâtiment (par K. Richard @ Biotope2024)



Carte 31 : Site 11 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

5.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique
Intérêt floristique	Habitats naturels	Les habitats en présence présentent un intérêt faible
	Flore	Aucune espèce végétale protégée ou menacée n'est présente sur le site
Zones humides	Aucun habitat ou sol n'est visé par l'arrêté zone humide	
Intérêt faunistique	Insectes	Aucun intérêt
	Reptiles	Faible, seul le Lézard des murailles est concerné (interstices entre les pierres du bâti)
	Amphibiens	Aucun intérêt
	Mammifères	Aucun intérêt (une colonie de Lapin de Garenne est présente dans le jardin)
	Oiseaux	Faible à
	Chiroptères	Faible à
Intérêt paysager		Aucune sensibilité paysagère

5.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :

- **Préconisations pour la faune :**
 - Préserver et maintenir quelques trous dans les murs afin de préserver la colonie de Moineaux domestiques ainsi que celle du Lézard des murailles
 - Pose d'un nichoir à Chevêche et peut-être retirer quelques-uns des nichoirs à mésanges à la place, pour les disperser dans le jardin
 - La pose des nichoirs à chauve-souris palie en partie à la rénovation du bâti.

6 SITES N°13 ET 22- COMMUNE DE L'ABSIE – LA PREVEZALIERE

6.1 Diagnostic paysager

6.1.1 Contexte

Situées sur un point haut à 200 mètres d'altitude, entre les ruisseaux des Moulin Neuf (à l'ouest) et de la chevalerie (à l'est), les parcelles de ce site offrent des vues lointaines sur un paysage au bocage épars. De nombreux boisements encadrent aussi ce site, contribuant à masquer les vues.

6.1.2 Sensibilité

Cette première parcelle (n°22) est située plus en hauteur, permettant d'ouvrir des vues sur les paysages bocagers en arrière-plan. Depuis la parcelle on peut alors apercevoir des paysages agricoles semi-ouverts, et entre autres le périmètre du site classé « chaos granitique de gâtine poitevine » pourrait être visible.

Certains hameaux pourraient également avoir des vues sur la parcelle : le hameau la Prévezalière collé à la parcelle, mais aussi les hameaux de la Chapelle Seguin et la Baraudière, plus en contrebas. Néanmoins, pour ces deux derniers hameaux, la topographie et le bocage permettent d'obstruer en grande majorité les vues.

Plusieurs parcs éoliens (indiqués * sur la vue n°61) sont également visibles depuis cette parcelle.

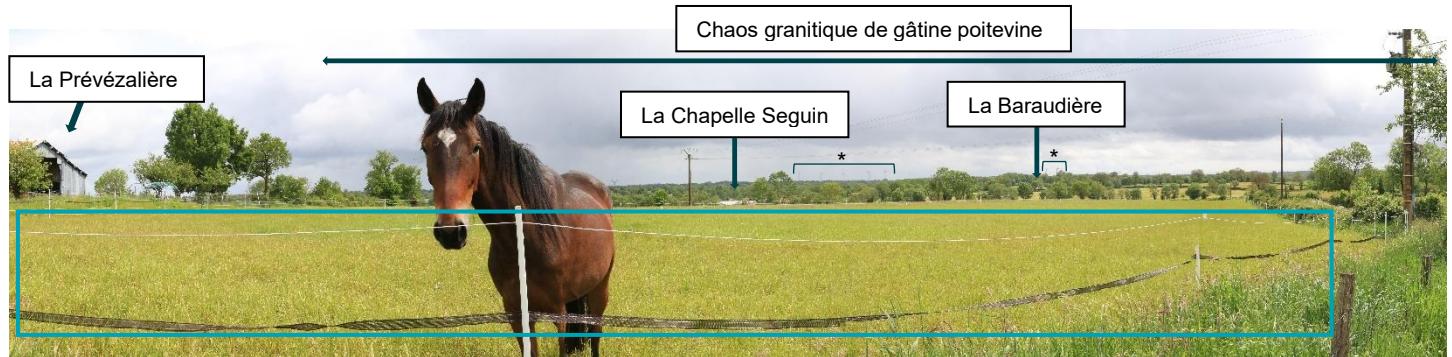


Figure 13 : Vue n°61 sur la parcelle 22, permettant de voir le paysage semi-ouvert

Pour la seconde parcelle (n°13), les mêmes conclusions peuvent être données que précédemment : la topographie et les paysages agricoles semi-ouverts permettent de voir les hameaux la Prévezalière et la Baudière. Des vues sont possibles sur le site classé « chaos granitique de gâtine poitevine » mais ce dernier se trouve trop loin pour qu'un éventuel projet puisse avoir un réel impact visuel sur le site.



Figure 14 : Vue n°62a dirigée vers la parcelle

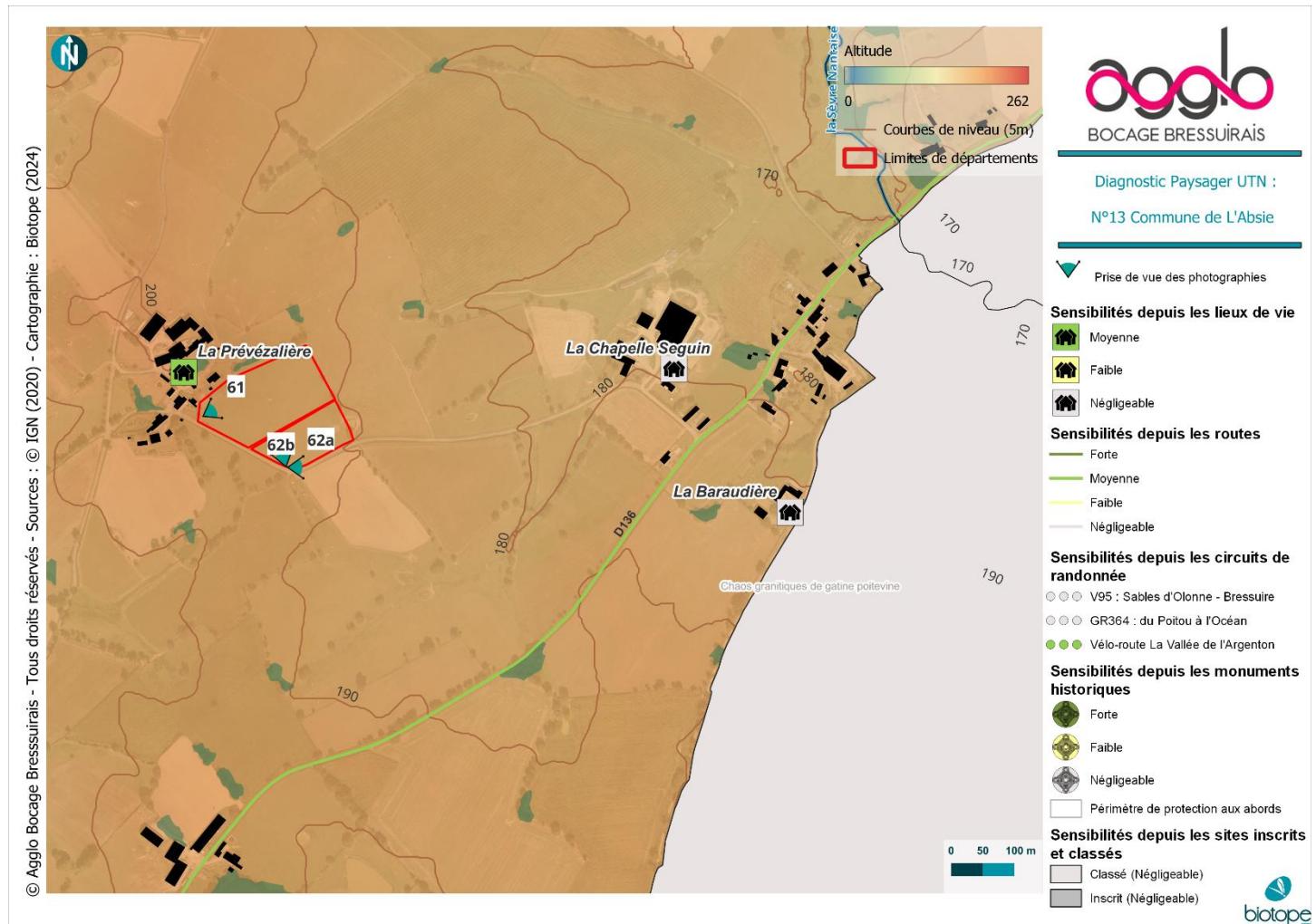
Chaos granitique de gâtine poitevine

La Baraudière



Figure 15 : Vue n°62b montrant le paysage au bocage épars depuis la parcelle n°13

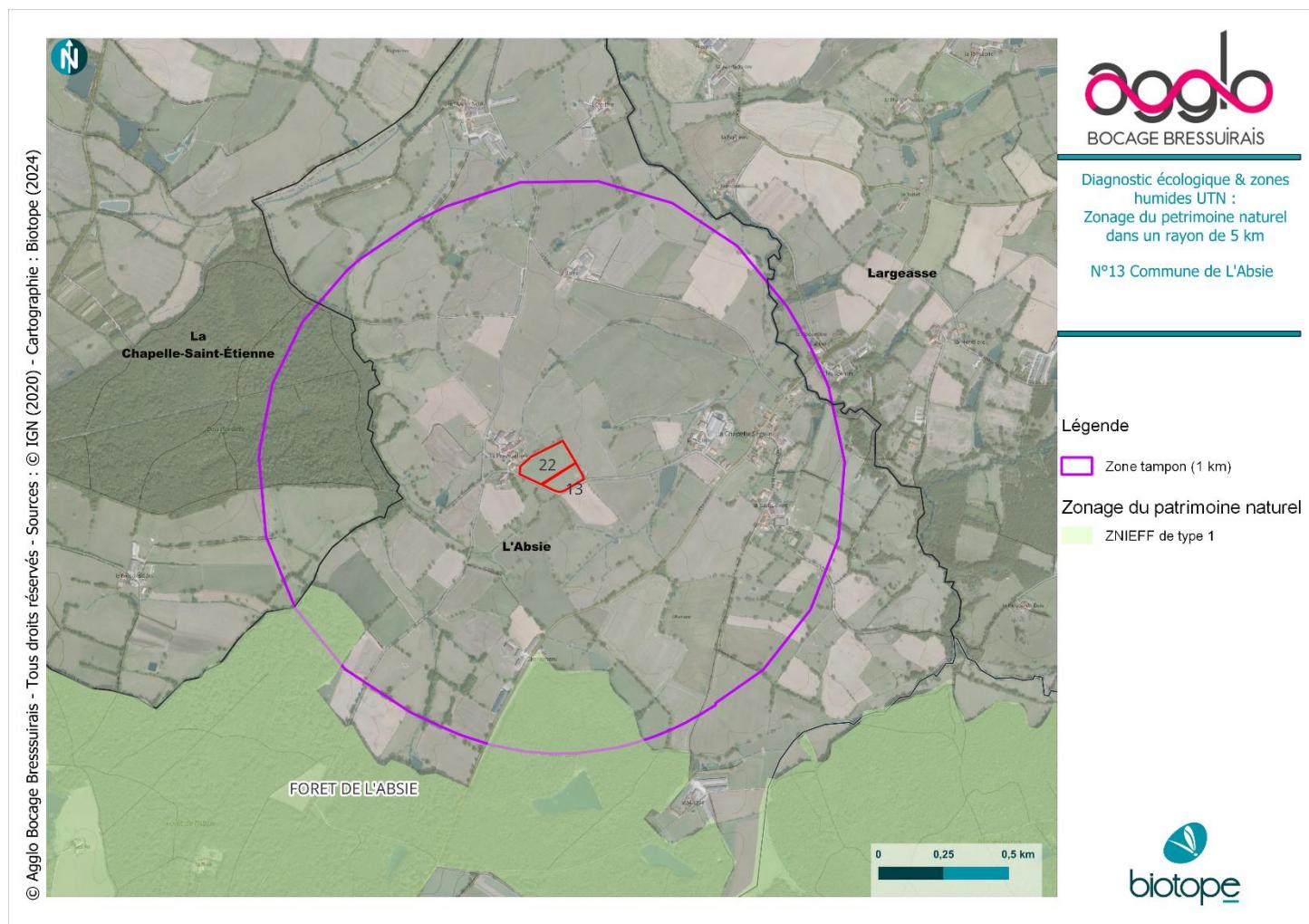
Finalement, la sensibilité est moyenne au niveau du hameau de la Prévezalière. Pour le reste (hameaux ou site classé), la sensibilité est négligeable du fait de la distance, et de la topographie couplée au bocage.



Carte 32 : Site 13 et 22 - Sensibilités paysagères

6.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel				
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)	
ZNIEFF de type 1	540006860	FORET DE L'ABSIE : Important cortège d'espèces plus ou moins turficoles en bordure des étangs méso-oligotrophes, certaines rares/menacées : Osmonde royale (<i>Osmunda regalis</i>), Blechnum piquant (<i>Blechnum spicant</i>), taillis tourbeux à Saule à oreillettes (<i>Salix aurita</i>), bétulaie à Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i>), essence 'boréale' très rare en région POITOU-CHARENTES, bourbiers intraforestiers à Lysimaque des bois (<i>Lysimachia nemorum</i>) et Stellaire des marais (<i>Stellaria alsine</i>). Ponctuellement, pelouses calcifuges à Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) et Gaillet des rochers (<i>Galium saxatile</i>)	250 m au sud	



Carte 33 : Sites 13 et 22 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

6.2.1 Habitats et flore

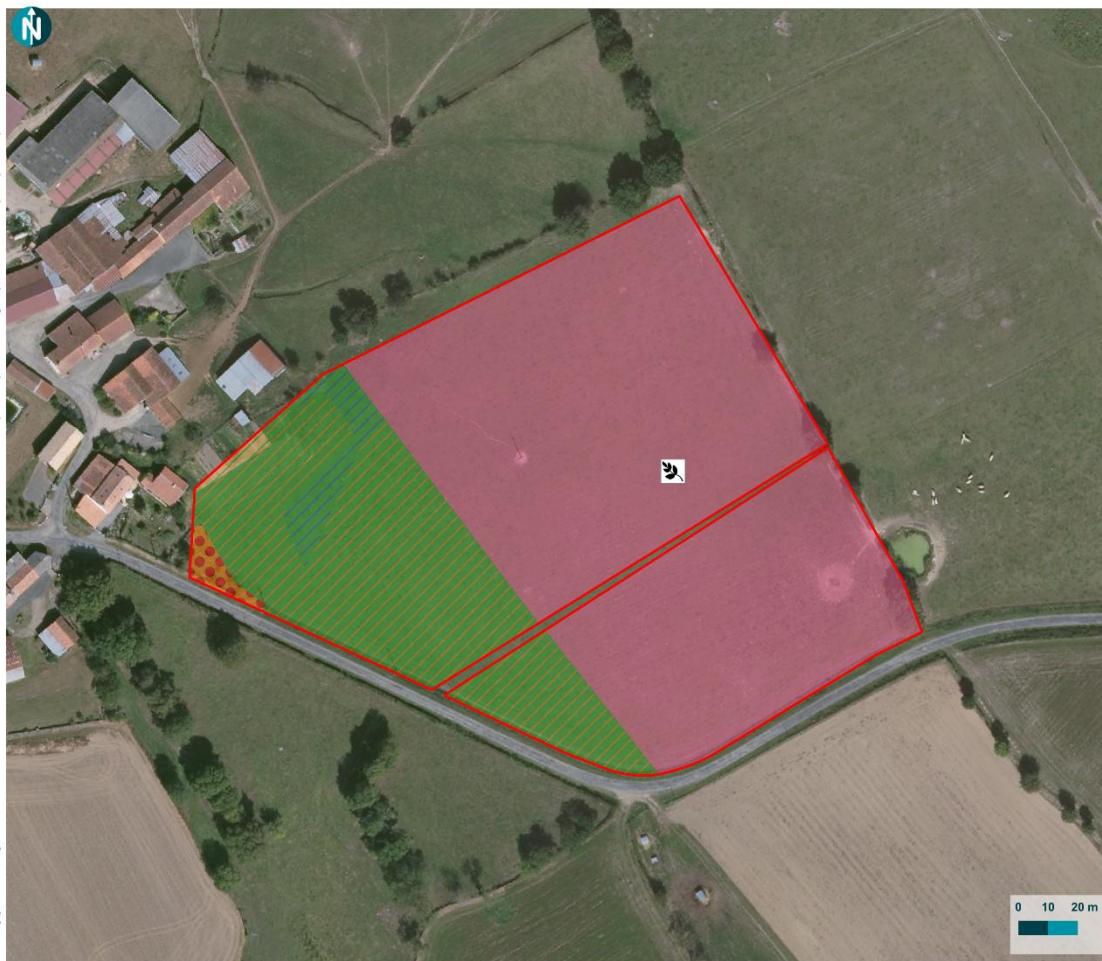
Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Prairies améliorées	81 / I1	Non évalué	Négligeable	0,714
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	Moyen	Faible	0,144
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	Moyen	Faible	0,026
Prairies améliorées	81 / I1	Non évalué	Faible	1,231
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	Moyen	Faible	0,58
Prairies piétinées planitaires à collinéennes	38.111 / E2.8	Moyen	Faible	0,075
Végétations annuelles commensales des cultures	82.3 / NC	Mauvais	Faible	0,012

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Espèce	Statuts	Etat de conservation	Enjeu écologique	Effectifs
<i>Psammophiliella muralis</i> (L.) Ikonn., 1976	LC / déterminant ZNIEFF	Moyen	Faible	1

Espèces exotiques envahissantes observées :

Aucune espèce exotique envahissante n'a été recensée.



■ Aire d'étude

Flore

Espèce menacée

 *Psammophiliella muralis* (L.) Ikonn., 1976

Habitats

-  Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes
-  Prairies piétinées planitaires à collinéennes
-  Ourlets mésophiles
-  Prairies améliorées
-  Végétations annuelles commensales des cultures

Carte 34 : Sites 13 et 22 - Habitats naturels et flore

6.2.2 Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Prairies améliorées	81 / I1	p.	0,714
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	p.	0,144
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	p.	0,026
Prairies améliorées	81 / I1	p.	1,231
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	p.	0,58
Prairies piétinées planitaires à collinéennes	38.111 / E2.8	p.	0,075
Végétations annuelles commensales des cultures	82.3 / NC	NC	0,012

Critère pédologique

Tableau points pédo

Date	N° point	Prof Max	Traits réodoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
13/12/2023	4	100	0	100	0	0	0	0	Sol très humide voire saturé en profondeur	Humide
13/12/2023	5	70	0	70	0	0	0	0		Humide
24/04/2024	30	80	55	80	0	0	0	0	Traces réodoxiques observées à partir de 55 centimètres. Pas de traces reductiques	Non humide
24/04/2024	31	110	20	110	0	0	0	0	Traces réodoxiques observées à partir de 20 centimètres qui s'intensifie en profondeur jusqu'à 1m 10	Humide



Carte 35 : Sites 13 et 22 - Recensement des zones humides

6.2.3

Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statut	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Deux individus
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Linotte mélodieuse	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un couple
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Alouette lulu	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Pipit farlouse	Oui	EN (En danger d'extinction)	Protégée	Faible	Au moins 3
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Tarier pâtre	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Deux couples
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Cisticole des joncs	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Faucon crécerelle	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Zones humides	Héron garde-boeufs	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	6 individus
	Zones humides	Gallinule poule d'eau	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un couple
	Bocages et boisements	Bruant jaune	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Bocages et boisements	Autour des palombes	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Faible	Une individu
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 8 et 12
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
Reptiles	Zones humides	Couleuvre helvétique	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Couleuvre verte et jaune	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Orvet fragile	Non	EN (En danger d'extinction)	Protégée	Fort	/
	Bocage et boisements	Lézard à deux raies	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Anthropophile	Lézard des murailles	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Mammifères	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/

Groupes biologiques	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statut	Enjeu écologique	Effectifs
	Bocages et boisements	Lapin de garenne	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un terrier
Insectes	Bocage et boisements	Grand Capricorne	Oui	NA (Non-applicable) NT au niveau Européen	Protégée	Fort	Deux chênes occupés

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- **Avifaune**

Au total, 24 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 17 sont protégées. Parmi celles-ci, 12 concernent des espèces dites d'intérêt ce qui représente la moitié des taxons inventoriés durant les prospections.

Cependant, quelques-unes n'utilisent pas l'aire d'étude immédiate pour y nidifier. En effet, quelques espèces nichent à proximité et l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. C'est le cas par exemple du Moineau domestique qui niche dans le village situé au nord du site mais également des rapaces diurnes dont un nid de Faucon crécerelle a été détecté 120m à l'est de l'aire d'étude ou de l'Autour des palombes qui est venu se servir dans ce même nid avant de repartir avec sa proie vers le massif forestier implanté 500m à l'ouest. Aussi, une espèce en halte migratoire, fortement menacée comme oiseau nicheur en France, a été observée au sein des parcelles en début de saison : le Pipit farlouse. Enfin le Héron garde-bœufs vient également juste pour se nourrir au milieu des animaux domestiques.

Les autres espèces sont nicheuses ou sont susceptibles de nicher dans les parcelles concernées ou dans les haies les ceinturant.

La Gallinule poule d'eau à nidifier de façon certaine dans la petite mare adjacente au sud-est. La Cisticole des joncs et l'Alouette lulu peuvent nicher au sein de la parcelle. La Tarier pâtre a niché de façon certaine dans les haies ouest et sud mais de l'autre côté de la route. Le Chardonneret élégant a niché de façon certaine dans la haie ouest. Un couple de Linotte mélodieuse a navigué sur l'ensemble du secteur mais l'emplacement d'un éventuel nid n'a pas été défini et pour terminer, un mâle de Bruant jaune a longtemps été cantonné à la haie située à l'est.

- **Amphibiens**

Concernant le cortège des amphibiens, seul le complexe des Grenouilles vertes a été détecté, légèrement en marge du site. Plusieurs grenouilles du genre *Pelophylax* sont présentes auprès de la petite mare située au sud-est de l'aire d'étude.

Aucun suivi nocturne n'ayant été effectué, il reste difficile de détecter ces espèces en journée (et en période tardive). En revanche, au vu des habitats, des recherches bibliographiques et de nos connaissances du terrain, il est possible qu'une autre espèce utilise le site en hivernage et viennent se reproduire dans cette même mare : le Crapaud épineux.

Il n'est pas impossible que d'autres espèces viennent à utiliser l'aire d'étude en transit mais le manque de point d'eau au sein même des parcelles concernées ne favorisent pas la dispersion.

- **Reptiles**

Pour le cortège des reptiles, aucun individu n'a été observé malgré la pose d'une plaque prévue à cet effet. Bien que le site soit relativement favorable, notamment au niveau des haies, la présence d'animaux domestiques ne favorise pas leur présence sur la durée. De plus, les grandes parcelles agricoles implantées à l'est, au nord et au sud restent un frein aux déplacements des individus. Cependant, cinq espèces peuvent être considérées comme occupant l'aire d'étude, à minima en transit : la Couleuvre helvétique notamment auprès de la mare, le Lézard à deux raies au sein des bordures thermophiles des haies, la Couleuvre verte et jaune occupant les milieux ensoleillés qu'ils soient secs ou humides, le Lézard des murailles sur les talus au sud et le long de la haie nord, bien exposée et près du village, et enfin l'orvet fragile au sein des haies bordant les fossés.

- **Mammifères**

L'aire d'étude immédiate reste propice au cortège des mammifères terrestres, voire semi-aquatiques sur la partie sud. En effet, plusieurs espèces communes ont été détectées (par indice de présence le plus souvent) comme le Lièvre d'Europe ou le Blaireau européen.

Aussi, une espèce menacée est présente dans les talus de bord de route sur la fange sud, le Lapin de Garenne (un terrier a été découvert). De plus, après prospection sur le terrain et recherche bibliographique, une espèce protégée très commune peut être considérée comme présente : le Hérisson d'Europe.

- **Insectes**

Au total, 19 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères.

Ainsi, 9 espèces de papillons de jours ont été répertoriés, 4 espèces d'orthoptères, 3 odonates, un coléoptère et deux hyménoptères notables. Quelques habitats sont en effet favorables comme les talus au sud, les lisères de haies nord et sud, les bordures de route enrichies, la végétation bordant la mare au sud-est ainsi que les vieux chênes exposés et implantés dans les linéaires de haies nord et est. Aussi, une espèce protégée est présente au sein de ces dernières, le Grand Capricorne.

- Espèces observées dans l'aire d'étude immédiate :



Vieux chêne occupé par le Grand Capricorne dans la haie située à l'est (par K. Richard @ Biotope2024)

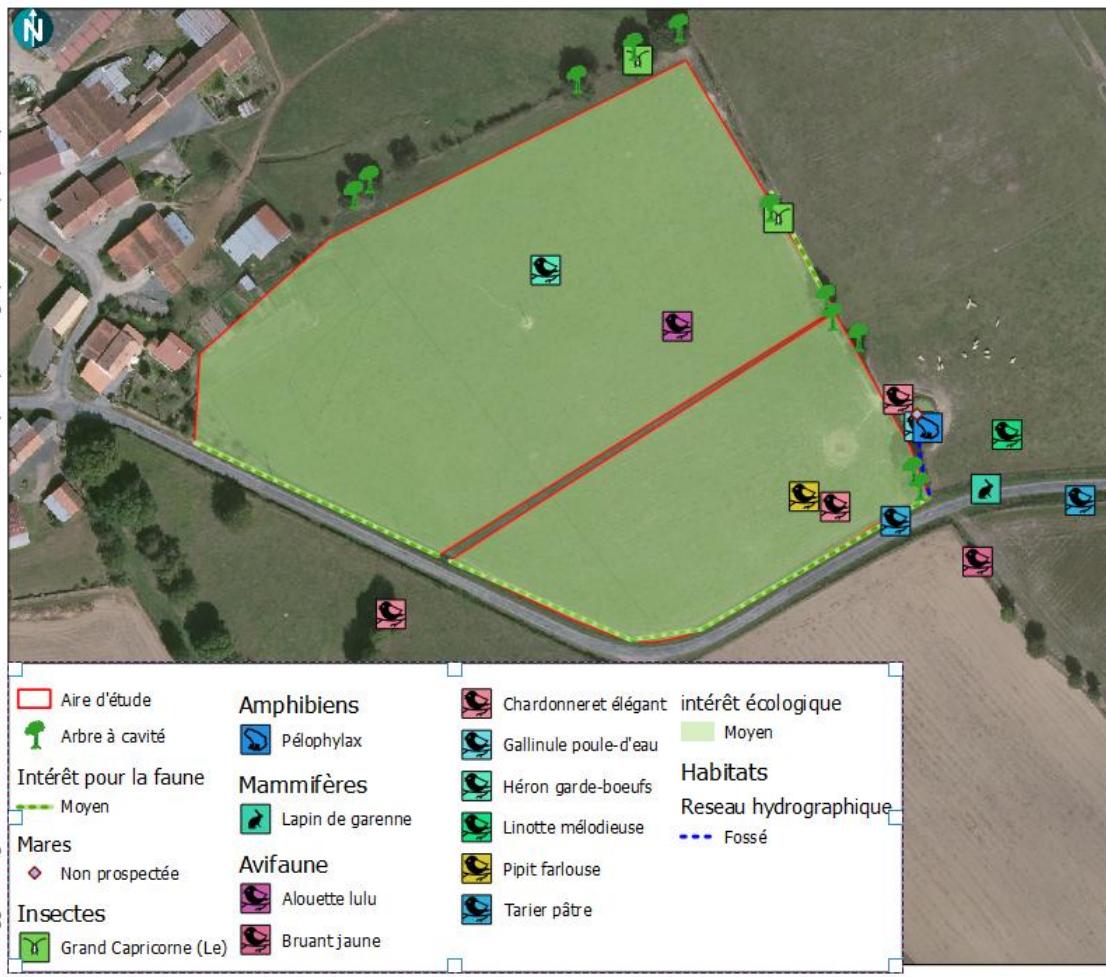


Tarier pâtre; les fils lui servent de perchoir pour chanter et surveiller son territoire (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude immédiate présente des intérêts pour la faune considérée comme moyens dans l'ensemble. Plusieurs espèces ont en effet **un statut de menace et d'enjeu écologique assez important, voire fort.**

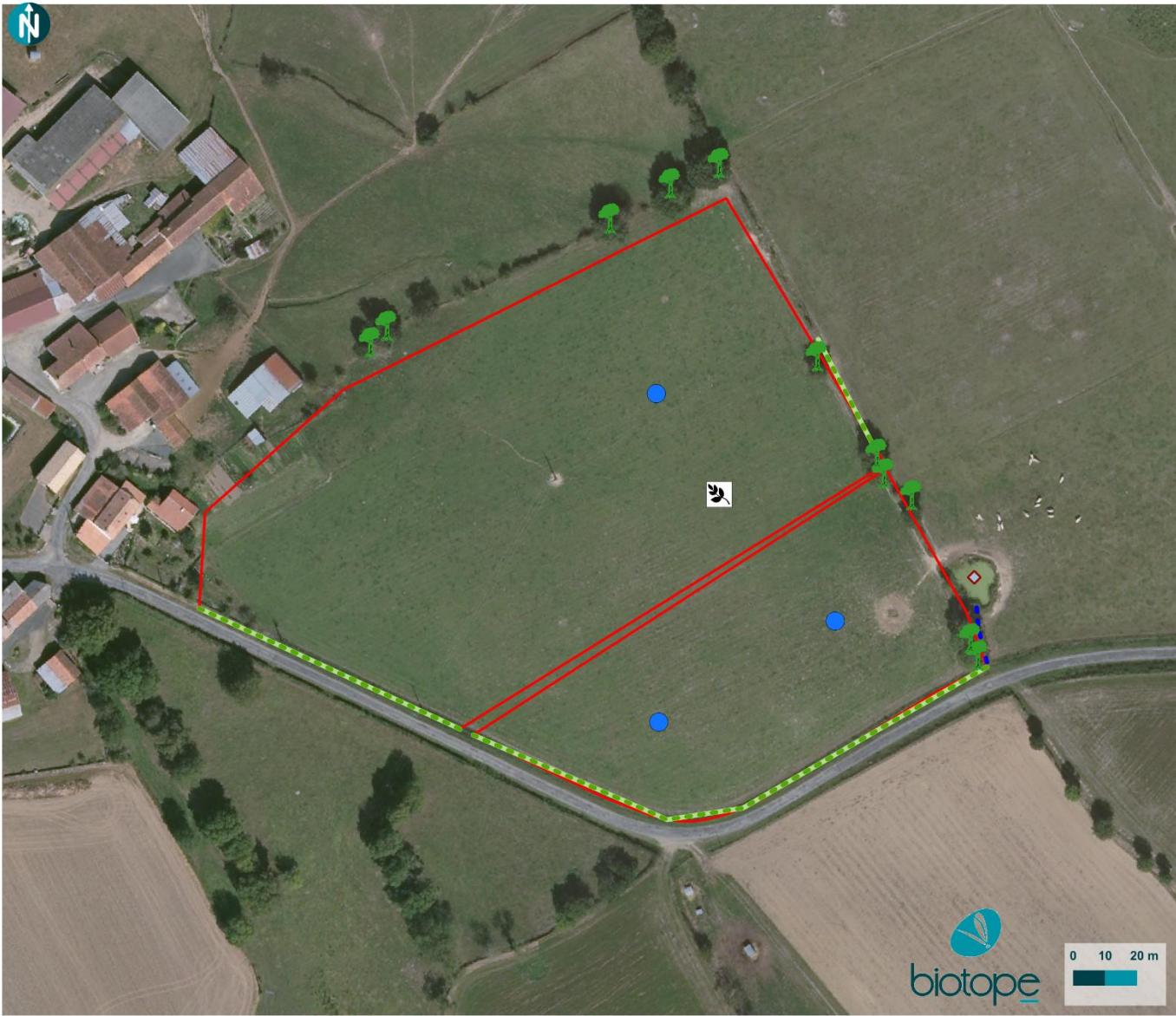
Ainsi les enjeux restent faibles pour les amphibiens, faibles à moyens pour les mammifères, moyen dans l'ensemble pour l'avifaune et localement forts pour les insectes. Les reptiles, quant à eux démontrent un enjeu faible dans sa globalité hormis pour l'Orvet fragile.



Carte 36 : Sites 13 et 22 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

6.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Les habitats en présence présentent un intérêt faible	
	Flore	Une espèce menacée est présente sur le site	
Zones humides	Le site abrite des sols visés par l'arrêté zone humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible en général à	Fort localement pour le Grand Capricorne (chênes sénescents dans les haies nord et est)
	Reptiles	Faible en général à	Fort localement pour l'Orvet où les sols restent meubles (notamment au pied des haies nord et est)
	Amphibiens	Faible (mare adjacente au sud-est et les haies proches)	
	Mammifères	Faible à	Moyen (les talus au sud ainsi que l'ensemble des haies))
	Oiseaux	Moyen dans l'ensemble, l'aire d'étude étant attractive dans sa globalité au vu du nombre d'espèces inventorierées au sein du site et en ses abords direct	
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Faible à	Moyen (zone de chasse en lisière des haies) mais il ne peut être exclu que des enjeux forts soient effectifs au vu des vieux arbres à cavités qui sont présents dans l'aire d'étude immédiate
Intérêt paysager		La sensibilité est moyenne au niveau du hameau de la Prévézalière	



Diagnostic écologique & zones humides UTN :

Synthèse des enjeux

N°13 Commune de L'Absie

Aire d'étude

Pédo

Sols visés par l'arrêté Zone Humide copier

Humide

Flore

Espèce menacée

 Psammophiliella muralis (L.) Ikonn., 1976

Faune

 Arbre à cavité

Mares

 Non prospectée

Habitats

Reseau hydrographique

 Fossé

Intérêt pour la faune

 Moyen

Carte 37 : Sites 13 et 22 – Synthèse des enjeux

6.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :

E

- **Eviter l'atteinte à la zone humide**

- **Préconisations pour la faune :**

- Préserver et maintenir la haie en l'état, voire les améliorer (notamment à l'est) avec élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
- Le maintien des haies basses est aussi conseillé sur toute la frange ouest et sud de façon à préserver les espèces d'oiseaux menacées qui s'y reproduisent
- Si possible, éviter le surpâturage et mettre en place une rotation ; le cas échéant, laisser des zones en friche (très important pour les insectes)
- La mare au sud-est, en marge de l'aire d'étude, est un plus indéniable pour la biodiversité (à préserver)
- Eviter l'accès des haies aux animaux et laisser à minima 3m entre l'axe de la haie et la clôture. Toute la faune en bénéficiera.

7 SITE N°14 - COMMUNE DE L'ABSIE – RUE FERNAND GOUGEARD

7.1 Diagnostic paysager

7.1.1 Contexte

Le village de l'Absie se situe au niveau d'une crête à environ 250 mètres d'altitude. Il est entouré de nombreux ruisseaux, contribuant à créer un paysage de vallées. Au nord, la forêt de l'Absie ferme les vues sur le paysage.

7.1.2 Sensibilité

Le site est visible depuis la RD 744, partiellement masquée par un front arboré (vue n°67). Les vues depuis la RD 136 sont plus ouvertes (vues n°68 et 69). La parcelle se trouve en contrebas, est entourée de bâtiments à usage industriel ou d'habitation, et se trouve en entrée de centre-ville de L'Absie.

L'Abbaye Notre-Dame de L'Absie, monument historique (partiellement inscrit-classé), est quant à elle masquée par le front bâti et arboré (vue n°69), donc non perceptible depuis la parcelle.

Le GR 364, reliant Plein Bois (Vienne) aux Sables-d'Olonne (Vendée), traverse également le village de l'Absie. Il n'est néanmoins pas perceptible depuis le site.

La sensibilité est donc négligeable pour ce qui est du patrimoine et du tourisme. Néanmoins, elle s'avère être négligeable à moyenne depuis les axes routiers principaux (RD 949 bis, 744 et 136) et plutôt moyenne quant aux habitations se trouvant juste autour.



Figure 16 : Vue n°66 depuis la RD 744 sur le site, partiellement masqué par une végétation, bien qu'éparse.



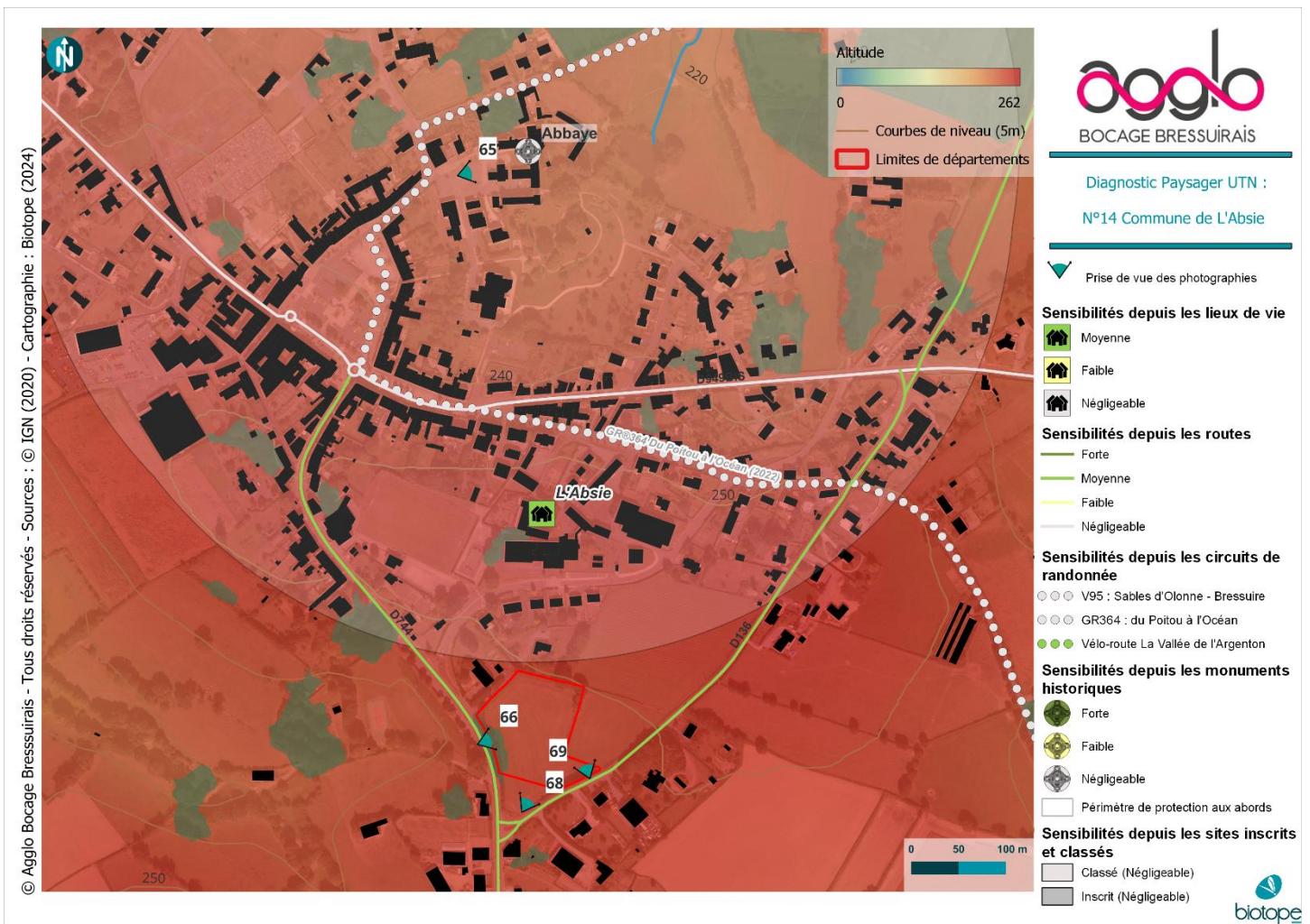
Figure 18 : Vue n°68 depuis le sud de la parcelle



Figure 17 : Vue n°69 au sud-est de la parcelle, en direction du centre-bourg de l'Absie



Figure 19 : Vue n°65 sur l'Abbaye de l'Absie (source : Biotope)



Carte 38 : Site 14 - Sensibilités paysagères

7.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel				
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)	
ZNIEFF de type 1	540006860	FORET DE L'ABSIE : Important cortège d'espèces plus ou moins turficoles en bordure des étangs méso-oligotrophes, certaines rares/menacées : Osmonde royale (<i>Osmunda regalis</i>), Blechnum piquant (<i>Blechnum spicant</i>), taillis tourbeux à Saule à oreillettes (<i>Salix aurita</i>), bétulaie à Bouleau pubescent (<i>Betula pubescens</i>), essence 'boréale' très rare en région POITOU-CHARENTES, bourbiers intraforestiers à Lysimaque des bois (<i>Lysimachia nemorum</i>) et Stellaire des marais (<i>Stellaria alsine</i>). Ponctuellement, pelouses calcifuges à Nard raide (<i>Nardus stricta</i>) et Gaillet des rochers (<i>Galium saxatile</i>)	900 m au nord	



Carte 39 : Site 14 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

7.2.1

Habitats et flore

Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Végétations annuelles commensales des cultures	82.3 / NC	Moyen	Faible	0,997

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'a été recensée.

Espèces patrimoniales, protégées, exotiques envahissantes et/ou observées :

Espèce	Status	Effectifs
<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtek & Chrtková, 1983	Invasive avérée	100
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Invasive potentielle	18
<i>Cotoneaster</i> Medik., 1789 [nom. cons.] sp.	A surveiller	1



Carte 40 : Site 14 - Habitats naturels et flore

7.2.2

Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Végétations annuelles commensales des cultures	82.3 / NC	NC	0,997

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
13/12/2023	1	95	30	95	0	0	0	0	Schiste très altéré	Non humide
13/12/2023	2	120	40	120	0	0	0	0		Non humide
13/12/2023	3	90	0	90	0	0	0	0	Arrêt volontaire car sol trop gorgé d'eau	Humide



Carte 41 : Site 14 - Recensement des zones humides

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statuts	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Ubiquiste	Verdier d'Europe	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Deux individus
	Anthropophile	Choucas des tours	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un couple
	Anthropophile	Serin cini	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un chanteur
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Deux individus
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Linotte mélodieuse	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un couple
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Faucon crécerelle	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
Amphibien	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Un individu
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Grenouille agile	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Un individu
Reptiles	Bocage et boisements	Couleuvre verte et jaune	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Lézard à deux raies	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Un individu
	Anthropophile	Lézard des murailles	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Mammifères	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Insectes	Zones humides	Agrion mignon	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Quatre individus

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

• Avifaune

Au total, 21 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 16 sont protégées. Parmi celles-ci, 8 concernent des espèces dites d'intérêt ce qui représente une partie importante des taxons inventoriés durant les prospections.

Cependant, la plupart de ces espèces n'utilisent pas l'aire d'étude immédiate pour y nidifier. En effet, quelques-unes nichent à proximité et l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. Seules le Chardonneret élégant et le Verdier d'Europe semblent avoir nichés dans les haies délimitant la parcelle ou alors juste en marge extérieure. La plupart des autres espèces ont été observées en chasse ou au repos dans les haies (arbustes, ronciers...) et dans la parcelle en friche. C'est le cas du Moineau domestique, de l'Hirondelle rustique, du Choucas des tours et du Faucon crécerelle.

La Linotte mélodieuse, en revanche, est susceptible de nicher dans la haie basse au sud-est mais elle n'a fait que naviguer au-dessus des divers terrains en cette année 2024 et enfin, le Serin cini a probablement niché dans l'allée ornementale au sud de l'aire d'étude.

• Amphibiens

Concernant le cortège des amphibiens, deux espèces ont été détectées, dont une à l'extérieur du site. Il s'agit d'un contact auditif assez éloigné, au sud-ouest de l'aire d'étude, du genre *Pelophylax* ; l'autre étant la Grenouille agile où un individu immature a été observé en dispersion au sud dans la parcelle. Le site ne comporte pas de point d'eau.

Aucun suivi nocturne n'ayant été effectué, il reste difficile de détecter ces espèces en journée (et en période tardive). En revanche, au vu des habitats, des recherches bibliographiques et de nos connaissances du terrain, il est possible qu'une autre espèce utilise le site en hivernage et/ou en transit : le Crapaud épineux.

• Reptiles

Pour le cortège des reptiles, une seule espèce a été détectée malgré la pose d'une plaque prévue à cet effet. Bien que le site soit relativement favorable, notamment au niveau des haies (ouest, nord et est), la parcelle reste quasi enclavée par 3 routes ce qui rend les déplacements plus difficiles.

L'espèce observée sur site est le Lézard à deux raies et l'on peut considérer comme présentes, à minima, deux autres espèces : le Lézard des murailles et la Couleuvre verte et jaune. Les habitats relevés et les recherches bibliographiques vont en effet en ce sens.

• Mammifères

L'aire d'étude immédiate est peu propice au cortège des mammifères mis à part pour la dispersion et les phases de transit où la parcelle joue ici un rôle de corridor entre le sud du centre-ville et les villages de la Foye et du Petit Paris ; cette dernière jouxtant la campagne ouest à celle de l'est.

Enfin, après prospection sur le terrain et recherche bibliographique, une espèce protégée très commune peut être considérée comme présente : le Hérisson d'Europe.

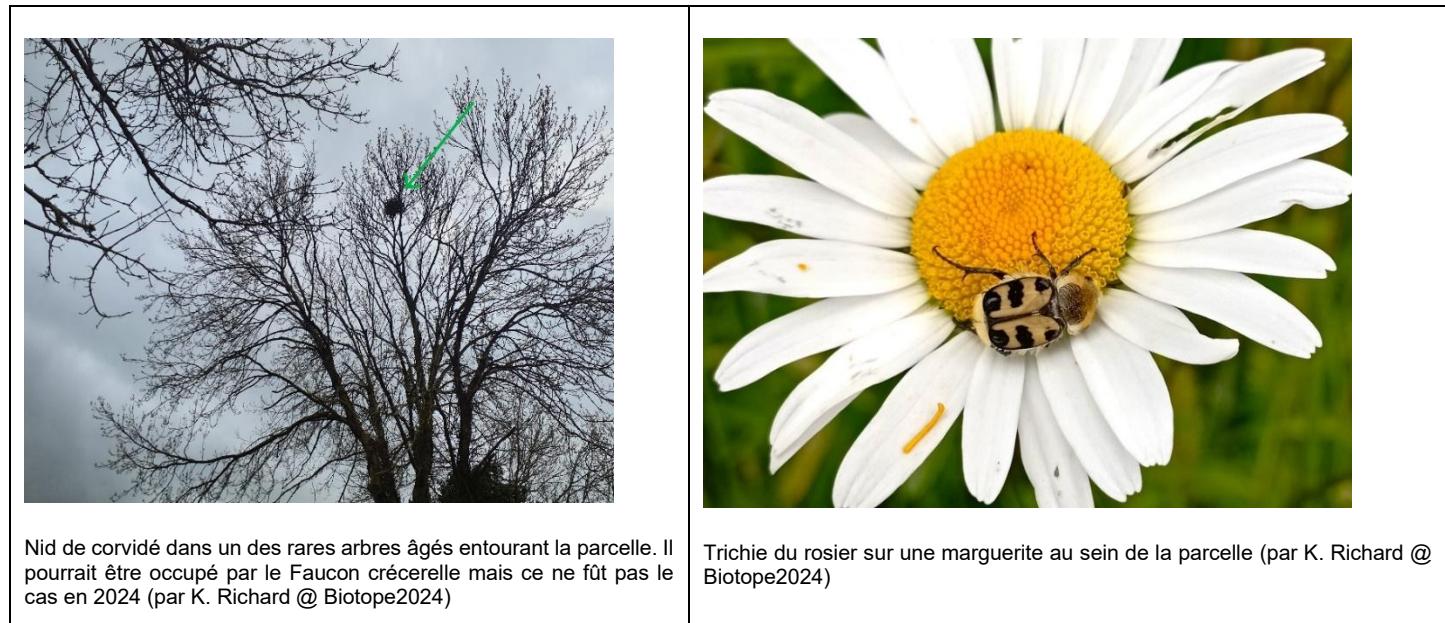
• Insectes

Au total, 21 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères.

Ainsi, 9 espèces de papillons de jours ont été répertoriés, 5 espèces d'orthoptères, 5 odonates, deux coléoptères notables. Quelques habitats sont en effet favorables comme les lisères de haies nord, ouest et sud-est, les ronciers et les secteurs encore fleuris de la parcelle enfrichée.

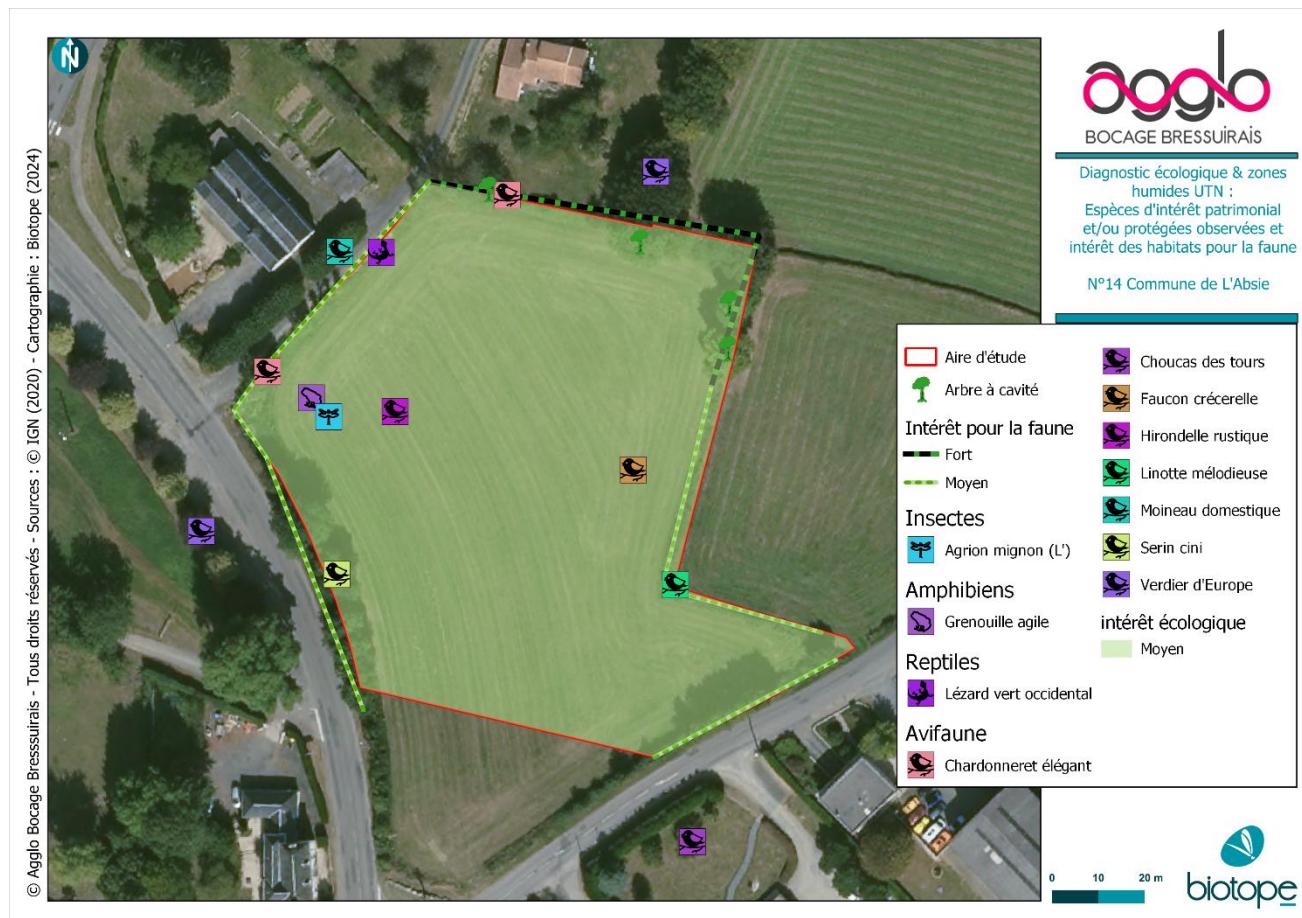
L'essentiel des espèces restent communes à très communes hormis une qui est menacée à l'échelle départementale, l'Agrion mignon dont les effectifs étaient essentiellement localisés au sud-ouest dans la friche. A l'instar de la Grenouille agile, citée ci-dessus, les Agrions étaient en phase de dispersion, après maturation, en chasse et à la conquête d'un nouveau point d'eau à coloniser.

- Espèces observées dans l'aire d'étude immédiate :



Bilan et enjeux associés

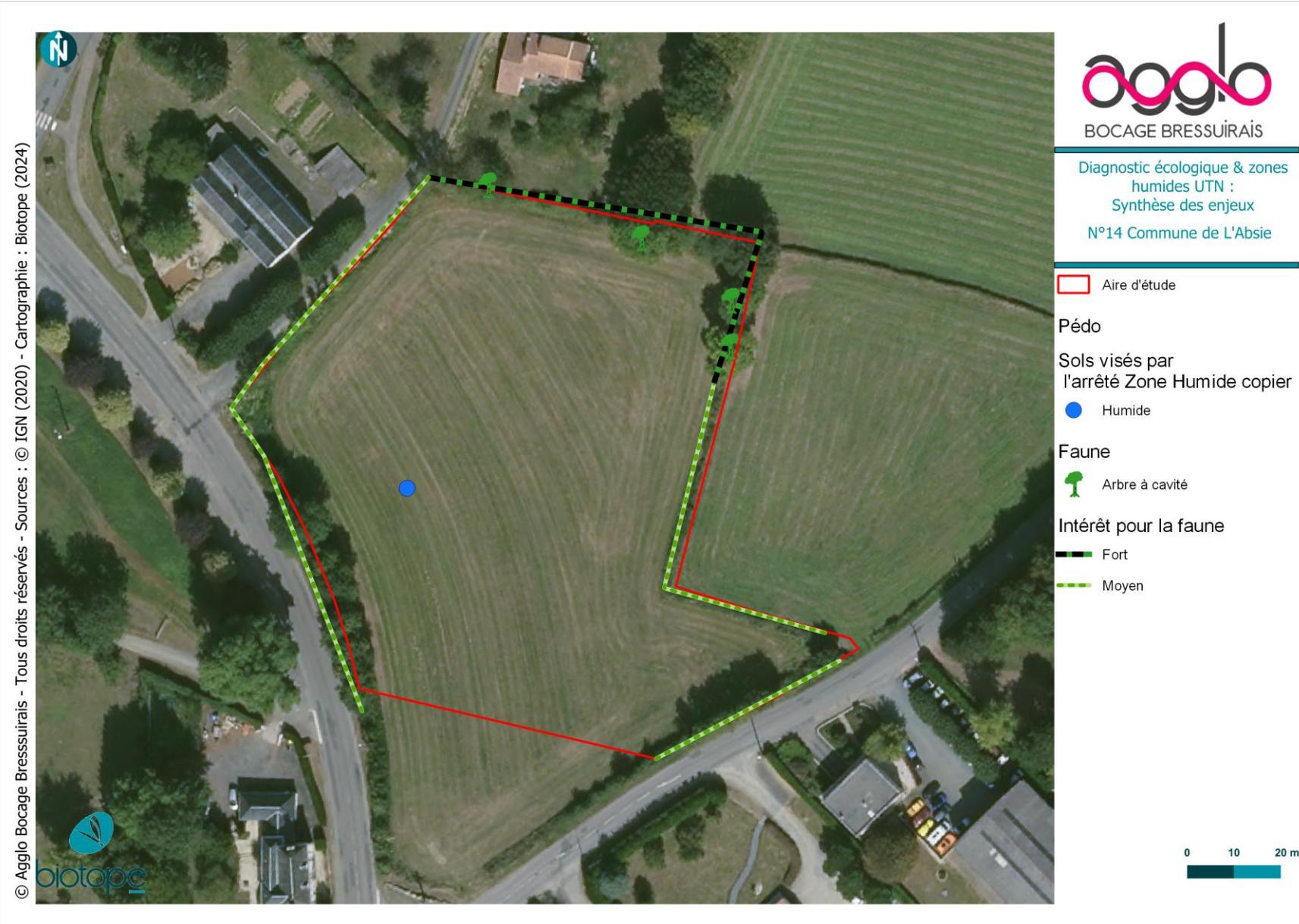
L'aire d'étude présente **peu d'intérêts pour la faune en général**. Seules quelques espèces d'oiseaux à enjeux moyens nichent ou sont susceptibles de nicher au sein de l'aire d'étude immédiate. Sinon, les enjeux restent faibles pour tous les groupes hormis les insectes où la parcelle sert visiblement de zone de transit et d'alimentation pour une espèce menacée, l'Agriorn mignon. Les enjeux sont considérés comme faibles à moyens.



Carte 42 : Site 14 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

7.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Les habitats en présence présentent un intérêt faible	
	Flore	Aucune espèce végétale protégée ou menacée n'est présente sur le site	
Zones humides	Un relevé a montré un sol visé par l'arrêté Zone humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible à	Moyen (lisières des haies bien exposées, ronciers et secteur fleuris)
	Reptiles	Faible dans l'ensemble (réseau de haies)	
	Amphibiens	Faible (réseau de haies et zones de friches pour les déplacements)	
	Mammifères	Faible (réseau de haies et zones de friches pour les déplacements)	
	Oiseaux	Faible à	Moyen dans l'ensemble (les haies, basses ou arbustives, restent l'enjeu principal)
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Faible à	Moyen (zone de chasse en lisière des haies) . Il est possible que les bâtiments implantés à proximité soient occupés par des colonies ce qui ferait de l'aire d'étude un secteur de transit et de chasse de premier plan avant d'atteindre la campagne proche.
Intérêt paysager	Sensibilité paysagère moyenne depuis la route		



Carte 43 : Site 14 – Synthèse des enjeux

7.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction

E

- **Préconisations pour la faune :**
- Préserver et maintenir les haies et les ronciers en l'état et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
- Eviter toute implantation du bâti à moins de 15m de la haie nord afin de permettre aux oiseaux de nidifier et aux reptiles d'y évoluer (zone de thermorégulation)
- Préserver des secteurs de friche le long des haies sur la moitié nord de l'aire d'étude
- **Eviter l'atteinte à la zone humide**

8 SITES N°16 ET 23- COMMUNE DE MAULEON – LE TEMPLE

8.1 Diagnostic paysager

8.1.1 Contexte

Le village du temple et les deux parcelles du site se trouvent en haut d'une crête, au milieu d'un territoire vallonné, donnant lieu à des paysages particuliers. La position dominante du bourg devrait alors permettre d'ouvrir des vues relativement lointaines sur le paysage alentour. Le bocage, bien que dispersé, contribue néanmoins à masquer en partie ces vues.

8.1.2 Sensibilité

Pour ce qui est du site n°16, la partie sud de la parcelle est visible depuis le village du Temple, les maisons les plus proches ayant des vues ouvertes et directes sur la parcelle (vue n°8). Cette dernière est partiellement cachée de la route départementale 149 bis par une haie. La partie nord (au-dessus de l'étang), reste plus masquée du fait d'une végétation relativement abondante (vue n°5). Un parc éolien composé de 4 éoliennes est aussi visible au sud, depuis les deux parcelles.



Figure 20 : Vue n°5 sur la parcelle 16, au nord.



Figure 21 : Vue n°8 sur la parcelle 16, au sud.

Comme pour la parcelle 16, la parcelle 23 offre des vues sur Le Temple et sur le parc éolien (vue n°10). La vue n°12, prise depuis la parcelle 23 mais dirigée vers le nord, montre que le bocage masque en grande partie les vues, et qu'il y a peu de sensibilité au niveau paysager de ce côté.

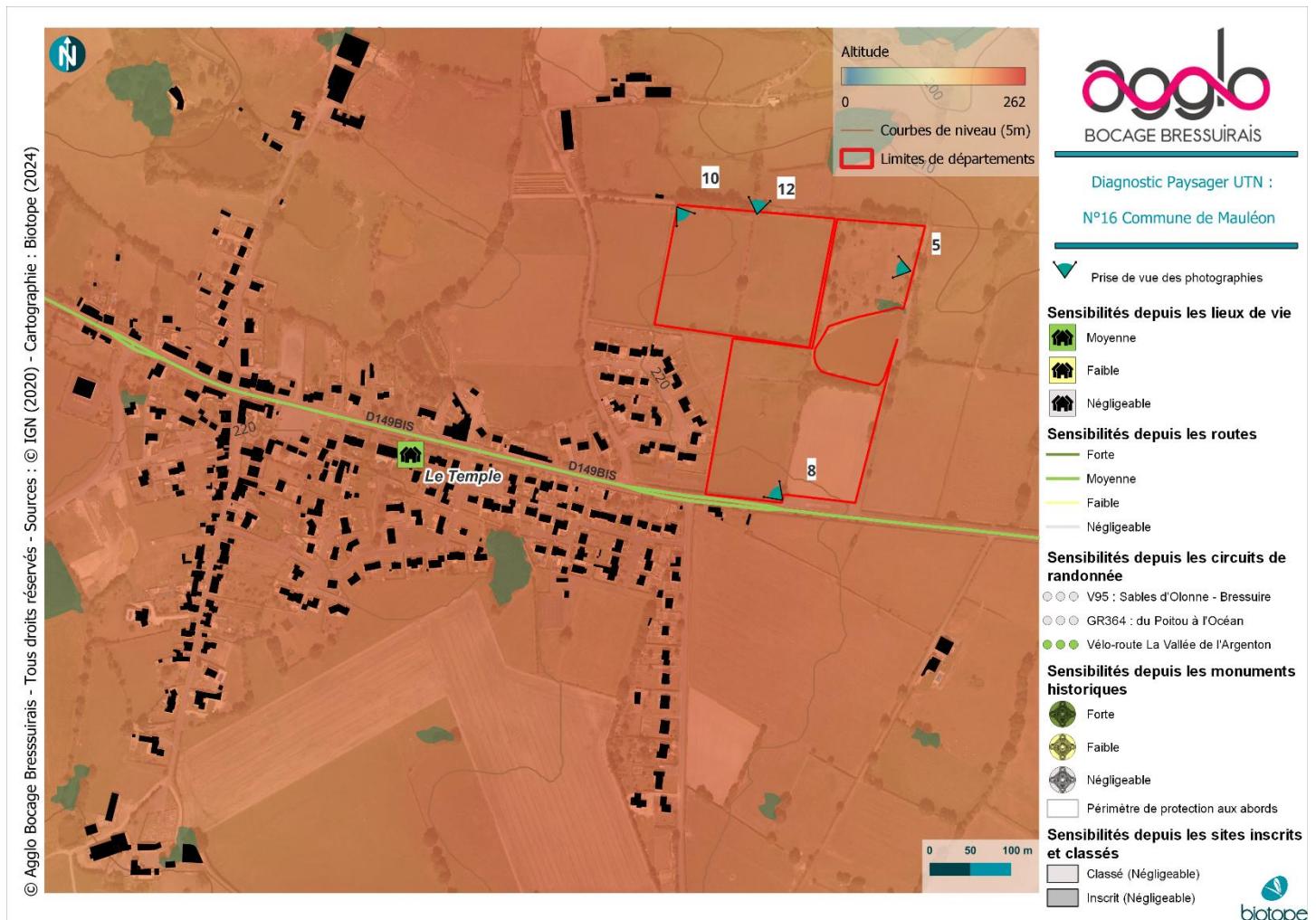


Figure 22 : Vue n°10 dirigée vers la parcelle 23, montrant les vues sur Le Temple



Figure 23 : Vue n°12, non dirigée vers la parcelle

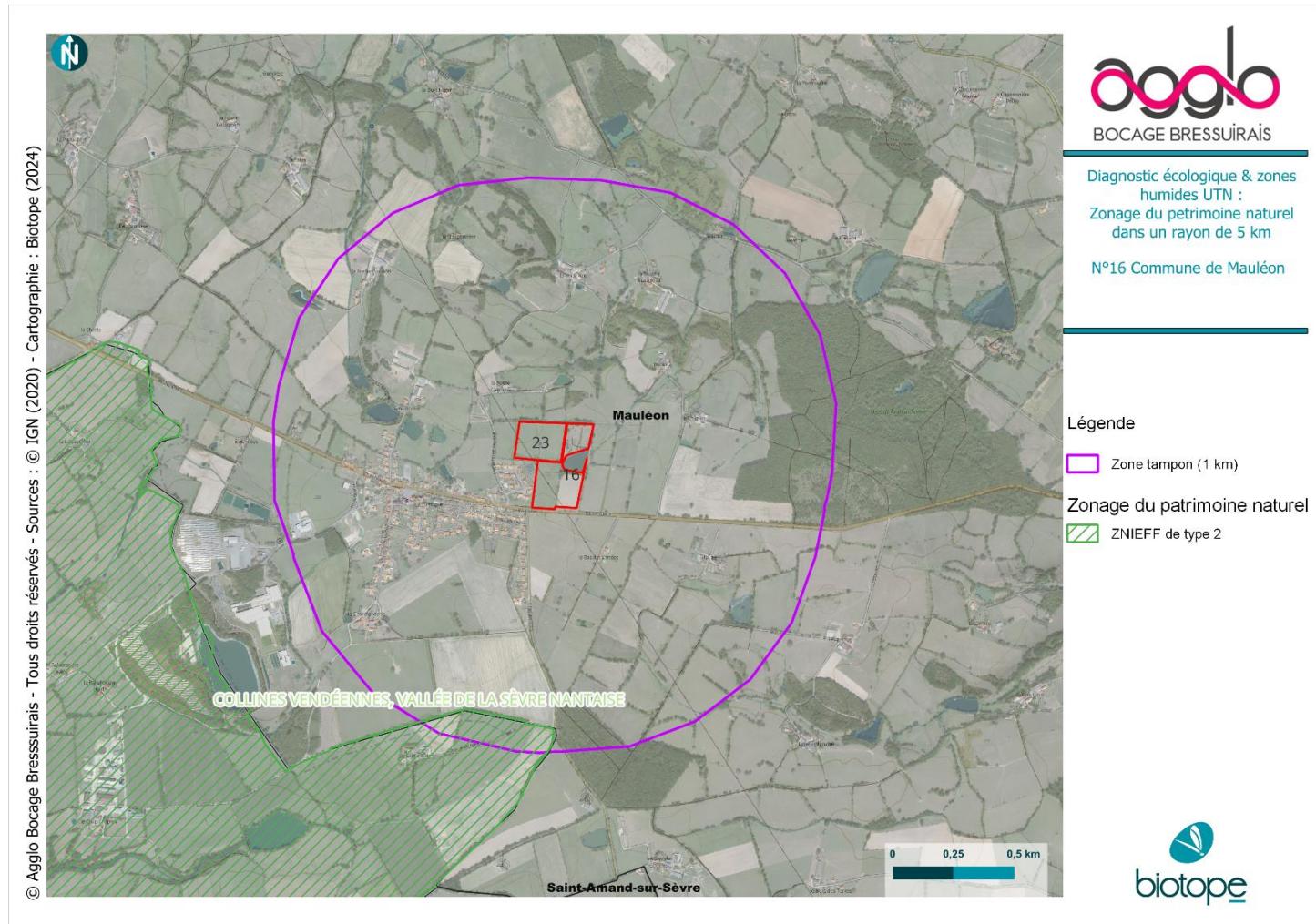
Finalement, la sensibilité de ces deux parcelles varie entre moyenne (à proximité des habitations) à négligeable. Des vues sont aussi possibles depuis la RD 149 bis, départementale structurante.



Carte 44 : Sites 16 et 23 - Sensibilités paysagères

8.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
ZNIEFF de type II	520616288	COLLINES VENDÉENNES, VALLÉE DE LA SÈVRE NANTAISE : Intérêt entomologique et floristique. Bois, pâturages mésophiles à xérophiles, prairies humides à tourbeuses, affleurements rocheux constituent les milieux les plus intéressants. 26 espèces patrimoniales d'insectes ont été dénombrées (dont le Grand capricorne, d'intérêt européen) ainsi que 32 espèces de plantes (dont le Peucédan de France, menacé par la voie de contournement de Pouzauges). Cet ensemble de milieux reste très riches malgré la mise en culture et l'extension des bourgs.	850 m au nord et au sud



Carte 45 : Sites 16 et 23 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

8.2.1

Habitats et flore

Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Cultures	82 / I1.1	Non évalué	Faible	0,835
Eaux douces stagnantes	22 / NC	Non évalué	Non applicable	0,034
Mégaphorbiaies mésotropheuses acidiphiles à acidiphiles	37.1 / E5.42	Moyen	Moyen	0,006
Ourlets acidiphiles à Fougère aigle	31.86 / E5.3	Mauvais	Faible	0,005
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	Moyen	Faible	0,13
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	Non évalué	Faible	0,024
Pelouses des bords de chemins	38.1 / E5.1	Moyen	Faible	0,116
Prairie marécageuse à Cirse des prairies et Scorsonère des prés	37.312 / E3.512	Bon	Fort	0,021
Prairies hygrophiles des sols plus ou moins engorgés en surface	37.2 / E3.4	Mauvais	Faible	0,409
Prairies hygrophiles pâturées acidiphiles à acidiphiles	37.21 / E3.41B	Moyen	Faible	0,359
Prairies mésophiles fauchées	38.21 / E2.21	Moyen	Moyen	1,035
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	Moyen	Faible	1,028
Prairies oligotrophes acidiphiles hygrophiles	37.312 / E3.513	Mauvais	Fort	0,365
Saulaies marécageuses	44.921 / F9.211	Mauvais à moyen	Moyen	0,049
Végétations annuelles hyperpiétinées	87.2 / E1.E	Moyen	Faible	0,087
Végétations flottantes non enracinées	22.4 / C1.22	Mauvais	Faible	0,019
Gazons amphibiens des dépressions	53.4 / C3.1	Mauvais	Moyen	0,013
Prairies hygrophiles pâturées acidiphiles à acidiphiles	37.21 / E3.41B	Moyen	Faible	2,77
Prairies oligotrophes acidiphiles hygrophiles	37.312 / E3.513	Moyen	Fort	0,159
Végétations annuelles hyperpiétinées	87.2 / E1.E	Moyen	Faible	0,017
Végétations flottantes non enracinées	22.4 / C1.22	Mauvais	Faible	0,012

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Espèce	Status	Etat de conservation	Enjeu écologique	Effectifs
<i>Carex hostiana DC., 1813</i>	NT	Moyen	Moyen	5

Espèces exotiques envahissantes observées :

Espèce	Status	Effectifs
<i>Lemna minuta Kunth, 1816</i>	Invasive avérée	100
<i>Robinia pseudoacacia L., 1753</i>	Invasive avérée	16



Carte 46 : Sites 16 et 23 - Habitats naturels et flore

8.2.2

Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Cultures	82 / I1.1	p.	0,835
Eaux douces stagnantes	22 / NC	Pro parte / p. (A)	0,034
Mégaphorbiaies mésotrophees acidiphiles à acidiphiles	37.1 / E5.42	H.	0,006
Ourlets acidiphiles à Fougère aigle	31.86 / E5.3	p.	0,005
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	p.	0,13
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	NC	0,024
Pelouses des bords de chemins	38.1 / E5.1	p.	0,116
Prairie marécageuse à Cirse des prairies et Scorsonère des prés	37.312 / E3.512	H.	0,021
Prairies hygrophiles des sols plus ou moins engorgés en surface	37.2 / E3.4	H.	0,409
Prairies hygrophiles pâturées acidiphiles à acidiphiles	37.21 / E3.41B	H.	0,359
Prairies mésophiles fauchées	38.21 / E2.21	p.	1,035
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	p.	1,028
Prairies oligotrophes acidiphiles hygrophiles	37.312 / E3.513	H.	0,365
Saulaies marécageuses	44.921 / F9.211	H.	0,049
Végétations annuelles hyperpiétinées	87.2 / E1.E	NC	0,087
Végétations flottantes non enracinées	22.4 / C1.22	Non caractéristique (A)	0,019
Gazons amphibiés des dépressions	53.4 / C3.1	H.	0,013
Prairies hygrophiles pâturées acidiphiles à acidiphiles	37.21 / E3.41B	H.	2,77
Prairies oligotrophes acidiphiles hygrophiles	37.312 / E3.513	H.	0,159
Végétations annuelles hyperpiétinées	87.2 / E1.E	NC	0,017
Végétations flottantes non enracinées	22.4 / C1.22	Non caractéristique (A)	0,012

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
14/12/2023	23	70	30	50	0	0	0	0	Sol perturbé. 2ème horizon A à 50 cm	Non humide
14/12/2023	24	120	0	120	0	0	0	0		Humide
14/12/2023	25	85	0	85	0	0	0	0		Humide
14/12/2023	26	70	0	70	0	0	0	0		Humide
24/04/2024	42	100	20	100	0	0	0	0	Traces rédoxiques observées à partir de 20centimètres de sol qui se prolongent en profondeur jusqu'à 1m	Humide
24/04/2024	43	100	20	100	0	0	0	0	Traces rédoxiques observées dans les 20 premiers centimètres de sol qui s'intensifie en profondeur jusqu'à 1m	Humide
24/04/2024	44	100	15	100	0	0	0	0	Traces rédoxiques observées à partir de 15 centimètres de sol qui se prolongent en profondeur jusqu'à 1m	Humide



■ Aire d'étude

Sols visés par l'arrêté Zone Humide

● Humide

● Non humide

Habitats visés

Carte 47 : Sites 16 et 23 - Recensement des zones humides

8.2.3

Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statuts	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Trois couples
	Ubiquiste	Verdier d'Europe	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Entre 6 et 10 individus
	Anthropophile	Effraie des clochers	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Faible	Un individu
	Anthropophile et Bocages	Chevêche d'Athéna	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un individu
	Bocages et boisements	Fauvette des jardins	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Bocages et boisements	Tourterelle des bois	Oui	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	Deux couples
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Alouette lulu	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Alouette des champs	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un chanteur
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Oedicnème criard	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Zones humides	Héron garde-boeufs	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	6 individus
	Zones humides	Gallinule poule d'eau	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un couple
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 20 et 30
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Oui	Aucun	Protégée	Faible	Entre 10 et 15
	Bocages et boisements	Rainette verte	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Entre 2 et 4
	Bocages et boisements	Triton crêté	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
	Bocages et boisements	Triton palmé	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Reptiles	Zones humides	Couleuvre helvétique	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 3 et 6
	Bocages et boisements	Couleuvre verte et jaune	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Vipère aspic	Non	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	/

	Bocages et boisements	Lézard à deux raies	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Anthropophile	Lézard des murailles	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 4 et 6
Mammifères	Zones humides	Putois d'Europe	Non	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	/
	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Un individu
	Bocage et boisements	Ecureuil roux	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Belette d'Europe	Non	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	/
Insectes	Zones humides	Libellule à quatre tâches	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un individu

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- Avifaune**

Au total, 35 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 27 sont protégées. Parmi celles-ci, 12 concernent des espèces dites d'intérêt ce qui représente un cortège important.

Concernant l'ensemble des oiseaux observés sur le site, une partie n'utilise pas l'aire d'étude immédiate pour y nidifier. En effet, quelques espèces nichent à proximité et l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. C'est le cas par exemple des espèces dites anthropophiles comme le Moineau domestique et l'Effraie des clochers ou encore la Chevêche d'Athéna. De la même façon, une espèce liée aux zones humides a été observée à plusieurs reprises, le Héron garde-bœufs.

La totalité des autres espèces d'intérêts sont considérées comme nicheuses possibles à certaines au sein de l'aire d'étude immédiate ou en ses abords : les Verdiers d'Europe et Chardonnerets élégants ont niché dans les allées arborées et dans le parc situé au nord de l'étang, la Fauvette des jardins dans une haie au nord-ouest, la Tourterelle des bois dans la haie centrale prolongeant l'étang ainsi qu'éventuellement dans un fourré à l'est, la Gallinule poule d'eau dans une mare implantée à l'ouest de l'étang et l'Alouette lulu probablement sur une bordure de haie au nord-ouest du site.

Enfin, l'Alouette des champs et l'Œdicnème criard n'ont pas niché au sein même de l'aire d'étude mais dans les parcelles agricoles situées à l'est. Cependant, il est possible que certaines années, les deux espèces occupent les terrains de l'aire d'étude immédiate à l'ouest.

- Amphibiens**

Concernant le cortège des amphibiens, trois espèces protégées ont été observées. De nombreuses grenouilles vertes du genre *Pelophylax* sont présentes autour de l'étang. Le Crapaud épineux est également bien représenté avec plusieurs individus se reproduisant sur les végétaux en bordure de l'étang ainsi que dans les mares situées à l'ouest. Enfin, une Rainette verte a été entendue dans une haie proche de l'étang, et d'autres plus éloignées dans les parcelles voisines situées à l'est.

Au vu des habitats très propices pour les amphibiens et des recherches bibliographiques effectuées, il est notable que deux autres espèces peuvent être considérées comme présentes, le Triton palmé et le Triton crêté. Le réseau de mares est en effet en capacité d'accueillir les deux tritons, l'un étant plus opportuniste que l'autre.

- Reptiles**

Deux espèces de reptiles ont été observées au sein de l'aire d'étude immédiate. Il s'agit de la Couleuvre helvétique et du Lézard des murailles. Cependant, au vu des habitats relevés et des recherches bibliographiques, trois autres espèces peuvent être considérées comme présentes : la Couleuvre verte et jaune, la Vipère aspic et le Lézard à deux raies.

La diversité d'habitats est en mesure d'accueillir un cortège de reptiles notable. En effet, la zone humide couvrant toute la partie sud reste très favorable à la Couleuvre helvétique. Le Lézard des murailles, espèce opportuniste et au déplacement facile, utilise comme milieu la berge ouest qui est empierrée (digue).

Les trois autres espèces qui ont besoin de lieux plus secs occupent très probablement les hauteurs des parcelles nord-ouest. Les haies épaisses et thermophiles sont en effet idéales. Malgré la pose de deux plaques, aucun individu n'a été répertorié mais les jours de passage n'étaient pas forcément très favorables au vu des mauvaises conditions météorologiques difficiles répétées.

- **Mammifères**

L'aire d'étude est propice au cortège des mammifères. Effectivement, sa situation (implantée en partie sur une zone humide et située à proximité d'un massif forestier) peut permettre d'attirer de nombreuses espèces de mammifères.

Des espèces communes et/ou ubiquistes ont été relevées sur le terrain (Renard roux, Chevreuil européen, Fouine...) et une espèce protégée a été observée (le Hérisson d'Europe) sur la route départementale n°149B. De plus, la diversité d'habitats, nos connaissances du terrain et les recherches bibliographiques peuvent également attester de la présence, à minima à proximité, de la Belette d'Europe et du Putois d'Europe ; deux espèces fortement menacées au niveau régional.

- **Insectes**

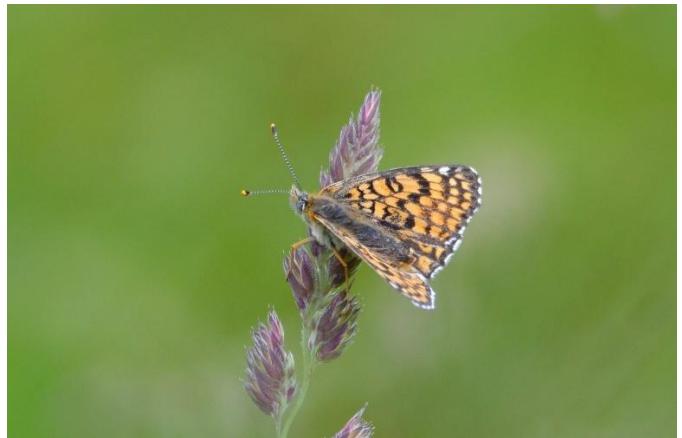
Au total, 21 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères. Ainsi, 8 espèces de papillons de jours ont été répertoriés, 2 espèces d'orthoptères, 10 odonates et un coléoptère notable. La présence de divers habitats (étangs, réseau de mares, haies basses, haies arbustives, arbres à cavités, friche, culture...) permet à des espèces diversifiées de s'épanouir.

Aussi, une espèce menacée à l'échelle régionale a été recensée. Il s'agit de la Libellule à quatre tâches qui se reproduit entre l'étang et les mares adjacentes.

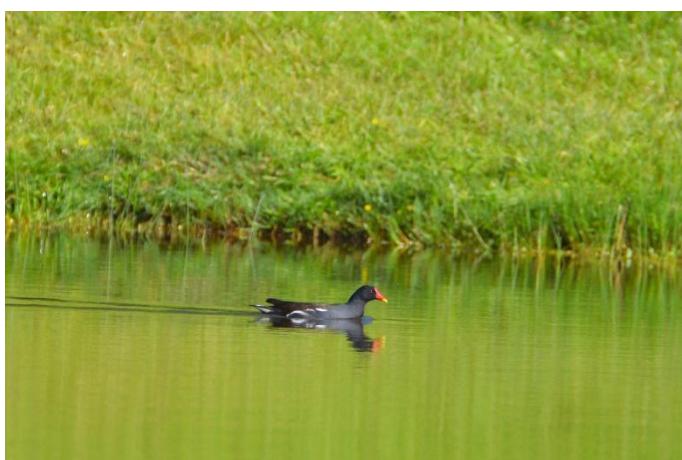
- Espèces observées dans l'aire d'étude immédiate :



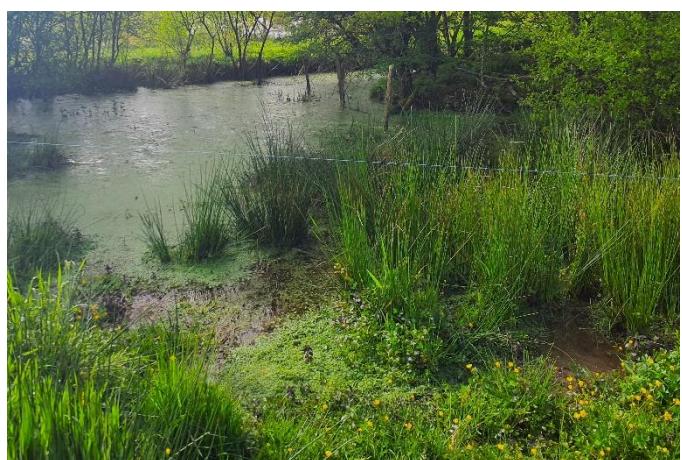
Grenouille verte sp. en bordure d'étang communal (par K. Richard @ Biotope2024)



Méléée du plantain sur graminée, un papillon prairial qui occupe les secteurs fleuris et enrichis (par K. Richard @ Biotope2024)



Gallinule poule d'eau surprise le matin à se promener sur l'étang (par K. Richard @ Biotope2024)



Une des 3 mares présentes au sein de l'aire d'étude accueillant insectes, amphibiens, reptiles et oiseaux (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude présente de forts intérêts en général pour la faune.

En effet, de nombreuses espèces à moyens et forts enjeux écologiques sont observées ou sont considérées comme présentes sur le site et ce, pour l'ensemble des cortèges faunistiques. Ainsi, les enjeux sont considérés comme moyens à forts localement pour les oiseaux, faibles à moyens pour les amphibiens et les insectes et faibles mais forts localement pour les mammifères et les reptiles.



Diagnostic écologique & zones humides UTN :
Espèces d'intérêt patrimonial et/ou protégées observées et intérêt des habitats pour la faune

N°16 Commune de Mauléon

Aire d'étude	Péléophylax	Alouette lulu	Tourterelle des bois
Arbre à cavité	Rainette verte	Chardonneret élégant	Verdier d'Europe
Intérêt pour la faune			intérêt écologique
Fort	Couleuvre helvétique, Couleuvre à collier	Chevêche d'Athéna	Fort
Moyen	Lézard des murailles	Effraie des clochers	Moyen
Mares		Fauvette des jardins	
Non prospectée		Gallinule poule-d'eau	
Insectes	Mammifères	Héron garde-boeufs	
Libellule à quatre taches (La)	Hérisson d'Europe	Moineau domestique	
Amphibiens	Avifaune	Oedicnème criard	
Crapaud épineux	Alouette des champs		

Carte 48 : Sites 16 et 23 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

8.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Plusieurs Habitats naturel présentent un intérêt fort	
	Flore	Une espèce menacée a été observée sur le site	
Zones humides	Une grande partie du site est visée par l'arrêté zone humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible à	Moyen (étangs, mares, friches, haies arbustives)
	Reptiles	Faibles à	Fort localement (zone humide au sud et réseau de haies au nord)
	Amphibiens	Faible à	Moyen (étang et mares, mais aussi les haies pour le transit et l'hivernage)
	Mammifères	Faible à	Localement fort (l'ensemble de l'aire d'étude est concerné ; la diversité d'habitats et d'espèces tout groupe est favorable aux mammifères)
	Oiseaux	Moyen, à	Fort localement (haies arborées, haies arbustives, fourrés, buissons, friches, points d'eau mais aussi le parc situé au nord de l'étang)
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Moyen mais les points d'eau, attirant les insectes, sont souvent un terrain de chasse privilégié de certaines espèces de chauve-souris. En effet, plusieurs espèces (Murins et Pipistrelles/Oreillards ont été observés au crépuscule). Il ne peut être exclu que des enjeux forts soient aussi trouvés au sein du site.	
Intérêt paysager		Sensibilité moyenne vis-à-vis des habitations à proximité	



Diagnostic écologique & zones humides UTN :
Synthèse des enjeux

N°16 Commune de Mauléon

Aire d'étude

Pédo

Sols visés par l'arrêté Zone Humide copier

Humide

Flore

Intérêt des Habitats Naturels

Fort

Intérêt des Habitats Naturels (HN)

Habitat visé par l'arrêté ZH

Espèce menacée

Carex hostiana DC., 1813

Faune

Arbre à cavité

Mares

Non prospectée

intérêt écologique

Fort



0 10 20 m

Carte 49 : Sites 16 et 23 – Synthèse des enjeux

8.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction



- Eviter les zones humides
- **Préconisations pour la faune :**
 - Préserver et maintenir les haies en l'état avec élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
 - La diversité de haies (basses, arbustives, arborées) permet également d'attirer des espèces à la niche écologique différente. De fait, les haies peuvent être sauvegarder comme telles.
 - Préservation intégrale de la zone humide (étang et réseaux de mares)
 - Débroussailler sur les parties sud et couper les jeunes saules qui referment les mares (les amphibiens, reptiles et insectes ont besoin de lumière sans quoi maintes espèces finiront par disparaître).
 - Maintenir une bande de terrain en friche de 1m le large le long des berges permettant aux amphibiens et aux odonates (libellules et demoiselles) de se reproduire en toute quiétude. Un entretien exacerbé sur la moitié de l'étang serait suffisant (partie nord). Beaucoup d'espèces d'odonates semblent tout juste se maintenir.
 - Entretien raisonnable comme la friche au nord de l'étang (c'est parfait)

9 SITE N°17 - COMMUNE DE LA CHAPELLE-SAINT-LAURENT – LE CHIRON OUEST

9.1 Diagnostic paysager

9.1.1 Contexte

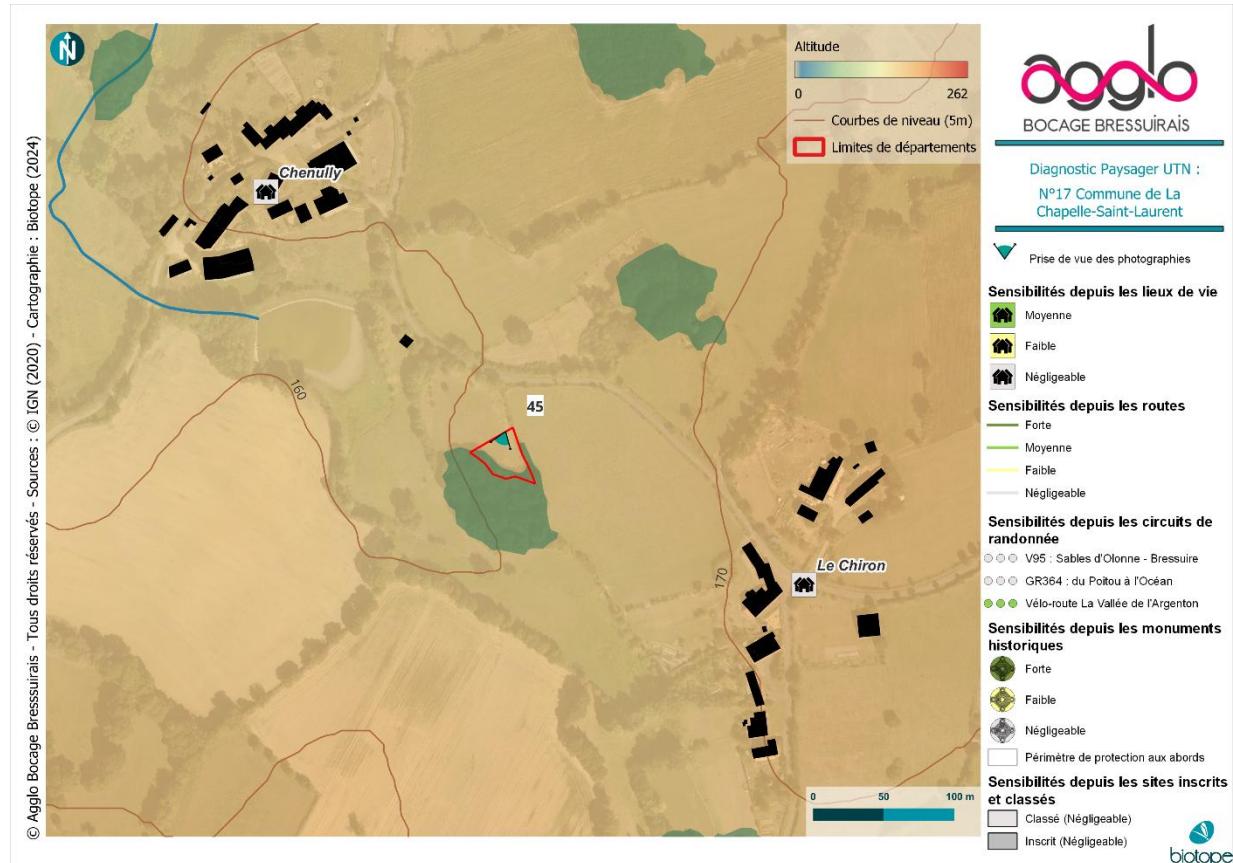
Positionné sur le côteau est du Thouaret, ce site se place au milieu d'un paysage relativement fermé. Le bocage est en effet très présent aux alentours, le site se trouvant notamment en plein cœur de l'unité paysagère du Bocage Bressuirais (ce qui n'est pas le cas de tous les sites).

9.1.2 Sensibilité

Pas de sensibilité paysagère particulière ici puisque la parcelle se trouve entourée de végétation particulièrement dense, ne permettant pas d'ouvrir les vues sur les hameaux situés aux alentours.



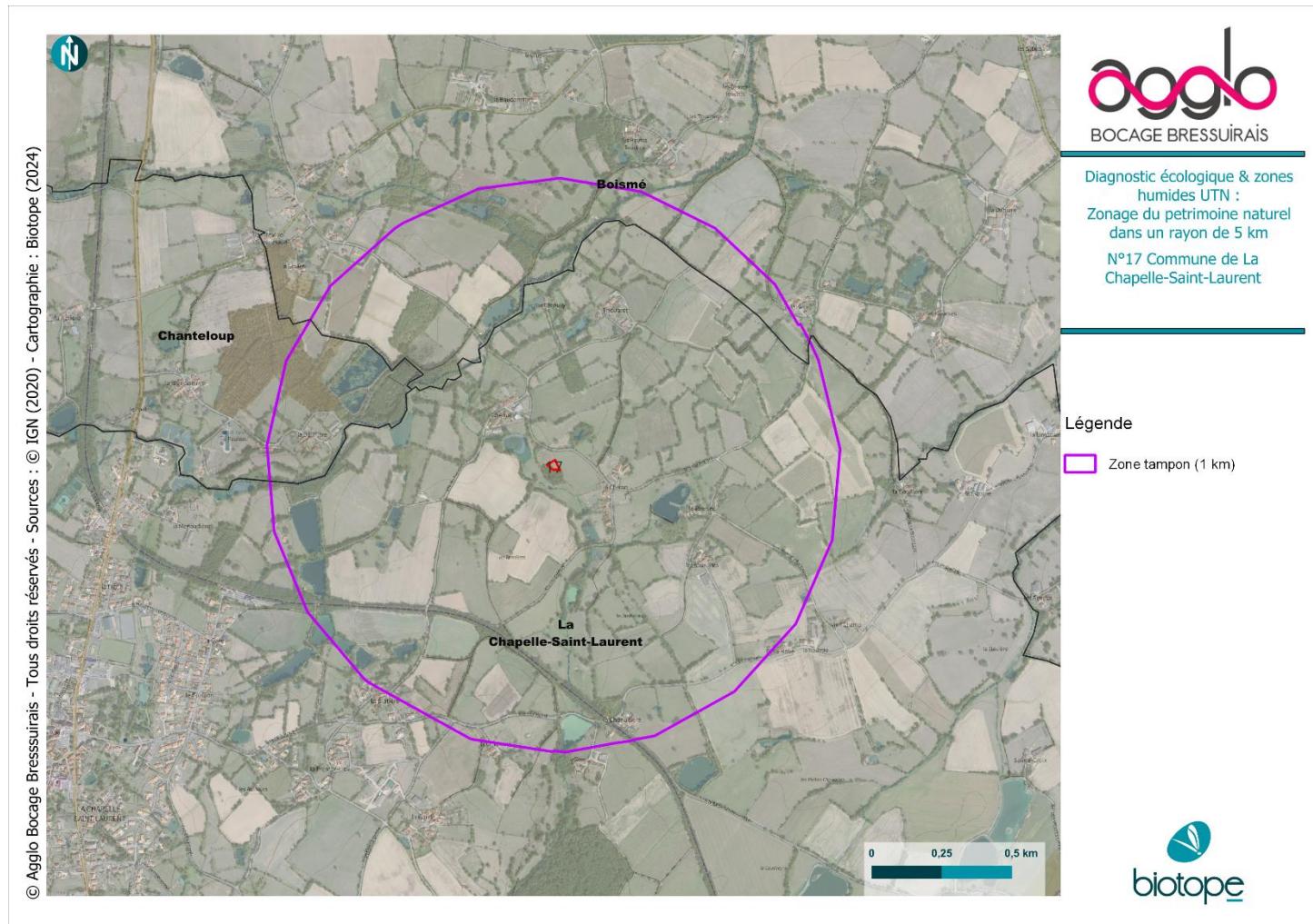
Figure 24 : Vue n°45 sur la parcelle, enserrée d'un bocage dense et haut



Carte 50 : Site 17 - Sensibilités paysagères

9.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
Ce site n'est concerné par aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un 1km			



Carte 51 : Site 17 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

9.2.1

Habitats et flore

Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Frênaies-chênaies eutrophes	41.2 / G1.A1	Moyen	Faible	0,023
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	Moyen	Faible	0,033
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	Moyen	Faible	0,032

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Aucune espèce patrimoniale, protégée ou exotiques envahissantes n'a été observée.



Carte 52 : Site 17 - Habitats naturels et flore

9.2.2 Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Frênaies-chênaies eutrophes	41.2 / G1.A1	p.	0,023
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	p.	0,033
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	p.	0,032

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
6	13/12/2023	40	0	0	0	0	0	0	Diorite tonalite dure	Non humide
7	13/12/2023	45	0	0	0	0	0	0	Diorite tonalite dure	Non humide



■ Aire d'étude

Sols visés par l'arrêté Zone Humide

● Non humide

Carte 53 : Site 17 - Recensement des zones humides

9.2.3

Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Status	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Deux individus
	Bocages et boisements	Fauvette des jardins	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Bocages et boisements	Tourterelle des bois	Oui	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	Un chanteur
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Alouette lulu	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 5 et 10
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Rainette verte	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Entre 2 et 4
	Bocages et boisements	Grenouille agile	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Un individu
	Bocages et boisements	Salamandre tachetée	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Reptiles	Zones humides	Couleuvre helvétique	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Couleuvre verte et jaune	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Vipère aspic	Non	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	/
	Bocages et boisements	Lézard à deux raies	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 3 et 5
	Anthropophile	Lézard des murailles	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 3 et 5
Mammifères	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Ecureuil roux	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Belette d'Europe	Non	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	/

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- **Avifaune**

Au total, 23 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 15 sont protégées. Parmi celles-ci, seulement 5 concernent des espèces dites d'intérêt.

Sur les 5 espèces protégées et/ou patrimoniales, 4 nichent ou sont susceptibles de nicher au sein de l'aire d'étude immédiate. Il s'agit de la Tourterelle des bois qui nidifie dans les haies arbustives et/ou arborées, de la Fauvette des jardins qui niche dans les fourrés et buissons épais, du Chardonneret élégant qui se cantonne généralement dans les haies arbustives et de l'Alouette lulu qui se reproduit au pied des haies et des lisières de boisements. Chacune d'entre-elles a niché au sein du site ou à proximité direct. Les habitats au sein de cette dernière étant fonctionnels pour chacune des espèces précitées.

Ainsi, seule l'Hirondelle rustique ne niche pas dans l'aire d'étude mais l'utilise pour l'alimentation. L'espèce a été observée à chaque passage.

- **Amphibiens**

Concernant le cortège des amphibiens, deux espèces protégées ont été observées. Il s'agit de la Grenouille agile et du complexe des Grenouilles vertes. La première a été contactée en transit, le long de la haie implantée à l'est, et la seconde a été entendue à l'ouest en dehors de l'aire d'étude mais a aussi été observée dans le fossé le long de la voie communale au nord du site.

Au vu des habitats, relativement propices pour les amphibiens malgré le manque de point d'eau à l'intérieur du site, et des recherches bibliographiques effectuées, il est notable que trois autres espèces peuvent être considérées comme présentes, la Salamandre tachetée, le Crapaud épineux et la Rainette verte. Le réseau de mares et d'étangs situés tout autour de l'aire d'étude ainsi que la petite zone boisée située en sa marge sud sont très favorables aux cycles biologiques des amphibiens.

- **Reptiles**

Deux espèces de reptiles ont été observées au sein de l'aire d'étude immédiate. Il s'agit du Lézard à deux raies et du Lézard des murailles. Cependant, au vu des habitats relevés et des recherches bibliographiques, trois autres espèces peuvent être considérées comme présentes : la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre helvétique et la Vipère aspic.

Malgré la faible superficie, la haie épaisse située à l'est est en capacité d'accueillir l'ensemble des espèces de reptiles présents ou considérés comme présents.

De par sa situation géographique, l'aire d'étude fait partie intégrante d'un vaste mosaïque d'habitats et de milieux riches en faune (zones humides, réseaux de mares et d'étangs, réseaux de haies diversifiées, prairies et cultures, boisements...)

- **Mammifères**

Au même titre que les autres groupes faunistiques, l'aire d'étude reste propice au cortège des mammifères. Effectivement, sa situation peut permettre d'attirer de nombreuses espèces.

Des espèces communes et/ou ubiquistes ont été relevées sur le terrain (Blaireau européen, Taupe...). En revanche, sa faible superficie ne permet pas une approche détaillée des mœurs des animaux aux alentours.

Ainsi, au vu des habitats et des recherches bibliographiques menées sur la commune, trois espèces protégées et/ou menacées sont considérées comme pouvant utiliser l'aire d'étude régulièrement : la Belette d'Europe, l'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe.

- **Insectes**

Au total, 14 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères. Ainsi, 7 espèces de papillons de jours ont été répertoriés, 6 espèces d'orthoptères et un coléoptère notable. L'aire d'étude est relativement petite et sans point d'eau ce qui limite fortement l'attractivité auprès de ce cortège.

Aucune espèce d'intérêt n'a été relevé.

- Espèces observées dans l'aire d'étude immédiate :



Lézard vert (à deux raies) en bordure de haie, sous une plaque, au sein du site (par K. Richard @ Biotope2024)

Cétoine dorée en lisière de haie, au nord de l'aire d'étude (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude présente, en globalité, **des intérêts moyens pour la faune**. Si quelques espèces sont effectivement à forts enjeux, la plupart ne possèdent que des enjeux écologiques faibles, voire moyens (par exemple pour les amphibiens).

En effet, l'étude du site démontre que les enjeux sont faibles pour les insectes, faibles à moyens pour les amphibiens, faibles mais localement forts pour les oiseaux, les reptiles et les mammifères.



Carte 54 : Site 17 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

9.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Les habitats naturels présentent un enjeu faible	
	Flore	Aucune espèce végétale protégée ou menacée n'a été recensée	
Zones humides	Les habitats naturels et les sols ne sont pas visés par l'arrêté zone humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible en général (haies et lisières)	
	Reptiles	Faible à	Localement fort pour la Vipère aspic (haies épaisses à l'est, habitat typique de cette dernière)
	Amphibiens	Faible à	Moyen (haies pour le transit et l'hivernage)
	Mammifères	Faible à	Localement fort pour la Belette d'Europe (cette parcelle pouvant être un territoire de l'espèce)
	Oiseaux	Moyen dans l'ensemble, à	Localement fort pour la Tourterelle des bois
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Faible à	Moyen dans l'ensemble, l'aire d'étude restant uniquement un territoire de chasse et de transit pour les différentes espèces de chauves-souris
Intérêt paysager	Aucune sensibilité paysagère		



BOCAGE BRESSUIRAIS

Diagnostic écologique & zones
humides UTN :
Synthèse des enjeux
N°17 Commune de La
Chapelle-Saint-Laurent

Aire d'étude

Faune

Arbre à cavité

Intérêt pour la faune

Moyen

9.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction

E

- **Préconisations pour la faune :**

- Préserver et maintenir les haies en l'état avec élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
- La même chose concernant la lisère du boisement
- Eviter de refermer le milieu et donc retirer tous les arbustes qui ont été plantés le long du chemin (à minima sur la moitié sud), car une fois poussés, la haie risque de se retrouver en grande partie à l'ombre ce qui fera fuir toute la faune thermophile. L'état initial était adéquat.
- Laisser des parties en friche, si possible, pour les insectes et le transit des animaux terrestres.

10 SITE N°18 - COMMUNE DE BRETIGNOLLES – LA HAUTE ROBLINIERE

10.1 Diagnostic paysager

10.1.1 Contexte

Positionné sur le coteau ouest du cours d'eau de la Motte, le site se trouve à quelques 210 mètres d'altitude. Le paysage de vallées couplé au bocage relativement présent permet à la fois l'ouverture de vues depuis les points hauts, avec les haies reléguées en arrière-plan, et la fermeture de vues masquées par la végétation, depuis les points plus bas.

10.1.2 Sensibilité

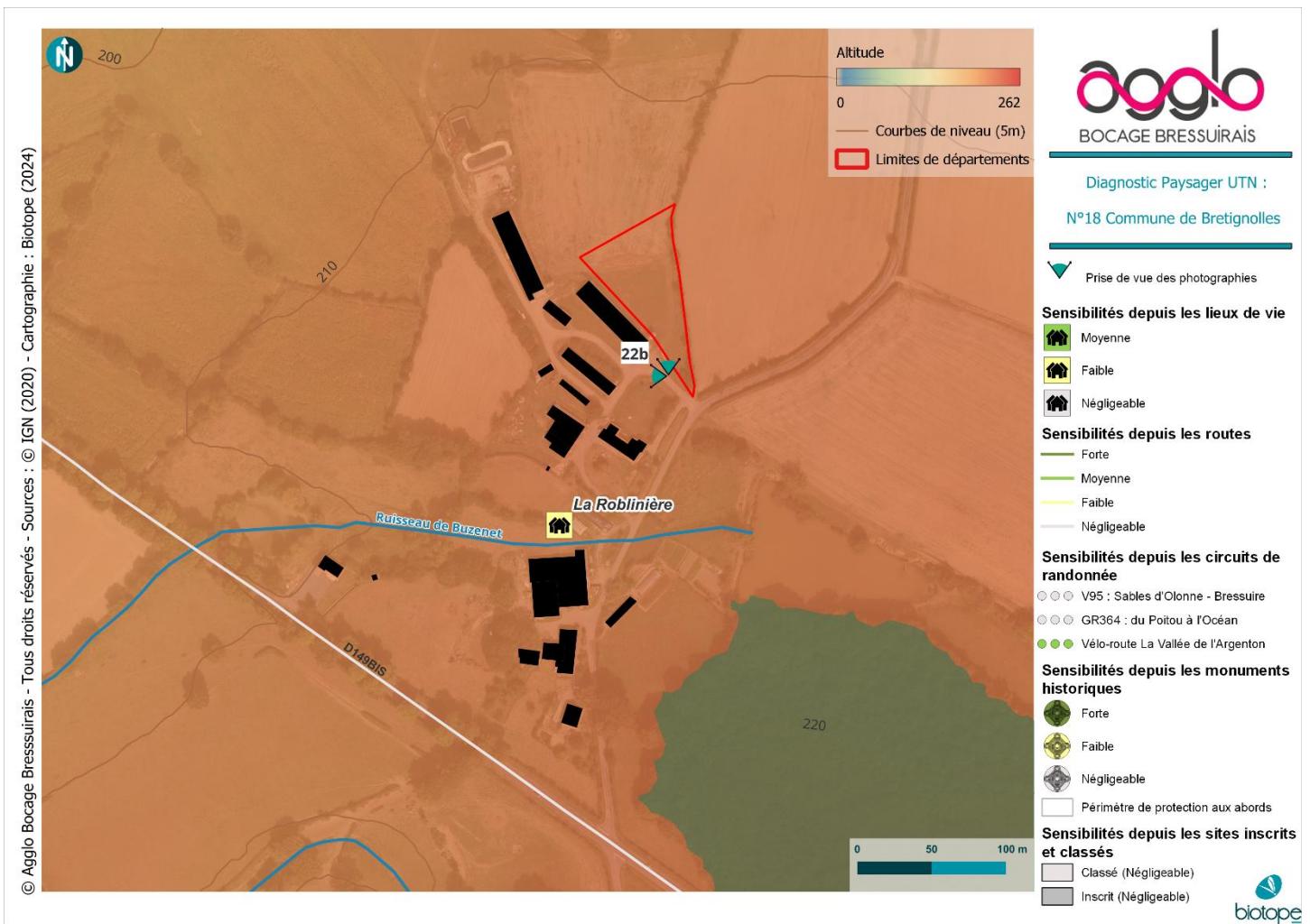
La parcelle se trouve ici sur un terrain privé. Les seules habitations ayant des visibilités sur cette parcelle sont celles se trouvant sur le même terrain privé. La parcelle est masquée sinon par de la végétation. Sensibilité faible.



Figure 25 : Vue n°22a montrant les habitations ayant des vues sur la parcelle.



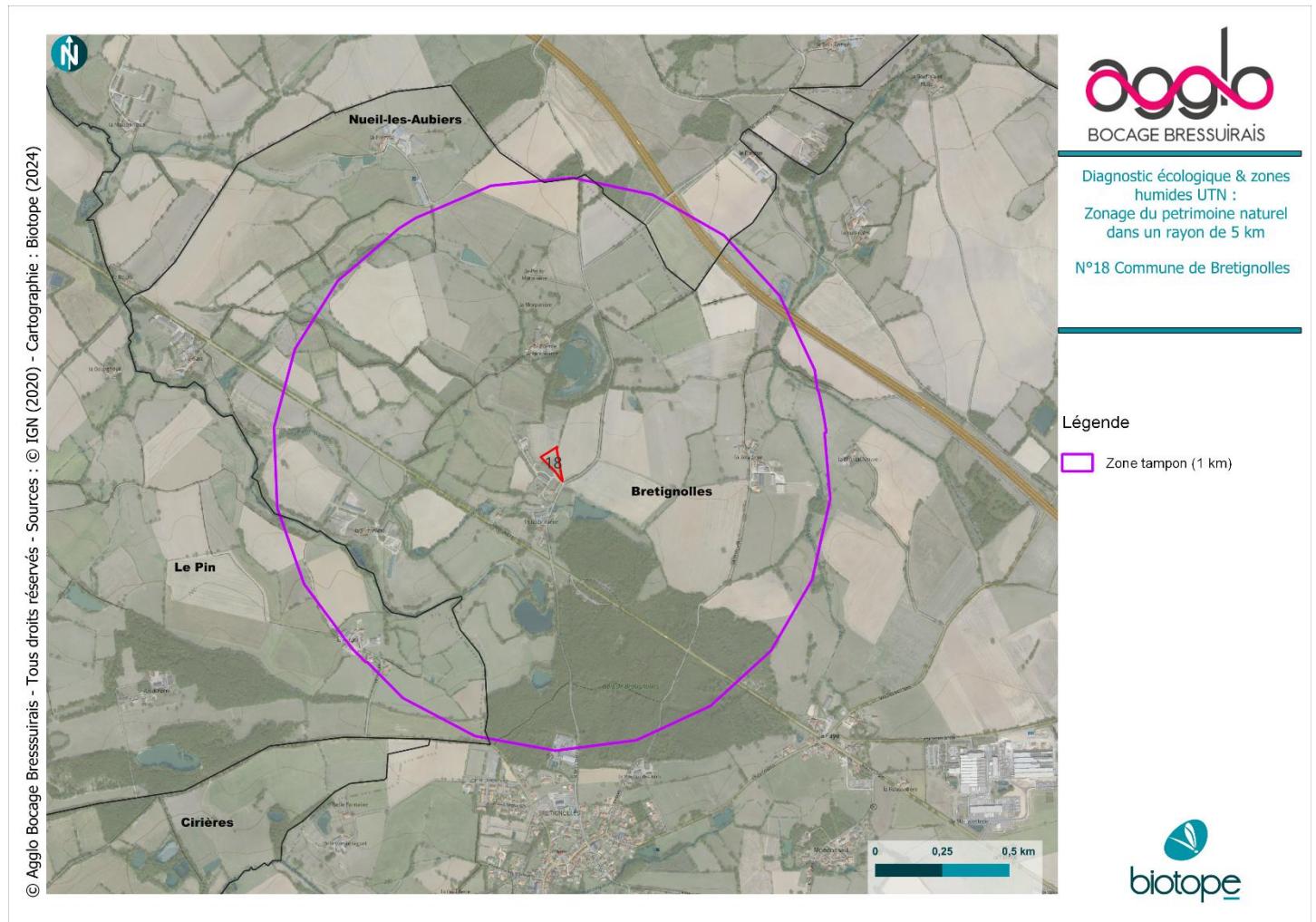
Figure 26 : Vue n°22b sur la parcelle entourée d'un masque végétal composées de haies plus ou moins hautes, mais contribuant à fermer les vues.



Carte 56 : Site 18 - Sensibilités paysagères

10.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
Ce site n'est concerné par aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un 1km			



Carte 57 : Site 18 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

10.2.1 Habitats et flore

Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Fourrés arbustifs	31.81 / NC	Mauvais	Faible	0,012
Prairies hygrophiles pâturées acidiclines à acidiphiles	37.21 / E3.41B	Mauvais	Faible	0,23
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	Moyen	Faible	0,151

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Aucune espèce patrimoniale, protégée ou exotiques envahissantes n'a été observée.



Carte 58 : Site 18 - Habitats naturels et flore

10.2.2 Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Fourrés arbustifs	31.81 / NC	NC	0,012
Prairies hygrophiles pâturées acidiclines à acidiphiles	37.21 / E3.41B	H.	0,23
Prairies mésophiles pâturées collinéennes et montagnardes	38.1 / E2.1	p.	0,151

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux	Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max			
14/12/2023	16	120	0	120	0	0	0	0	Humide
14/12/2023	17	110	0	110	0	0	0	0	Humide
24/04/2024	32	110	15	110	0	0	0	0	Traces rédoxiques observées à partir de 15 centimètres de sol qui s'intensifie en profondeur jusqu'à 1m 10



Carte 59 : Site 18 - Recensement des zones humides

■ Aire d'étude

■ Sols visés par l'arrêté Zone Humide

● Humide

■ Habitats visés par l'arrêté Zone Humide

10.2.3

Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Status	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Ubiquiste	Verdier d'Europe	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Entre 8 et 14
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Entre 5 et 8
	Anthropophile et bocages	Chevêche d'Athéna	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un individu
	Bocages et boisements	Pic noir	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Bocages et boisements	Tourterelle des bois	Oui	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	Un chanteur
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Alouette lulu	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Milieux ouverts à semi-ouverts	Linotte mélodieuse	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 2 et 4
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Grenouille agile	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Un individu
Reptiles	Zones humides	Couleuvre helvétique	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Deux individus
	Bocages et boisements	Couleuvre verte et jaune	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Un individu
	Bocages et boisements	Lézard à deux raies	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Anthropophile	Lézard des murailles	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 2 et 4
Mammifères	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Ecureuil roux	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

• Avifaune

Au total, 22 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 17 sont protégées. Parmi celles-ci, 9 concernent des espèces dites d'intérêt ce qui représente une part importante du contingent d'oiseaux présents sur le site.

Concernant l'ensemble des oiseaux observés, une partie n'utilise pas l'aire d'étude immédiate pour y nidifier. En effet, quelques espèces d'intérêt nichent à proximité et l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. C'est le cas par exemple des espèces dites anthropophiles comme le Moineau domestique et l'Hirondelle rustique ou une autre nichant uniquement dans les boisements de taille conséquente (rarement ailleurs), le Pic noir.

Les 6 espèces d'intérêt restante nichent ou sont susceptibles de nicher au sein de l'aire d'étude immédiate. La haie multistripe implantée à l'est peut en effet les accueillir en période de reproduction. La plupart ont d'ailleurs été observés dans cette dernière. Le Chardonneret élégant est nicheur certain dans le petit bosquet adjacent à la pointe sud de la haie. Le Verdier d'Europe, la Linotte mélodieuse et la Chevêche d'Athéna ont été observés dedans en couple, chantant ou occupant une cavité. Seule la Tourterelle des bois a été contactée plus au sud mais des individus ont également été observés plus au nord dans cette même haie, ce qui laisse à penser à une reproduction probable dans cette dernière.

Enfin, l'Alouette lulu est cantonnée à la parcelle agricole et peut possiblement nicher en lisière de haie, d'un côté ou de l'autre.

• Amphibiens

Concernant le cortège des amphibiens, deux espèces protégées ont été observées. Il s'agit de la Grenouille agile et du complexe des Grenouilles vertes. Les deux taxons ont été contactés en transit, le long de la haie ; les grenouilles vertes sur la partie est et la Grenouille agile sur la partie ouest. Le réseau de mares et d'étangs aux alentours expliquent la présence de ces dernières malgré le manque de point d'eau sur site. Ceci démontre aussi l'importance que peut jouer comme rôle la haie multistripe.

Au vu des habitats alentours, relativement propices aux amphibiens, et des recherches bibliographiques effectuées, il est notable qu'une autre espèce peut être considérée comme présente, le Crapaud épineux..

• Reptiles

Deux espèces de reptiles ont été observées au sein de l'aire d'étude immédiate. Il s'agit du Lézard à deux raies et du Lézard des murailles. Cependant, au vu des habitats relevés et des recherches bibliographiques, trois autres espèces peuvent être considérées comme présentes : la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre helvétique et la Vipère aspic.

Malgré la faible superficie, la haie épaisse située à l'est est en capacité d'accueillir l'ensemble des espèces de reptiles présents ou considérés comme présents.

De par sa situation géographique, l'aire d'étude fait partie intégrante d'une vaste mosaïque d'habitats et de milieux riches en faune (zones humides, réseaux de mares et d'étangs, réseaux de haies diversifiées, prairies et cultures, boisements...)

• Mammifères

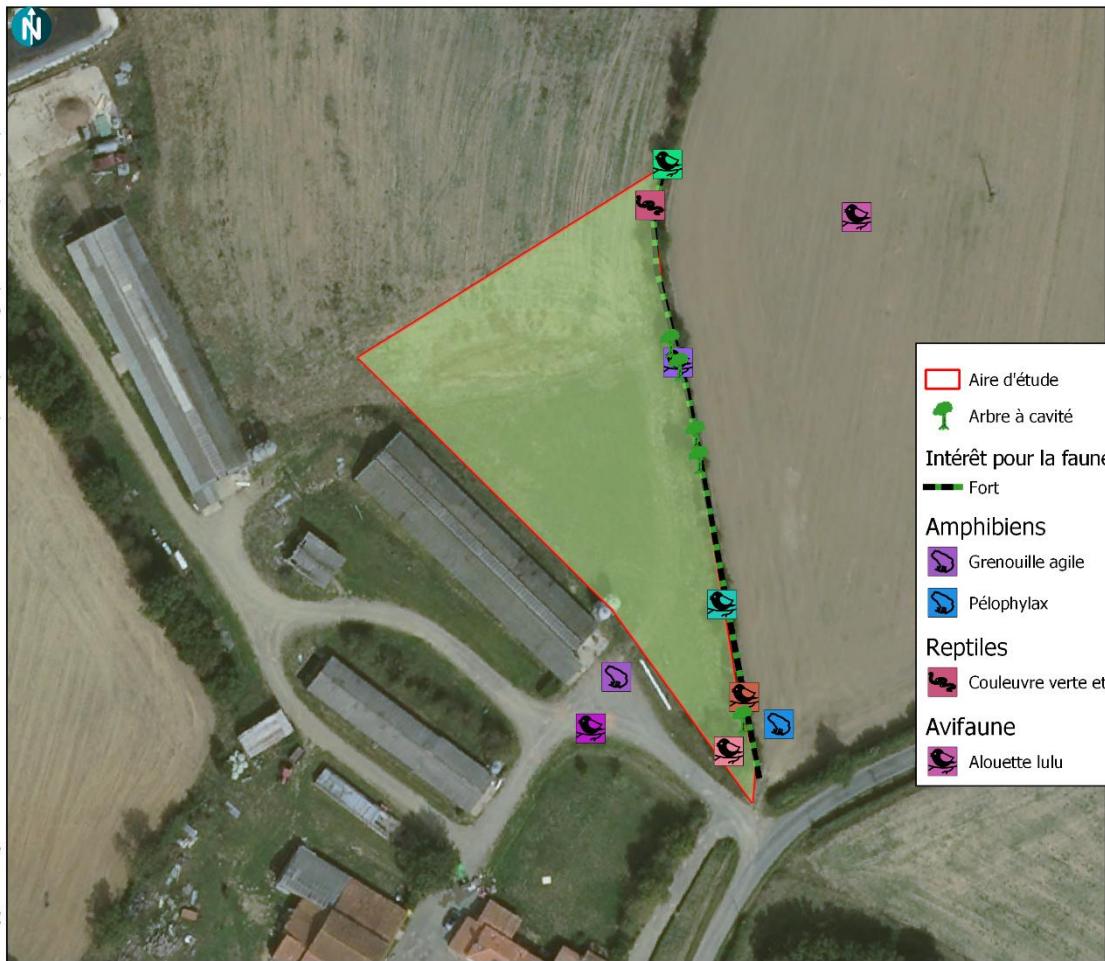
Au même titre que les autres groupes faunistiques, l'aire d'étude reste propice au cortège des mammifères. Effectivement, sa situation géographique peut permettre d'attirer de nombreuses espèces de mammifères. Certaines communes y ont été détectées (Renard roux, Musaraignes...).

Aussi, au vu des habitats et des recherches bibliographiques menées sur la commune, deux espèces protégées et/ou menacées sont considérées comme pouvant utiliser l'aire d'étude : l'Ecureuil roux et le Hérisson d'Europe.

• Insectes

Au total, 19 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères. Ainsi, 9 espèces de papillons de jours ont été répertoriés, 5 espèces d'orthoptères et 5 odonates. L'aire d'étude est relativement petite et sans point d'eau ce qui limite fortement l'attractivité auprès de ce cortège.

Aucune espèce d'intérêt n'a été relevé, cependant le Grand Capricorne occupe des arbres âgés situés en marge de l'aire d'étude. Ainsi, les chênes évoluant dans la haie multistripe pourraient être colonisés à l'avenir ; leur exposition étant en plus favorable.



Carte 60 : Site 18 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

- Espèces observées dans l'aire d'étude immédiate :



Couleuvre verte et jaune, sous une plaque située le long de la haie multistriate (par K. Richard @ Biotope2024)



Alouette lulu postée sur un fil traversant la culture (à l'est de la haie), afin de marquer son territoire (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude présente, en globalité, **des intérêts faibles à moyens pour la faune**. Effectivement, seule la Tourterelle se voit attribuer de forts enjeux écologiques au regard de la dynamique de l'espèce au niveau national.

L'étude du site démontre alors que les enjeux sont faibles pour les insectes, les amphibiens, les mammifères et les reptiles puis faibles à moyens pour les oiseaux, voire forts localement pour la Tourterelle des bois.

Le bâtiment à l'ouest de l'aire d'étude n'est pas favorable à l'accueil de chauve-souris, en effet sa structure et les matériaux (notamment amiante) qui le composent ne permettent pas l'installation des espèces.

10.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Les habitats naturels présentent un enjeu faible	
	Flore	Aucune espèce végétale protégée ou menacée n'a été recensée	
Zones humides	L'ensemble de la parcelle est en zone humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible en général (petit bosquet à la pointe sud, haies et lisières)	
	Reptiles	Faible en général (haies et lisières)	
	Amphibiens	Faible en général (petit bosquet à la pointe sud, haies et lisières)	
	Mammifères	Faible en général	
	Oiseaux	Faible à	Moyen dans l'ensemble, voire localement fort pour la Tourterelle des bois
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Faible à	Moyen dans l'ensemble, l'aire d'étude restant uniquement un territoire de chasse et de transit pour les différentes espèces de chauves-souris. Cependant au vu des quelques arbres à cavités, il ne peut être exclu que des enjeux forts soient aussi trouvés au sein du site. De plus, le vieux bâti à proximité pourrait accueillir des colonies de chauves-souris.
Intérêt paysager		Aucune sensibilité paysagère	



BOCAGE BRESSUIRAIS

Diagnostic écologique & zones humides UTN :
Synthèse des enjeux

N°18 Commune de Bretignolles

Aire d'étude

Pédo

Sols visés par l'arrêté Zone Humide copier

Humide

Flore

Intérêt des Habitats Naturels :

Habitat visé par l'arrêté ZH

Faune

Arbre à cavité

Intérêt pour la faune

Fort

0 10 20 m

biotope

Carte 61 : Site 18 – Synthèse des enjeux

10.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction

- **Eviter la zone humide**
- **Préconisations pour la faune**
 - Préserver et maintenir la haie multistrate en l'état avec élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
 - La même chose concernant le petit bosquet situé sur la pointe sud
 - Laisser des parties en friche, si possible, pour les insectes et le transit des animaux terrestres ; notamment le long de la haie (clôture à au moins 3 m de l'axe de la haie, ce qui est déjà le cas ici)

11 SITE N°24 - COMMUNE DE MONCOUTANT – LA LOGE

11.1 Diagnostic paysager

11.1.1 Contexte

Le site est localisé en haut de coteau, entre le ruisseau de la Guérinière au nord et la départementale 19 au sud. En particulier, il se trouve au milieu d'un paysage caractérisé par un motif bocager relativement dense, cloisonnant les vues.

11.1.2 Sensibilité

La parcelle (découpée en deux morceaux) est située dans le hameau de La Loge. Hormis les habitations proches de la parcelle, cette dernière n'est pas visible depuis d'autres hameaux ou routes, du fait de la topographie et de la végétation.
Sensibilité moyenne depuis les habitations les plus proches, négligeable sinon.



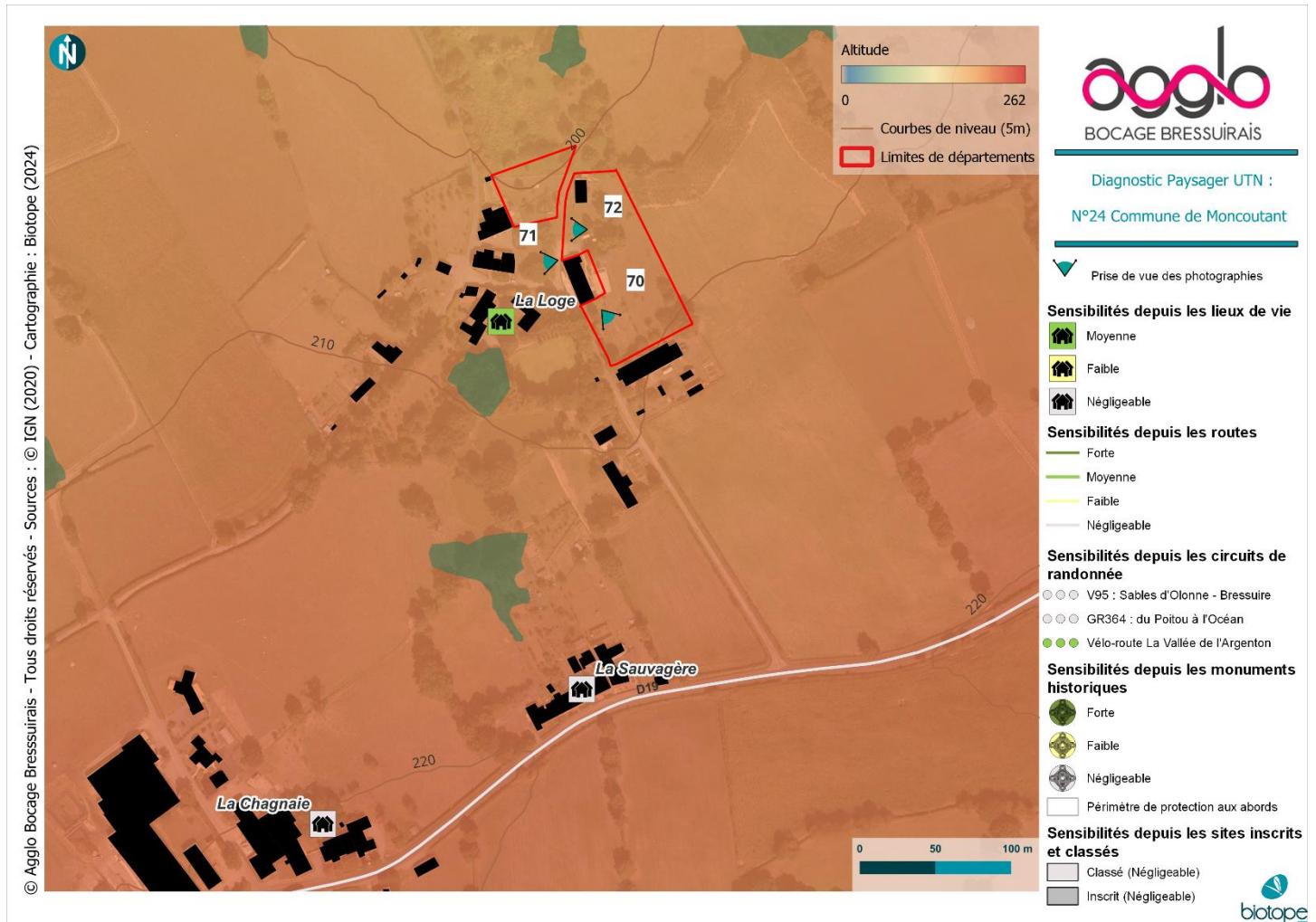
Figure 27 : Vue n°70 sur la parcelle au sud



Figure 28 : Vue n°71 montrant les habitations qui offrent des vues sur la parcelle



Figure 29 : Vue n°72 sur la parcelle nord et les habitations environnantes, montrant également le masque bocager, fermant les vues.



Carte 62 : Site 24 - Sensibilités paysagères

11.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
Ce site n'est concerné par aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un 1km			



Carte 63 : Site 24 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

11.2.1 Habitats et flore

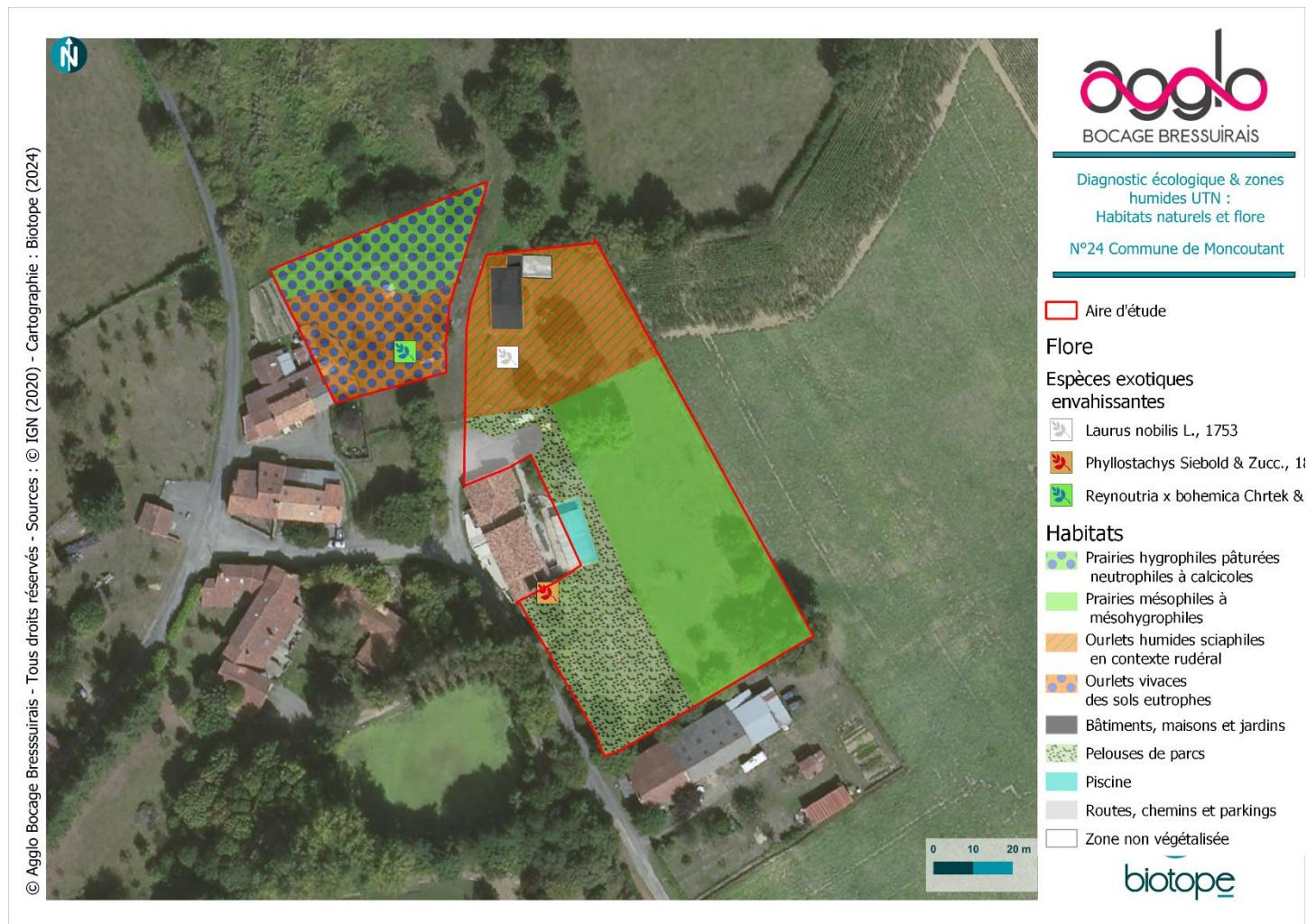
Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Bâtiments, maisons et jardins	86.2 / J1.2	Non évalué	Négligeable	0,014
Ourlets humides sciaphiles en contexte rudéral	37.72 / E5.43	Mauvais	Faible	0,133
Ourlets vivaces des sols eutrophes	37.72 / E5.43	Moyen	Faible	0,088
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	Non évalué	Faible	0,149
Piscine	86.2 / J1.2	Non évalué	Négligeable	0,01
Prairies hygrophiles pâturées neutrophiles à calcicoles	37.24 / E3.44	Moyen	Faible	0,078
Prairies mésophiles à mésohygrophiles	38.2 / E2	Mauvais	Faible	0,271
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Non évalué	Négligeable	0,018
Zone non végétalisée	NC / NC	Non évalué	Négligeable	0,004

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'a été recensée.

Espèces patrimoniales, protégées, exotiques envahissantes et/ou observées :

Espèce	Status	Effectifs
<i>Reynoutria x bohemica</i> Chrtek & Chrtková, 1983	Invasive avérée	50
<i>Phyllostachys</i> Siebold & Zucc., 1843 [nom. cons.] sp.	A surveiller	1
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Invasive potentielle	1



Carte 64 : Site 24 - Habitats naturels et flore

11.2.2 Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Bâtiments, maisons et jardins	86.2 / J1.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,014
Ourlets humides sciaphiles en contexte rudéral	37.72 / E5.43	p.	0,133
Ourlets vivaces des sols eutrophes	37.72 / E5.43	p.	0,088
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	NC	0,149
Piscine	86.2 / J1.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,01
Prairies hygrophiles pâturent neutrophiles à calcicoles	37.24 / E3.44	H.	0,078
Prairies mésophiles à mésohygrophiles	38.2 / E2	p.	0,271
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,018
Zone non végétalisée	NC / NC	/	0,004

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductives		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
23/04/2024	45	60	0	0	0	0	0	0	Pas de trace rédoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol	Non humide
24/04/2024	46	100	20	100	0	0	0	0	Traces rédoxiques observées à partir de 20 centimètres de sol qui s'intensifie en profondeur jusqu'à 1m	Humide
24/04/2024	47	100	25	100	0	0	0	0	Traces rédoxiques observées dans les 25 premiers centimètres de sol qui se prolonge en profondeur jusqu'à 1m	Humide
24/04/2024	48	60	0	0	0	0	0	0	Pas de trace rédoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol	Non humide
24/04/2024	49	100	10	100	0	0	0	0	Traces rédoxiques observées dans les 10 premiers centimètres de sol qui s'intensifie en profondeur jusqu'à 1m	Humide



■ Aire d'étude

Sols visés par l'arrêté Zone Humide

● Humide

● Non humide

Habitats visés

Carte 65 : Site 24 - Recensement des zones humides

11.2.3

Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statuts	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Entre 3 et 6 individus
	Anthropophile	Effraie des clochers	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Moyen	Traces de présence
	Anthropophile	Serin cinii	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un individu
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Quatre individu
	Bocages et boisements	Fauvette des jardins	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Bocages et boisements	Tourterelle des bois	Oui	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	Deux chanteurs
	Zones humides	Gallinule poule d'eau	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un couple
	Zones humides	Bouscarle de Cetti	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Un chanteur
	Zones humides	Héron garde-boeufs	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 6 et 10
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 20 et 30
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Grenouille agile	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Salamandre tachetée	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Triton palmé	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Triton marbré	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
	Bocages et boisements	Rainette verte	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
Reptiles	Ubiquiste	Orvet fragile	Non	EN (En danger d'extinction)	Protégée	Très fort	/
	Zones humides	Couleuvre vipérine	Non	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	/
	Zones humides	Couleuvre helvétique	Non	LC	Protégée	Faible	/

Groupes biologiques	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Status	Enjeu écologique	Effectifs
				(Préoccupation mineure)			
	Bocages et boisements	Couleuvre verte et jaune	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Lézard à deux raies	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 4 et 8
Mammifères	Anthropophile	Lézard des murailles	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Ecureuil roux	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Insectes	Bocage et boisements	Belette d'Europe	Non	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	/
	Zones humides	Cordulie bronzée	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un individu
	Zones humides	Chlorocordulie métallique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un individu

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- **Avifaune**

Au total, 39 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude immédiate, dont 28 sont protégées. Parmi celles-ci, 10 concernent des espèces dites d'intérêts ce qui représente une part non-négligeable des taxons présents au sein de l'aire d'étude rapprochée (qui comprend aussi le réseau d'étang et de mares situé au nord). En revanche, seule une partie de ces espèces semblent utiliser le site pour y nidifier.

En effet, certains taxons d'oiseaux présents au sein de l'aire d'étude l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. C'est le cas par exemple d'espèces dites anthropophiles qui nichent dans le bâti, comme le Moineau domestique et l'Effraie des clochers ou d'espèces liées aux zones humides comme le Héron garde-bœufs. D'ailleurs, il serait intéressant de savoir si un dortoir d'ardéidés et/ou de Grands Cormorans se forme en hiver ; le site étant en effet propice, notamment au niveau de la queue d'étang où l'habitat semble favorable.

Pour les espèces nichant sur site, l'essentiel des taxons patrimoniaux et/ou protégés nichent dans le réseau de haies ceinturant l'étang principal ainsi qu'au niveau de la mégaphorbiaie située entre l'étang et la prairie humide, au nord des habitations. La Fauvette des jardins, la Gallinule poule d'eau, la Tourterelle des bois et la Bouscarle de Cetti sont typiques de ces habitats riches en végétation. Enfin deux espèces nichent ou peuvent nicher dans les jardins de l'aire d'étude, le Chardonneret élégant et le Serin cini.

- **Amphibiens**

Concernant le cortège des amphibiens, seul le complexe des Grenouilles vertes a été détecté au sein du site. Les grenouilles du genre *Pelophylax* sont omniprésentes dans l'étang et les petites mares en aval, situés au nord de l'aire d'étude.

Aucun suivi nocturne n'ayant été effectué, il reste difficile de détecter ces espèces en journée (et en période tardive). En revanche, au vu des habitats, des recherches bibliographiques et de nos connaissances du terrain, il peut être considéré que la présence de multiples espèces reste fort probable. Ainsi, 6 espèces supplémentaires sont considérées comme présentes au vu du milieu extrêmement favorable, constitué d'un étang, de deux mares types « forestières », d'une ripisylve longeant un fossé en eau à l'est de ces derniers, d'une mégaphorbiaie, d'une prairie humide et d'une saulaie épaisse qui la borde en sa partie nord.

De fait, l'aire d'étude apparaît comme très favorable au cycle biologique des amphibiens. Les espèces concernées sont le Crapaud épineux, la Grenouille agile, la Rainette verte, la Salamandre tachetée, le Triton palmé et le Triton marbré.

- **Reptiles**

Pour le groupe des reptiles, seul le Lézard à deux raies a été trouvé, notamment le long des haies autour de l'étang et aussi grâce à la pose de plaques prévues à cet effet. Cependant, des gênes ont été occasionnées puisque les plaques ont été retirées lors de la deuxième session (probablement par des pêcheurs ou promeneurs).

Au vu des habitats diverses, une partie humide et une partie plus sèche, il peut être considéré que plusieurs espèces sont présentes au sein du site. Les recherches bibliographiques sur la commune vont également en ce sens. Les espèces aquatiques occuperont en priorité

les trois quarts nord du secteur d'étude et les espèces plus thermophiles, la pointe sud. Ainsi, nous retrouverions en priorité la Couleuvre vipérine et la Couleuvre helvétique autour des points d'eau jusqu'à la prairie humide, et les deux espèces de Lézards ainsi que la Couleuvre verte et jaune, le long des linéaires de haies au sein de la partie sud (friche, haie de fruitiers mais également à proximité du bâti). L'Orvet fragile, espèce fortement menacée, trouve également ici un habitat global tout à fait favorable à son cycle biologique.

- **Mammifères**

L'aire d'étude est propice au cortège des mammifères mais la grande majorité reste des espèces très communes et/ou ubiquistes. Cependant, au vu de la diversité des habitats et des références bibliographiques communales, deux espèces protégées peuvent être considérées comme présentes ainsi qu'une espèce menacée ; dans l'ordre : le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux puis la Belette d'Europe possédant le statut d'espèce classée comme « vulnérable ».

Les secteurs boisés sont favorables à l'Ecureuil roux et les réseaux de haies puis la richesse d'espèces présentes conviennent à la Belette d'Europe. Le Hérisson d'Europe, espèce ubiquiste, peut occuper l'ensemble de l'aire d'étude mais avec une préférence pour les haies non-inondables, les friches et les jardins.

- **Insectes**

Au total, 22 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères. Ainsi, 11 espèces de papillons de jours ont été répertoriés, 3 espèces d'orthoptères et 8 d'odonates.

Les milieux occupés, très diversifiés, sont principalement les rives de points d'eau pour les odonates mais également les secteurs herbacés indispensables à leur maturation, l'alimentation et la dispersion. Les rhopalocères et les orthoptères occupent l'ensemble de la zone en fonction de leur cycle biologique. Les haies, les friches, les ripisylves, les clairières et la prairie humide sont tout de même occupés en priorité.

Parmi les insectes inventoriés, deux espèces d'odonates menacés ont été observées, il s'agit de la Cordulie bronzée et de la Chlorocordulie métallique. La Cordulie bronzée occupe les rives ensoleillées de l'étang principal et la Chlorocordulie métallique occupera davantage les zones plus ombragées pour se reproduire telles que les deux mares implantées au nord du site. Cette dernière a cependant été observée en phase de maturation jusque dans les jardins enrichis, proche des habitations, d'où l'importance de ces habitats complémentaires.

- Habitats favorables observés dans l'aire d'étude immédiate :



L'étang de pêche et la ripisylve en arrière-plan, situés au nord de l'aire d'étude rapprochée (par K. Richard @ Biotope2024)

La mégaphorbiaie en queue d'étang, située en limite des premiers jardins d'habitation (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

L'aire d'étude présente **de forts intérêts pour la faune**. Les multiples habitats font la richesse des lieux et la présence d'une zone humide avec des points d'eau permanent est un atout majeur dans l'attrait du site pour la faune.

L'étude du secteur démontre ainsi que les enjeux sont faibles à moyens pour les insectes et les amphibiens, faibles mais forts, voire très forts localement pour les mammifères et les reptiles puis moyens à forts pour les oiseaux.



	Aire d'étude
	Arbre à cavité
	Intérêt pour la faune
	Moyen
Insectes	
	Cordulie métallique (La)
Avifaune	
	Chardonneret élégant
	Effraie des clochers
	Fauvette des jardins
	Hirondelle rustique
	Moineau domestique (indicus)
	Serin cini
	Tourterelle des bois
intérêt écologique	
	Fort
	Moyen

Carte 66 : Site 24 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

11.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Les habitats naturels présentent un enjeu faible	
	Flore	Aucune espèce végétale protégée ou menacée n'a été recensée	
Zones humides	Des habitats et des sols sont visés par l'arrêté zone humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible à	Moyen (zone humide dans sa globalité mais également friches et haies thermophiles)
	Reptiles	Faible à	Fort selon le milieu (fort pour la zone humide)
	Amphibiens	Faible à	Moyen (étang et mares, saulaie, mégaphorbiaie)
	Mammifères	Faible à	Fort localement (la mosaïque d'habitats est favorable dans l'ensemble)
	Oiseaux	Moyen (friche et prairie, jardins arborés, haies) à	Fort (ripisylves, queue d'étang et mégaphorbiaie)
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Moyen dans l'ensemble du fait des habitats très favorables à la chasse et au transit. Cependant, il est fort probable que des colonies se reproduisant sur site ou à proximité direct (via le bâti et les arbres à cavité), soient également présentes. Ainsi, les enjeux pourraient être plus importants.	
Intérêt paysager	Sensibilité moyenne depuis les habitations		



Carte 67 : Site 24 – Synthèse des enjeux

11.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction :

- **Eviter la zone humide**
- **Préconisations pour la faune**
 - L'entièreté du site au nord est à préserver (réseau de mares et étang de pêche)
 - Rester attentif à l'élagage et la taille qu'il faut effectuer en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
 - Eviter la fermeture des milieux humides dont les deux mares à la pointe nord du site ainsi que la mégaphorbiaie en amont de l'étang (couper, autour des points d'eau (les surplus d'arbustes et notamment les petits saules en pousse)
 - Si possible, laisser des zones de friche au niveau des jardins
 - Préserver les arbres âgés en place près des zones d'habitations

12 SITE N°25 - COMMUNE DE BRESSUIRE – LA FERRIERE

12.1 Diagnostic paysager

12.1.1 Contexte

Le site se trouve au nord de Bressuire, à la frontière entre les unités paysagères des contreforts de la gâtine et du bocage bressuirais. Il prend place au milieu de divers paysages, partagés entre l'urbain et l'agricole. L'urbain est alors caractérisé par la présence de la ville de Bressuire, mais aussi par la RN 149 passant au nord-est du site. Quant au paysage agricole, il se caractérise plutôt ici par des paysages semi-bocagers, masquant tout de même les vues.

12.1.2 Sensibilité

La parcelle est un jardin de particuliers entourés de massifs. Les vues sur cette parcelle sont donc particulièrement réduites, que ce soit depuis la route ou depuis les rares habitations alentours.

Sensibilité négligeable.

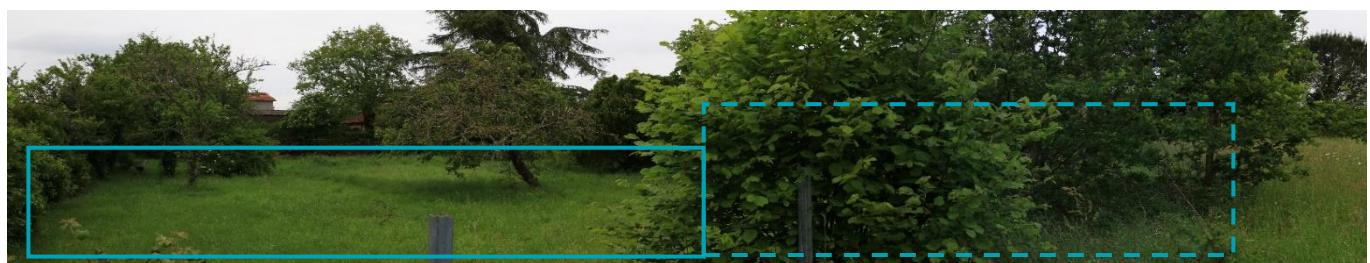
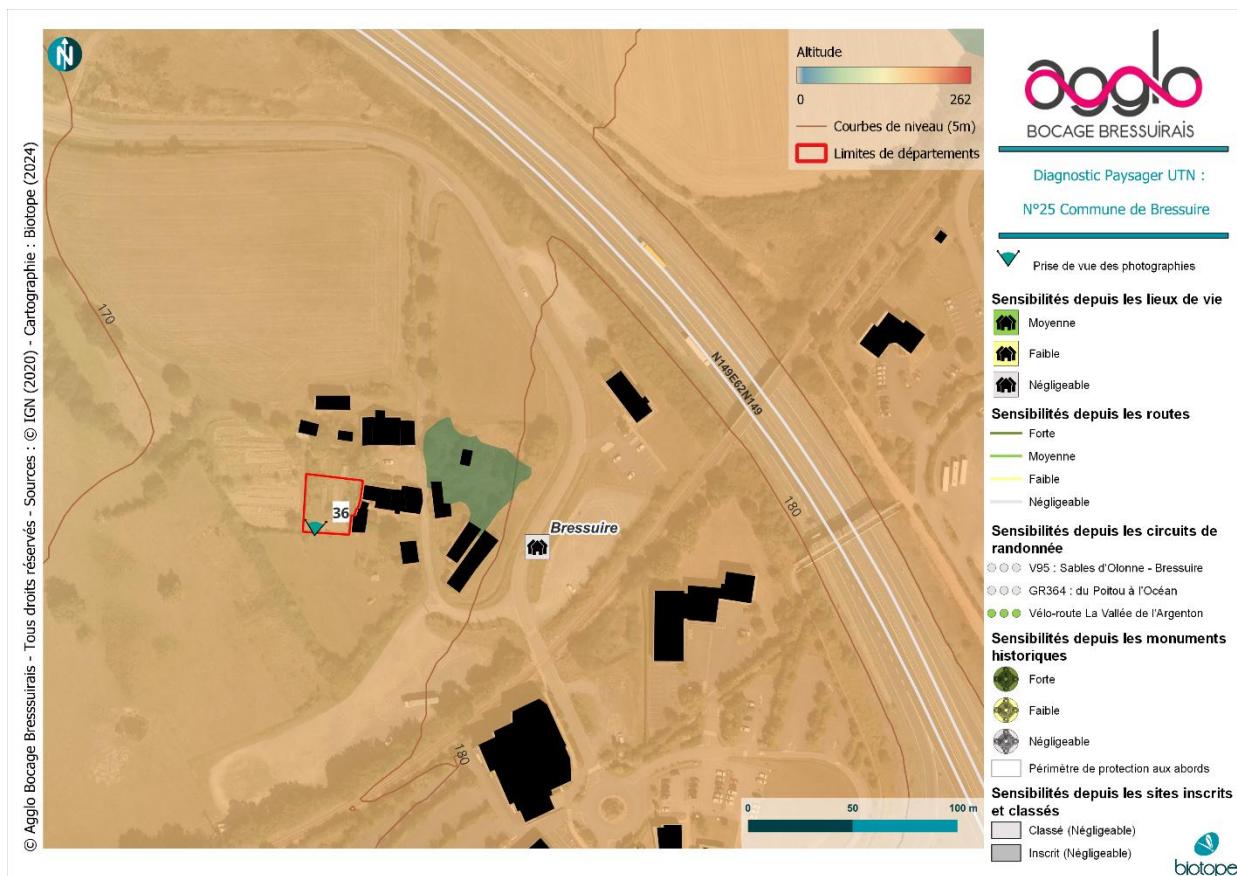


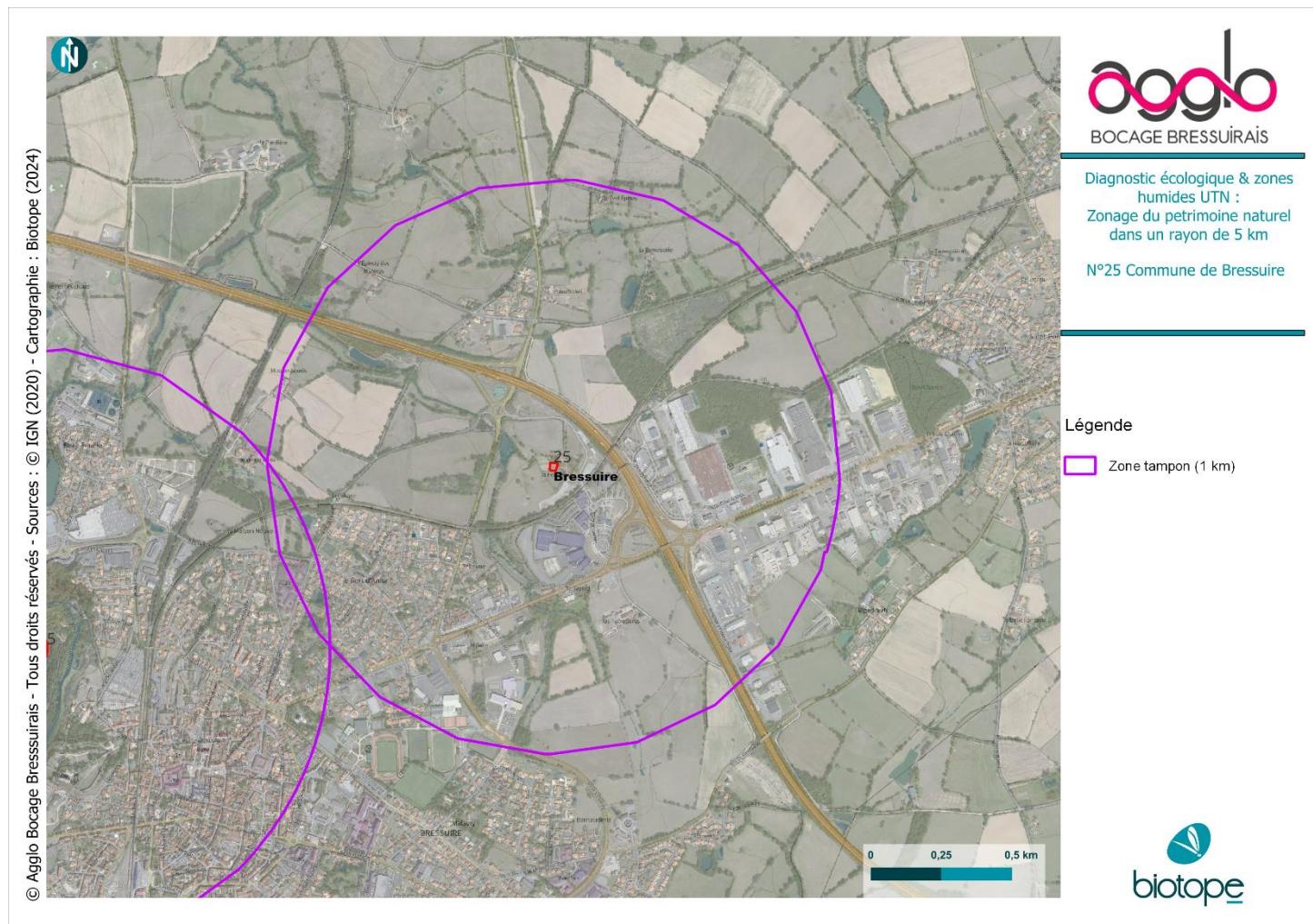
Figure 30 : Vue n°36 sur le site 25



Carte 68 : Site 25 - Sensibilités paysagères

12.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
Ce site n'est concerné par aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un 1km			



Carte 69 : Site 25 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

12.2.1 Habitats et flore

Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Ourlets humides sciaphiles en contexte rudéral	37.72 / E5.43	Mauvais	Faible	0,007
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	Moyen	Faible	0,011
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	Non évalué	Faible	0,049

Espèces exotiques envahissantes observées :

Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'a été recensée.

Espèces patrimoniales, protégées, exotiques envahissantes et/ou observées :

Espèce	Status	Effectifs
<i>Laurus nobilis</i> L., 1753	Invasive potentielle	1
<i>Cotoneaster</i> Medik., 1789 [nom. cons.] sp.	A surveiller	1



Carte 70 : Site 25 - Habitats naturels et flore

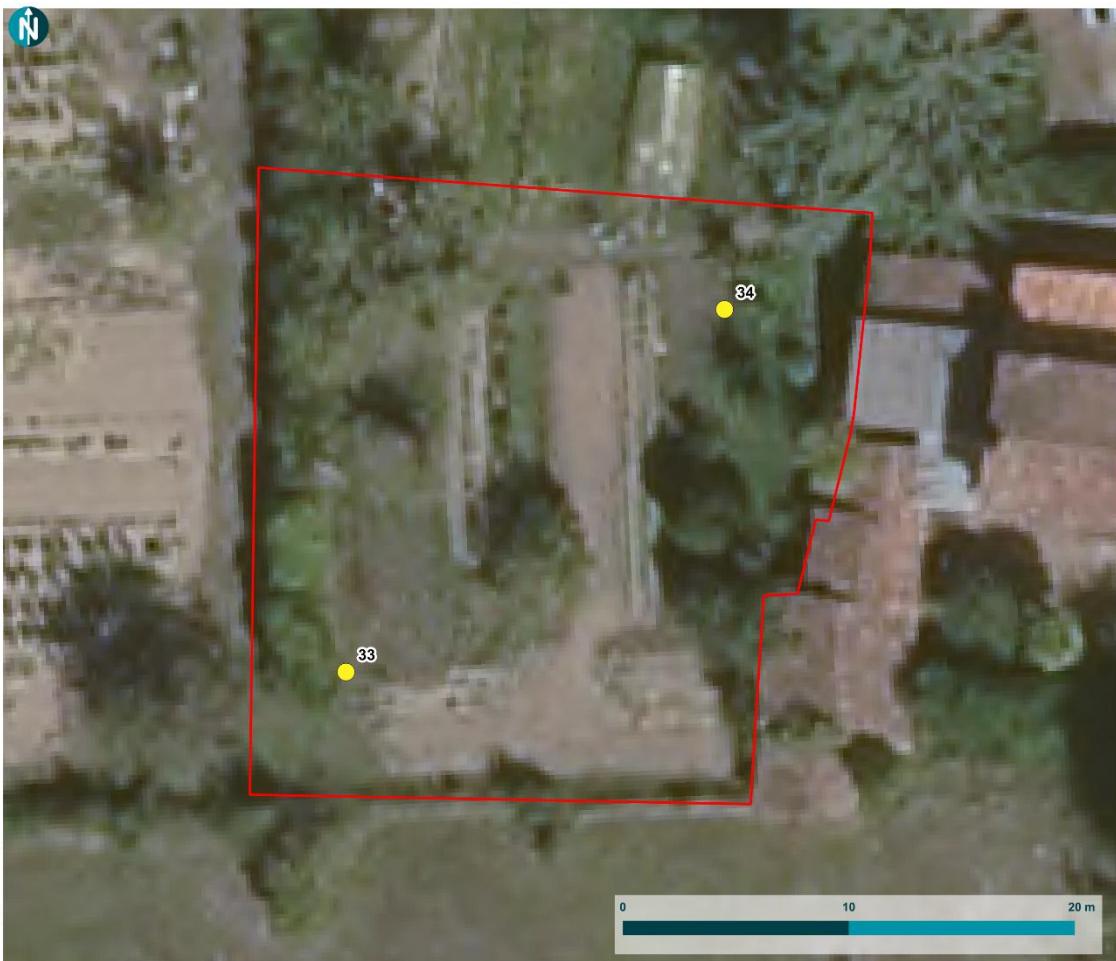
12.2.2 Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Ourlets humides sciaphiles en contexte rudéral	37.72 / E5.43	p.	0,007
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	p.	0,011
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	NC	0,049

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
24/04/2024	33	60	0	0	0	0	0	0	Pas de trace rédoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol	Non humide
24/04/2024	34	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace rédoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol	Non humide



■ Aire d'étude

Sols visés par l'arrêté Zone Humide

● Non humide

Carte 71 : Site 25 - Recensement des zones humides

12.2.3 Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Etat de conservation	Statuts	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Moineau domestique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Un couple
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Anciens nids
	Bocages et boisements	Tourterelle des bois	Oui	VU (Vulnérable)	Menacée	Moyen	Un chanteur
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Non	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	/
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Rainette verte	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
Reptiles	Ubiquiste	Orvet fragile	Non	EN (En danger d'extinction)	Protégée	Fort	/
	Zones humides	Couleuvre helvétique	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Couleuvre verte et jaune	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Lézard à deux raies	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Anthropophile	Lézard des murailles	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 4 et 8
Mammifères	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Ecureuil roux	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Insectes	Bocage et boisements	Grand Capricorne	Oui	NA (Non-applicable) NT au niveau Européen	Protégée	Fort	Un chêne occupé

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- Avifaune**

Au total, 23 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 16 sont protégées. Parmi celles-ci, 4 seulement concernent des espèces dites d'intérêts ce qui représente une faible part des taxons présents au sein de l'aire d'étude (qui comprend également le grand bâtiment - une ancienne étable - situé au nord-ouest). Seule une partie de ces espèces semblent utiliser le site pour y nidifier. En effet, certains taxons d'oiseaux présents au sein de l'aire d'étude l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. C'est le cas par exemple d'une espèce dite anthropophile qui niche dans le bâti juste à côté, le Moineau domestique. L'Hirondelle rustique nichait

autrefois dans une partie de l'étable mais les nids n'ont pas été utilisés en 2024, et visiblement depuis quelques années malheureusement. Cela corrobore avec la diminution des effectifs nicheurs français depuis plusieurs décennies. Les deux autres espèces nichent dans le jardin (le Chardonneret élégant) et à proximité direct, dans la parcelle adjacente à l'ouest la Tourterelle des bois).

- **Amphibiens**

Concernant le cortège des amphibiens, aucune espèce n'a été détectée au sein du site. Le site reste peu propice à leur cycle biologique en dehors des phases de transit et éventuellement pour l'hivernage. Le manque de point d'eau sur site ne favorise pas leur présence mais un étang est implanté 150m à l'ouest.

Aussi, au vu des habitats, des recherches bibliographiques et de nos connaissances du terrain, il peut être considéré que 3 espèces peuvent être présentes au sein du site (dans la haie ouest notamment). Il s'agit des Grenouilles vertes du genre *Pelophylax*, du Crapaud épineux et de la Rainette verte.

- **Reptiles**

Pour le groupe des reptiles, seul le Lézard des murailles a été répertorié, notamment le long des murs de l'ancienne étable. Des plaques à reptiles avaient été posées mais celles-ci ont disparues dès la seconde visite ce qui limite de fait la détectabilité des espèces présentes. Au vu des milieux relevés et des références bibliographiques communales, il peut être considéré que 4 autres espèces sont présentes à proximité ou au sein du site. Il s'agit d'espèces communes à très communes tels que le Lézard à deux raies, la Couleuvre verte et jaune et la Couleuvre helvétique puis d'une espèce rare dans la région, l'Orvet fragile. Ce dernier peut en effet encore occuper le secteur sous l'ombrage des haies et des arbres à partir du moment où le sol reste suffisamment meuble.

- **Mammifères**

L'aire d'étude, restreinte en superficie et faible en diversité d'habitats, est peu propice à la présence d'une grande variété d'espèces de mammifères. Les haies et les arbres restent tout de même des espaces de choix pour des taxons relativement communs à très communs. Ainsi, malgré le manque d'observation, deux espèces protégées peuvent être prise en compte dans l'étude : l'Ecureuil roux par le biais du réseau de haies arborées alentours et le Hérisson d'Europe qui s'adapte assez facilement à tout type de milieu ou presque.

- **Insectes**

Au total, 15 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères. Ainsi, 9 espèces de papillons de jours ont été répertoriées, 5 espèces d'orthoptères et 1 coléoptère.

Le manque de point d'eau explique l'absence des odonates mais il est fort possible que certaines espèces utilisent le jardin lors des phases de maturation et de dispersion. Les autres espèces ont été principalement observées au nord de l'étable et dans le jardin en friche ainsi qu'en lisière de haie.

Parmi les insectes inventoriés, une espèce de coléoptère protégée et menacée est présente au sein de l'aire d'étude rapprochée. Il s'agit du Grand Capricorne qui occupe, ou qui a occupé, le vieux chêne situé au pied du bâtiment. En effet, plusieurs trous d'émergence sont visibles.

- Espèce et habitat favorable observé dans l'aire d'étude immédiate :



La haie à l'ouest, malgré les essences ornementales, reste favorable à la faune (par K. Richard @ Biotope2024)

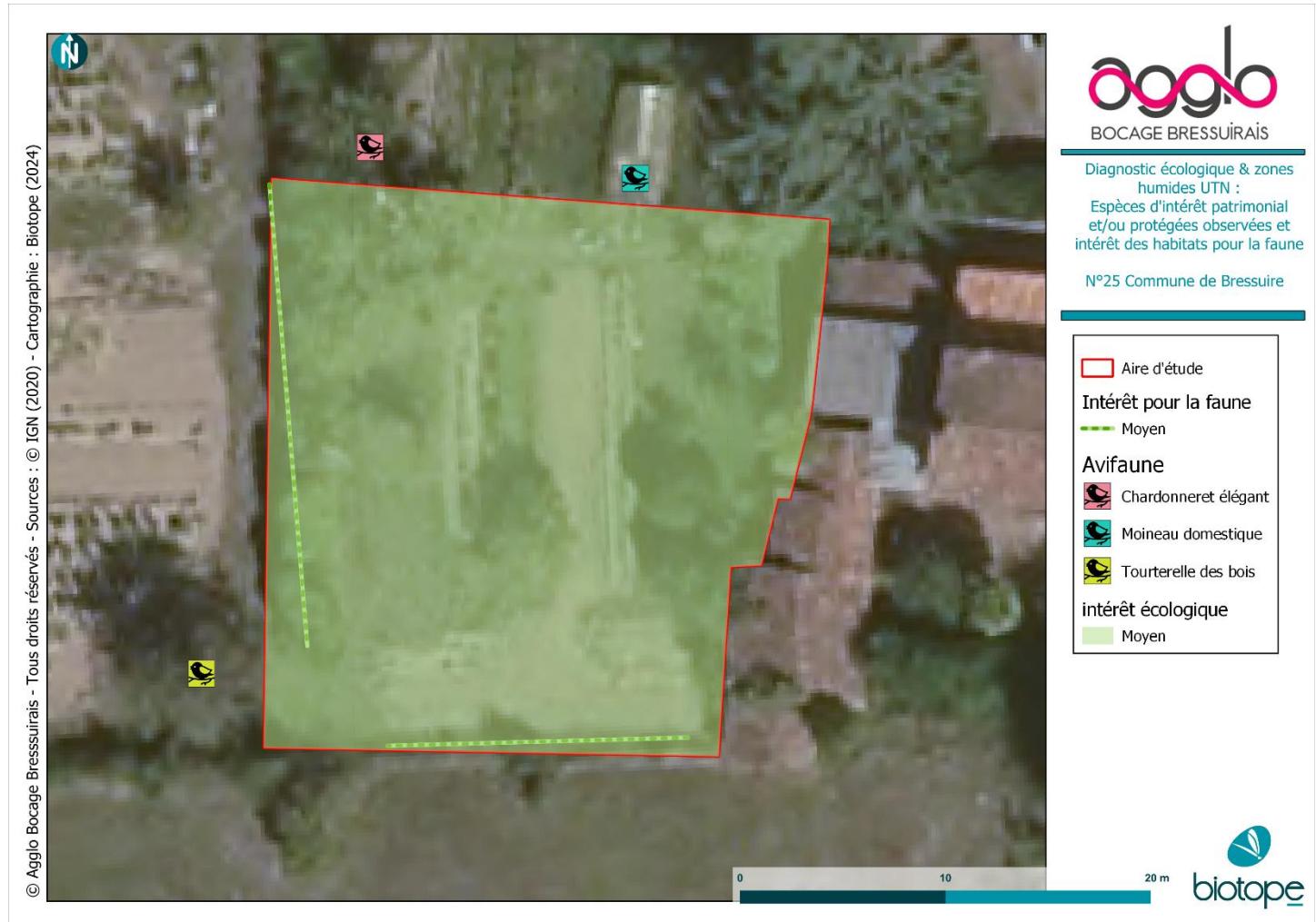


La Decticelle chagrinée occupe les friches thermophiles (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

Dans sa globalité, l'aire d'étude ne présente **pas de fort intérêt pour la faune**. Seule la haie implantée à l'ouest et les arbres âgés sont susceptibles d'attirer divers cortèges d'espèces mais pour l'essentiel, la plupart utilise le site uniquement dans le cadre de déplacement ou pour se nourrir. Peu en effet se reproduisent. Les zones de friche sont temporaires et de tailles très modestes n'influant pas sur la l'ensemble de l'aire d'étude.

Ainsi les enjeux sont faibles pour les mammifères, faibles à moyens pour les oiseaux et les amphibiens puis faibles à localement fort (mais de manière très limité) pour les insectes et les reptiles.



Carte 72 : Site 25 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

12.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Les habitats naturels présentent un enjeu faible	
	Flore	Aucune espèce végétale protégée ou menacée n'a été recensée	
Zones humides	Aucun habitat ni sol n'est visé par l'arrêté Zone Humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Faible	à localement fort (friches, lisière de haie et le vieux chêne)
	Reptiles	Faible à	Fort localement (principalement la haie à l'ouest, bâti)
	Amphibiens	Faible à	Moyen (principalement la haie à l'ouest)
	Mammifères	Faible en général	
	Oiseaux	Moyen (haie, arbres et arbustes existants ainsi que le bâtiment)	
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Faible à	Moyen dans l'ensemble du fait des habitats favorables à la chasse et au transit. Cependant, il est fort probable que des colonies se reproduisant sur site ou à proximité direct (via le bâti), soient également présentes. Ainsi, les enjeux pourraient être plus importants. A noter que des recherches ont été effectuées dans l'ancienne étable en début de saison. Aucun chiroptère n'a été observé mais le bâtiment est extrêmement favorable à ce cortège d'espèce. Des colonies peuvent s'y installer aisément.
Intérêt paysager		Le site ne présente aucune sensibilité paysagère	



Carte 73 : Site 25 - Synthèse des enjeux

12.1 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction

• Préconisations pour la faune

- Préserver et maintenir la haie (ouest) en l'état avec élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août)
- Préserver le chêne où le Grand Capricorne est présent (au nord du site)
- Des recherches plus approfondies pourraient être menées pour les chiroptères au sein du bâti
- Si possible, laisser des zones de friche

13 SITES N°26, 27 ET 28 - COMMUNE DE CLESSE – LES FREAUX

13.1 Diagnostic paysager

13.1.1 Contexte

Le site se place dans l'unité paysagère de la Gâtine de Parthenay. Cette unité est caractéristique d'une forte densité bocagère, masquant les vues sur les paysages agricoles, ainsi que d'un réseau de vallons, modelé par un réseau hydrographique relativement dense.

13.1.2 Sensibilité

Le hameau des Fréaux est perceptible à travers la dense végétation depuis la parcelle 28. La végétation, moins dense aux abords nord de cette parcelle ouvre également des vues sur la RD 19.



Figure 31 : Vue n°51 aux abords de la parcelle 28, dirigée vers le gîte des Fréaux



Figure 32 : Vue n°52 depuis la parcelle 28, non dirigée vers le site mais vers la RD 19

Quelques ouvertures permettent des vues sur le hameau de Miriville et des Fréaux depuis la parcelle 27.



Figure 33 : Vue n°55 depuis la parcelle 27 mais non dirigée vers cette dernière. On aperçoit le hameau de Mirville.

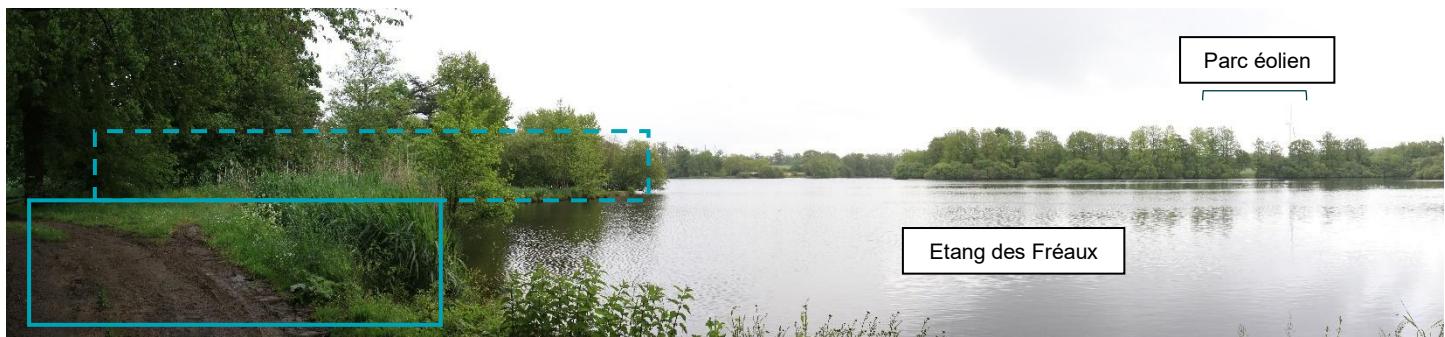


Figure 34 : Vue n°56 sur la parcelle 27

La parcelle 26 est largement ouverte sur l'étang des Fréaux. Hormis les quelques vues sur le hameau des Fréaux, elle ne présente pas de sensibilité particulière.



Figure 35 : Vue n°58 depuis l'extrémité sud de la parcelle 26



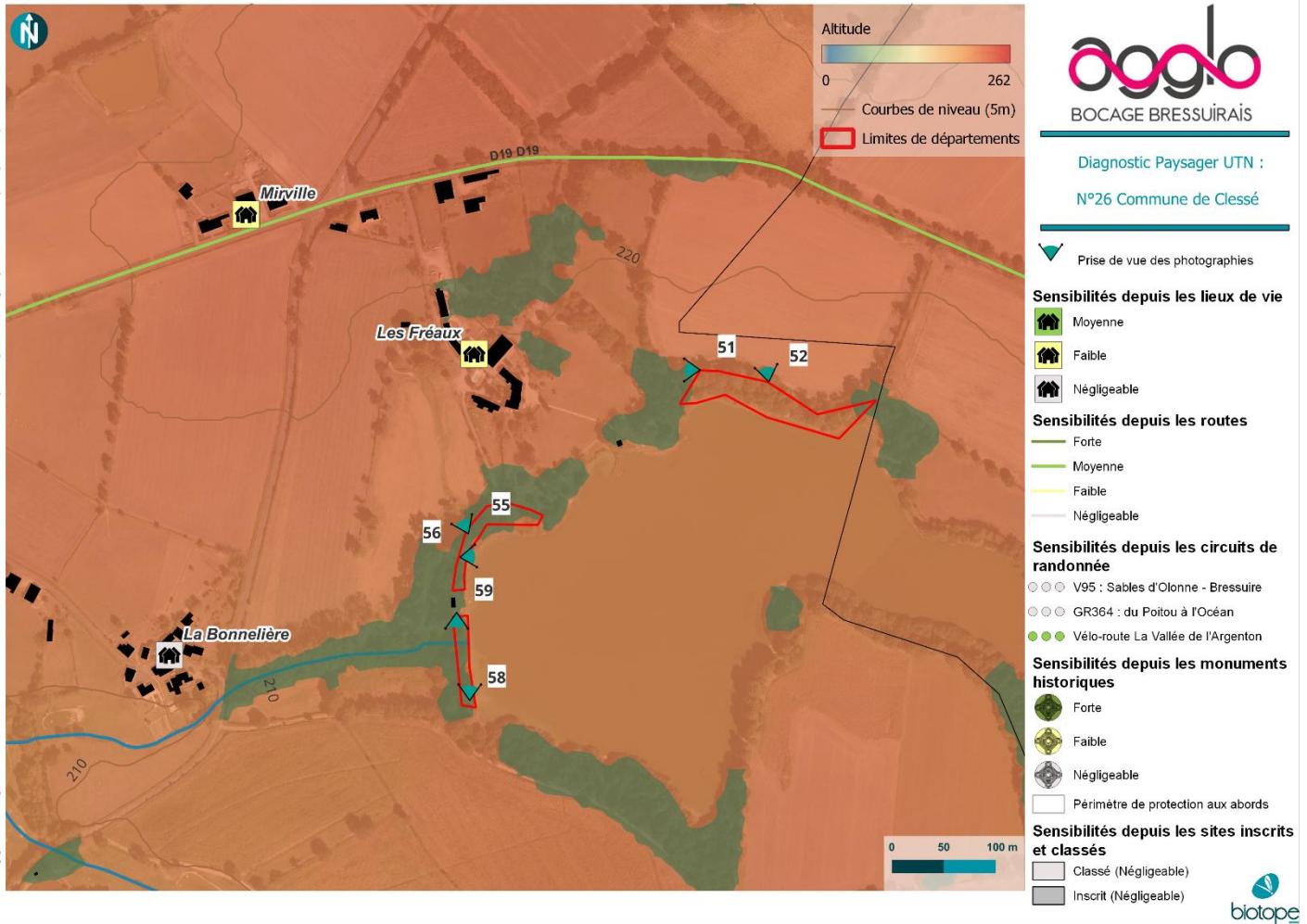
Figure 36 : Vue n°59 sur la parcelle 26. On entr'aperçoit le hameau de la Bonnelière. Une importante haie épaisse masque néanmoins les vues.

Globalement, la sensibilité de ces parcelles est négligeable. Quelques sensibilités peuvent être évoquées au niveau des hameaux alentours (La Bonnelière, Mirville, le Fréaux) qui pourraient avoir de rares vues sur les sites, notamment en hiver, malgré la végétation dense.

La RD 19, bien que située en hauteur, est visible en particulier depuis la parcelle 28, la végétation n'étant pas continue au nord de cette parcelle.

Enfin, un parc éolien de deux éoliennes est visible au nord, depuis les trois parcelles du site (plus flagrant au niveau des parcelles 26 et 27, ouvertes sur l'étang).

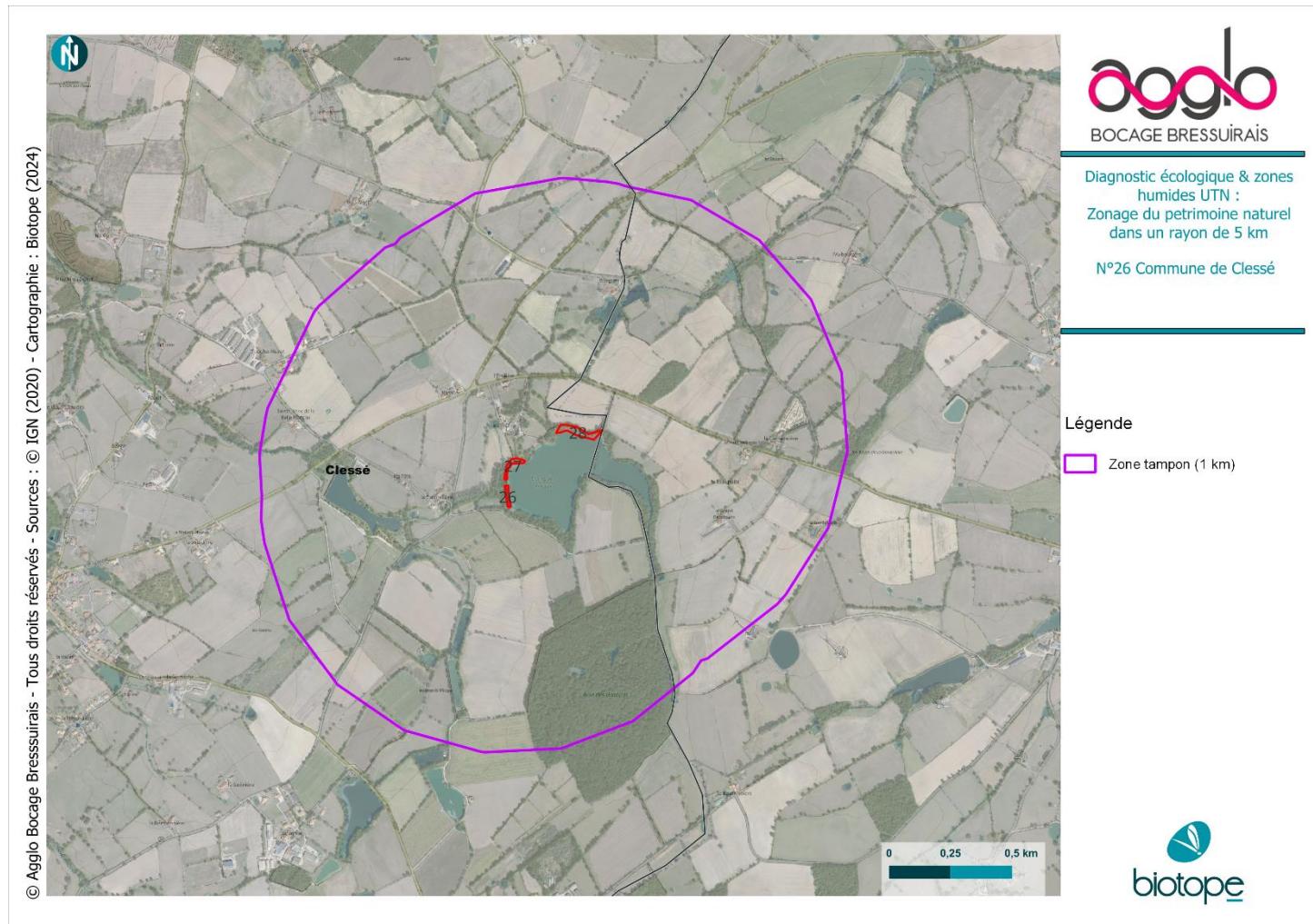
A noter également que bien que ce site soit privé, il est ouvert au public, permettant la promenade autour du lac. Le chemin faisant le tour du lac passe alors par ces trois parcelles, il y a donc une sensibilité (faible puisque à priori, ce site serait plutôt fréquenté par des populations locales) à ce niveau.



Carte 74 : Site 26, 27 et 28 - Sensibilités paysagères

13.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
Ce site n'est concerné par aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un 1km			



Carte 75 : Sites 26,27 et 28 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

13.2.1 Habitats et flore

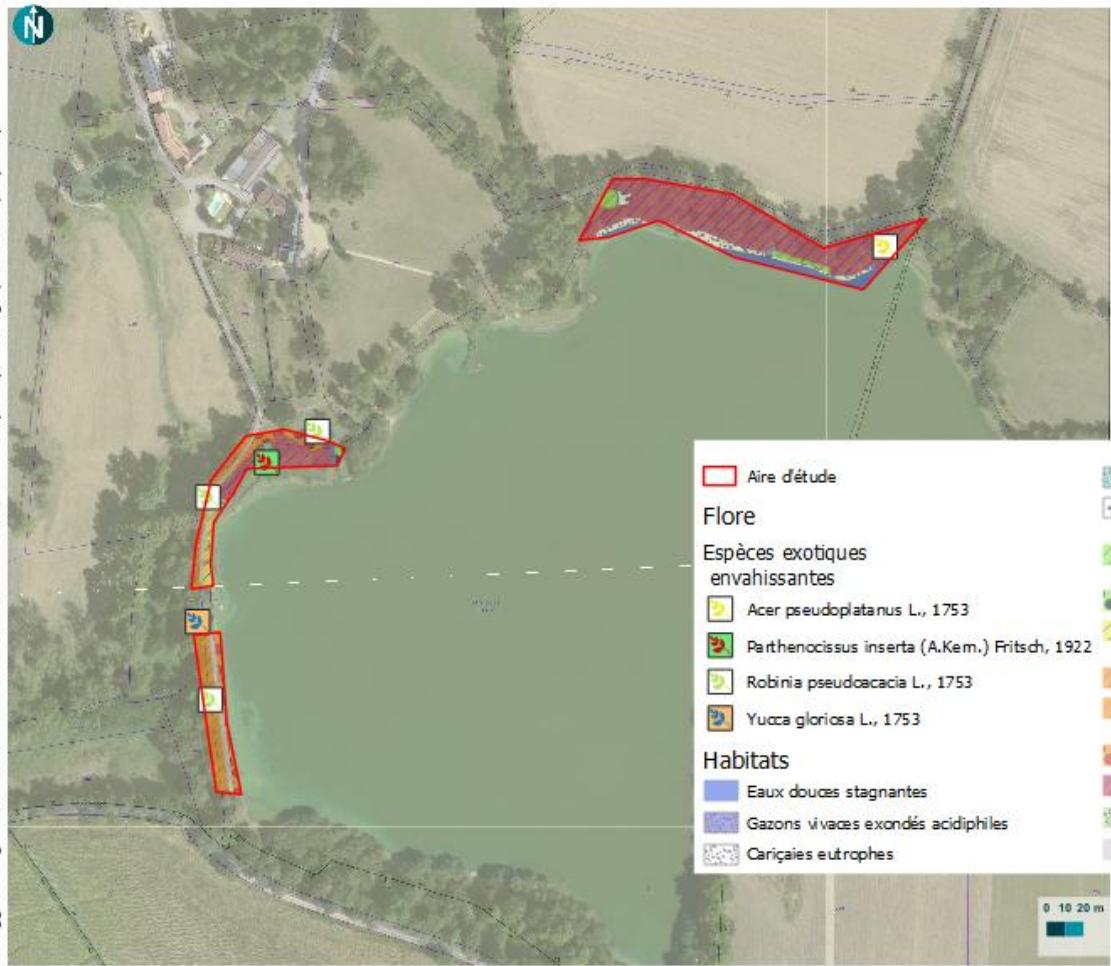
Type	Code	Etat de conservation	Enjeu écologique	Surface (en ha)
Ourlets humides sciaphiles en contexte rudéral	37.72 / E5.43	Mauvais	Faible	0,067
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	Moyen	Faible	0,024
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Non évalué	Négligeable	0,018
Eaux douces stagnantes	22 / NC	Non évalué	Non applicable	0,002
Friches annuelles nitrophiles	87.2 / NC	Moyen	Faible	0,018
Ourlets humides sciaphiles	37.72 / E5.43	Moyen	Faible	0,031
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	Moyen	Faible	0,018
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	Non évalué	Faible	0,003
Prairies hygrophiles piétinées	37.24 / E3.44	Bon	Faible	0,004
Roselières sèches	53.1 / D5.1	Moyen	Moyen	0,007
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Non évalué	Négligeable	0,021
Saulaies marécageuses	44.921 / F9.211	Moyen	Moyen	0,062
Cariçaies eutrophes	53.21 / D5.21	Moyen	Moyen	0,048
Eaux douces stagnantes	22 / NC	Non évalué	Non applicable	0,038
Gazons vivaces exondés acidiphiles	22.31 / C3.41	Bon	Fort	0,002
Mégaphorbiaies eutrophiles à hypertrophiles	37.715 / E5.412	Moyen	Moyen	0,005
Prairies hygrophiles des sols plus ou moins engorgés en surface	37.2 / E3.4	Mauvais	Faible	0,016
Saulaies marécageuses	44.921 / F9.211	Moyen	Moyen	0,318

Espèces patrimoniales et/ou protégées observées :

Aucune espèce patrimoniale et/ou protégée n'a été recensée.

Espèces patrimoniales, protégées, exotiques envahissantes observées :

Espèce	Status	Effectifs
<i>Yucca gloriosa</i> L., 1753	Invasive potentielle	1
<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	Invasive avérée	15
<i>Parthenocissus inserta</i> (A.Kern.) Fritsch, 1922	Invasive potentielle	10
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Invasive potentielle	1
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Invasive potentielle	100



Carte 76 : Sites 26,27 et 28 - Habitats naturels et flore

13.2.2 Zones humides

Critère habitat

Type	Code	ZH / NC/Pro parte	Surface (en ha)
Ourlets humides sciaphiles en contexte rudéral	37.72 / E5.43	p.	0,067
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	p.	0,024
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,018
Eaux douces stagnantes	22 / NC	Pro parte / p. (A)	0,002
Friches annuelles nitrophiles	87.2 / NC	NC	0,018
Ourlets humides sciaphiles	37.72 / E5.43	p.	0,031
Ourlets mésophiles	34.42 / E5.22	p.	0,018
Pelouses de parcs	85.12 / E2.64	NC	0,003
Prairies hygrophiles piétinées	37.24 / E3.44	H.	0,004
Roselières sèches	53.1 / D5.1	H.	0,007
Routes, chemins et parkings	NC / J4.2	Zone imperméabilisée Non caractéristique (I)	0,021
Saulaies marécageuses	44.921 / F9.211	H.	0,062
Cariçaies eutrophes	53.21 / D5.21	H.	0,048
Eaux douces stagnantes	22 / NC	Pro parte / p. (A)	0,038
Gazons vivaces exondés acidiphiles	22.31 / C3.41	H.	0,002
Mégaphorbiaies eutrophiles à hypertrophiles	37.715 / E5.412	H.	0,005
Prairies hygrophiles des sols plus ou moins engorgés en surface	37.2 / E3.4	H.	0,016
Saulaies marécageuses	44.921 / F9.211	H.	0,318

Critère pédologique

Date	N° point	Prof Max	Traits rédoxiques		Traits réductiques		Horizon tourbeux		Remarques	Zone humide
			P. Min	P. Max	P. Min	P. Max	P. Min	P. Max		
24/04/2024	35	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace rédoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol	Non humide
24/04/2024	36	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace rédoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol	Non humide
24/04/2024	37	50	0	0	0	0	0	0	Pas de trace rédoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol	Non humide
24/04/2024	38	60	0	0	0	0	0	0	Pas de trace rédoxique observée dans les 50 premiers centimètres de sol	Non humide
24/04/2024	39	30	0	0	0	0	0	0	Refus de tarière à 30 centimètres dû à un sol compacté	Indéterminé
24/04/2024	40	100	20	100	0	0	0	0	Traces rédoxiques observées dans les 20 premiers centimètres de sol qui s'intensifie en profondeur jusqu'à 1m	Humide
24/04/2024	41	100	20	100	0	0	0	0	Traces rédoxiques observées dans les 20 premiers centimètres de sol qui s'intensifie en profondeur jusqu'à 1m	Humide



■ Aire d'étude

Sols visés par l'arrêté Zone Humide

● Humide

● Non humide

● Indéterminé

Carte 77 : Sites 26, 27 et 28 - Recensement des zones humides

13.2.3

Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Statuts	Etat de conservation	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Ubiquiste	Chardonneret élégant	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Deux couple
	Ubiquiste	Verdier d'Europe	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Serin cini	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un chanteur
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Faible	Entre 4 et 8
	Bocages et boisements	Faucon crécerelle	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un individu
	Bocages et boisements	Fauvette des jardins	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Fort	Entre 5 et 7 chanteurs
	Bocages et boisements	Tourterelle des bois	Oui	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	Entre 2 et 4 chanteurs
	Bocages et boisements	Pic épeichette	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Deux chanteurs
	Bocages et boisements	Pic noir	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	Un couple
	Zones humides	Gallinule poule d'eau	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Un couple minimum
	Zones humides	Grèbe huppé	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	Un couple
	Zones humides	Martin-pêcheur	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un inividu
	Zones humides	Rousserolle effarvatte	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un ou deux couple
Amphibiens	Ubiquiste	Complexe des Grenouilles vertes	Oui	NA (Non-applicable)	Protégée	Faible	Entre 20 et 30
	Ubiquiste	Crapaud épineux	Non	Aucun	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Grenouille agile	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Rainette verte	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
	Bocages et boisements	Triton crêté	Non	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	/
	Bocages et boisements	Triton palmé	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocages et boisements	Salamandre	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
Reptiles	Zones humides	Couleuvre helvétique	Non	LC	Protégée	Faible	/

			(Préoccupation mineure)				
Mammifères	Zones humides	Couleuvre vipérine	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	Entre 3 et 6
	Ubiquiste	Orvet fragile	Non	EN (En danger d'extinction)	Protégée	Fort	/
	Bocage et boisements	Couleuvre verte et jaune	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 3 et 6
	Bocage et boisements	Lézard à deux raies	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Anthropophile	Lézard des murailles	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 7 et 12
Insectes	Zones humides	Putois d'Europe	Non	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	/
	Ubiquiste	Hérisson d'Europe	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Ubiquiste	Lérot	Non	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	/
	Bocage et boisements	Ecureuil roux	Non	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	/
	Bocage et boisements	Belette d'Europe	Non	VU (Vulnérable)	Menacée	Fort	/
Avifaune	Zone humide	Libellule à quatre tâches	Oui	NT (Quasi-menacé)	Menacée	Moyen	Entre 2 et 6
	Zone humide	Leste fiancé	Oui	EN (En danger d'extinction)	Menacée	Très fort	Entre 2 et 6
	Bocage et boisements	Grand Capricorne	Oui	NA (Non-applicable) NT au niveau Européen	Protégée	Fort	Au-moins un chêne occupé

Présentation des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- Avifaune**

Au total, 42 espèces d'oiseaux fréquentent l'aire d'étude rapprochée, dont 34 sont protégées. Parmi celles-ci, 13 concernent des espèces dites d'intérêts ce qui représente une part relativement importante des taxons présents au sein de l'aire d'étude. Seule une partie de ces espèces semblent utiliser le site pour y nidifier mais au vu de la superficie globale alentours comprenant de multiples habitats favorables, la liste présentée ici ne peut se prétendre exhaustive.

En effet, certains taxons d'oiseaux présents au sein de l'aire d'étude l'utilisent uniquement pour le transit et l'alimentation. C'est le cas par exemple d'une espèce dite anthropophile et qui niche très probablement dans le bâti à proximité, l'Hirondelle rustique. C'est également le cas d'espèces ubiquistes tels que le Chardonneret élégant et le Verdier d'Europe, qui nidifient notamment dans le parc.

En revanche, la nette majorité des espèces patrimoniales nichent au sein de l'aire d'étude ou en ses marges proches. Toutes sont liées aux zones humides, aux secteurs boisés ou aux deux. Citons ainsi pour les oiseaux liés aux zones humides, la Rousserolle effarvatte inféodée aux roselières, le Grèbe huppé qui occupe principalement les pièces d'eau stagnantes de qualité ou encore le Martin-pêcheur qui creuse son nid le long des berges abruptes. Concernant les boisements, deux espèces de pics remarquables sont nicheuses sur site : le Pic noir et le Pic épeichette. D'autres comme la Fauvette des jardins exploite régulièrement les secteurs feuillus bordant les pièces d'eau.

- **Amphibiens**

Concernant le cortège des amphibiens, une unique espèce a été détectée (de jour) au sein du site mais au vu du contexte, le secteur dans son ensemble semble très propice à leur cycle biologique (reproduction, transit et dispersion, puis hivernage). Non seulement, l'étang longe l'aire d'étude immédiate mais la présence d'un petit bras mort, d'une mare et d'un déversoir à l'ouest favorisent amplement la possibilité aux amphibiens de trouver de multiples zones très favorables. Des recherches nocturnes permettraient ainsi d'y dénombrer les espèces y évoluant.

Aussi, au vu des habitats, des recherches bibliographiques et de nos connaissances du terrain, il peut être considéré que 6 espèces sont présentes au sein du site. Il s'agit de la Grenouille agile, du Crapaud épineux, de la Rainette verte, du Triton crêté, du Triton palmé et de la Salamandre tachetée.

- **Reptiles**

Pour le groupe des reptiles, trois espèces ont été observées : la Couleuvre verte et jaune, la Couleuvre vipérine et le Lézard des murailles. Des plaques avaient été disposées à cet effet mais la plupart des reptiles ont été observés à vue, ce qui démontre que les populations sont probablement assez importantes. Cependant, l'essentiel des populations semble être concentré à proximité de la digue sur la façade ouest de l'étang.

Au vu des milieux relevés et des références bibliographiques communales, il peut être aussi considéré que 3 autres espèces à minima sont présentes à proximité ou au sein du site. Il s'agit d'espèces communes à très communes comme le Lézard à deux raies ou la Couleuvre helvétique puis d'une espèce rare dans la région, l'Orvet fragile. Ce dernier peut, en effet, encore occuper le secteur sous l'ombrage des zones boisées et où le sol est suffisamment meuble. Dans son ensemble, l'aire d'étude correspond exactement à ses exigences en terme d'habitats.

Enfin, une espèce rare (la Vipère aspic) serait également présente, aux dires des habitants sur place. Cependant, au vu de la régression de l'espèce, il paraît plus prudent de ne pas l'inclure ici sans observation directe.

- **Mammifères**

Malgré l'absence d'observation, l'aire d'étude reste très propice au cortège des mammifères. Ces derniers étant généralement difficiles à détecter de jour, des prospections plus poussées permettraient probablement de confirmer la présence d'un large cortège d'espèces. Effectivement, la situation du site (implanté dans un bocage plus ou moins bien conservé et lui-même entrecoupé de massifs boisés et de nombreux points d'eau) peut permettre d'attirer de nombreuses espèces de mammifères.

Des espèces communes et/ou ubiquistes ont ainsi été relevées sur le site (Sanglier, Blaireau européen, Taupe sp, Ragondin, Mulot sylvestre...). mais au vu de la diversité d'habitats, de nos connaissances du terrain et des recherches bibliographiques, il est possible d'attester de la présence, à minima dans un environnement proche, de la Belette d'Europe et du Putois d'Europe ; deux espèces fortement menacées au niveau régional. Des espèces protégées plus communes comme le Hérisson d'Europe et l'Ecureuil roux sont également très probablement présentes.

- **Insectes**

Au total, 31 espèces d'insectes ont été inventoriées dans l'aire d'étude. La météorologie défavorable a rendu les prospections difficiles et la courte période des expertises n'a pas pu permettre d'effectuer un inventaire exhaustif, notamment chez les orthoptères. Ainsi, 14 espèces de papillons de jours ont été répertoriées, 12 espèces d'odonates, 2 espèces d'orthoptères et 3 de coléoptères.

Dans des conditions optimales (printemps/été avec des précipitations raisonnables) et une période élargie (les insectes étalant leur phase d'émergence de fin février à septembre), le contingent d'insectes répertoriés aurait certainement doublé, si ce n'est plus. En effet, les habitats en présence (étang, mare, ripisylve, boisements, roselières ...) sont autant de milieux favorables à la biodiversité.

Tout de même, parmi les insectes inventoriés, une espèce de coléoptère protégée et menacée s'est révélée présente au sein de l'aire d'étude rapprochée. Il s'agit du Grand Capricorne qui occupe, ou qui a occupé, un vieux chêne situé au nord-est de l'étang.

Deux autres espèces menacées à l'échelle nationale et/ou départementale ont été observées. Il s'agit d'une libellule et d'une demoiselle : la Libellule à quatre tâches et le Leste fiancé. La seconde est en danger d'extinction dans le Poitou-Charentes d'où l'importance de la préservation du site.

- Espèces et habitats observés dans l'aire d'étude immédiate :



Couleuvre vipérine en lisière de boisement près de la digue (par K. Richard @ Biotope2024)



Orthétrum à stylets blancs sur les rives de l'étang (par K. Richard @ Biotope2024)



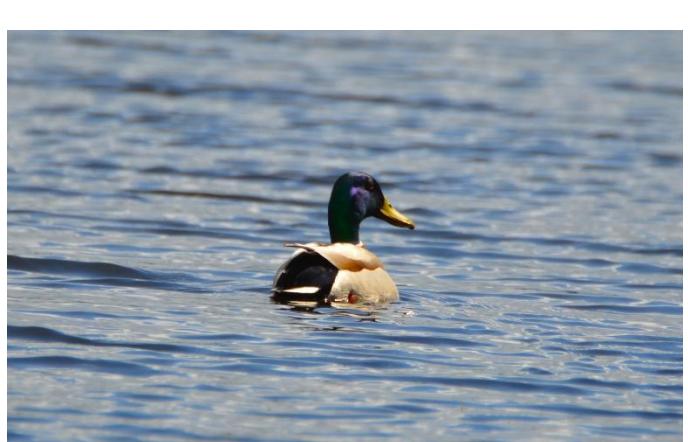
Femelle de Leste fiancé capturée au filet au sein du site, puis relâchée après contrôle (par K. Richard @ Biotope2024)



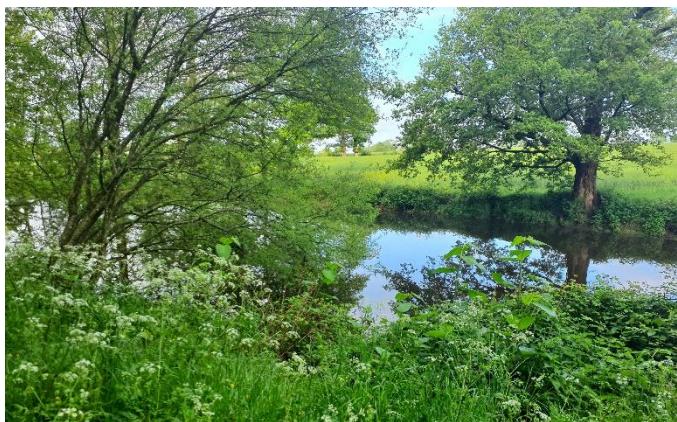
Paon du jour se chauffant sur les berges de l'étang (par K. Richard @ Biotope2024)



Couleuvre verte et jaune entrant dans un interstice de la digue (par K. Richard @ Biotope2024)



Canard colvert, espèce commune se reproduisant sur site (par K. Richard @ Biotope2024)



Mare adjacente à l'ouest de l'aire d'étude, favorable aux amphibiens (par K. Richard @ Biotope2024)



Digue de l'étang, très prisée par les reptiles (par K. Richard @ Biotope2024)



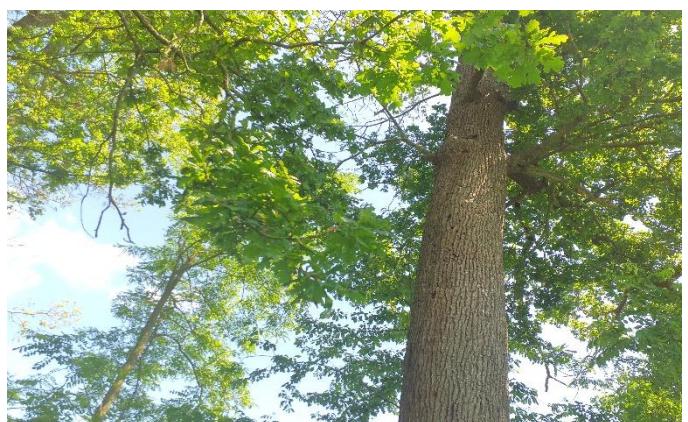
Saulaie et berge boisée à pente douce favorable aux oiseaux, aux amphibiens et aux odonates (par K. Richard @ Biotope2024)



Friche et petite roselière en arrière-plan, favorable à l'ensemble de la faune (par K. Richard @ Biotope2024)



Vue d'ensemble de l'étang bordant les deux aires d'études (par K. Richard @ Biotope2024)

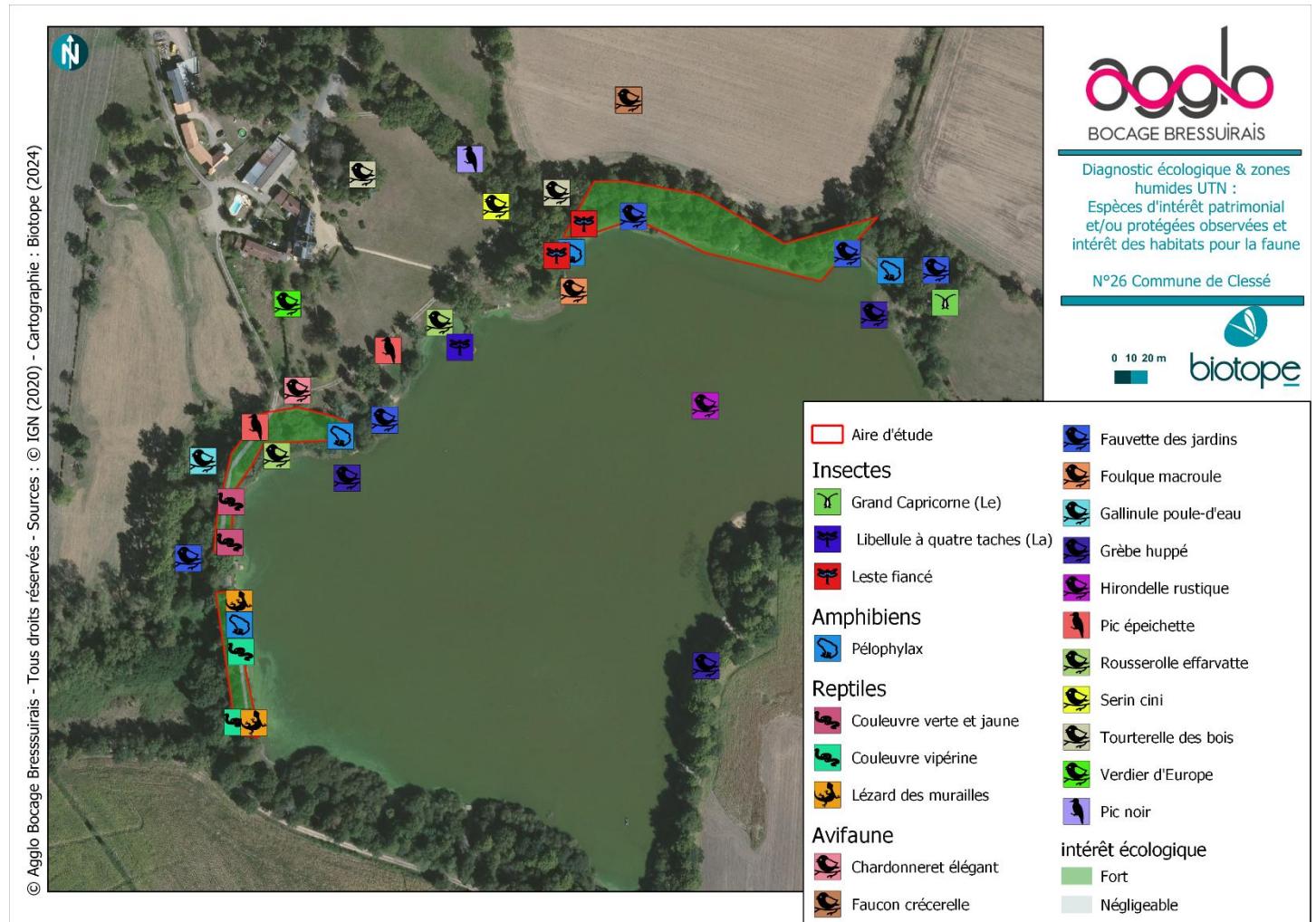


Chêne occupé par le Grand Capricorne ; les trous d'émergence sont bien visibles (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

Dans leur ensemble, les deux aires d'étude confondues présentent **de forts enjeux pour la faune**. Le site étant préservé et entretenu de manière raisonnée, le nombre d'espèces patrimoniales et/ou protégées sont très nombreuses. Il faut ajouter à cela que les relevés n'ont pu être réalisés de manière exhaustive du fait de la période assez restreinte des prospections et que les conditions météorologiques ne furent pas favorables ; ce qui revêt encore plus l'importance du secteur en matière du maintien de la biodiversité au sein du secteur.

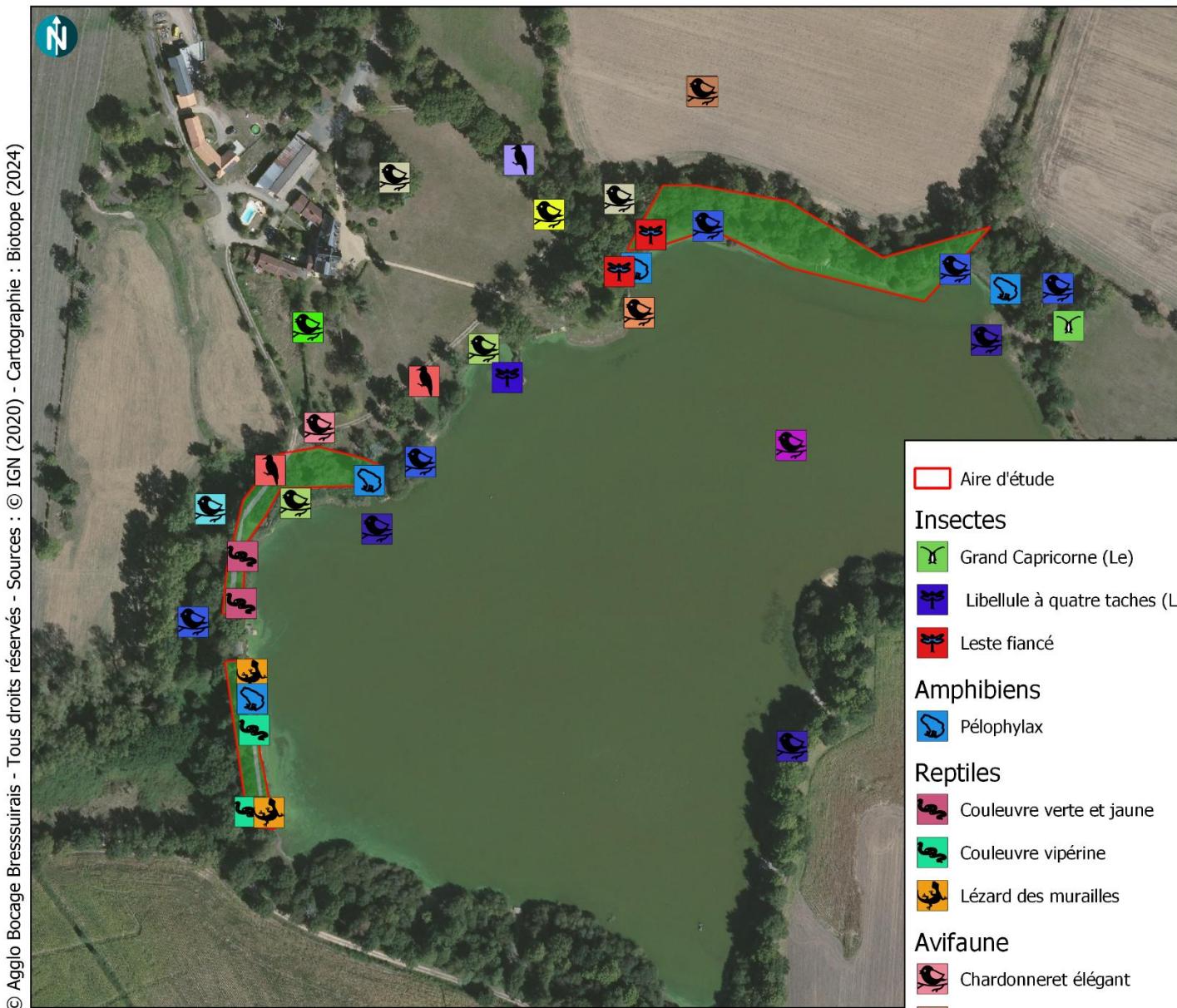
Ainsi les enjeux sont présentés comme faible à moyen pour les amphibiens mais fort dans l'ensemble pour les autres groupes, voire très fort localement pour les insectes.



Carte 78 : Site 26,27 et 28 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

13.3 Synthèse de l'intérêt écologique et paysager du site :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique	
Intérêt floristique	Habitats naturels	Plusieurs habitats naturels de fort intérêt sont présents sur le site	
	Flore	Aucune espèce végétale protégée ou menacée n'a été recensée	
Zones humides	Plusieurs secteurs de l'aire d'étude sont visés par l'arrêté Zone Humide		
Intérêt faunistique	Insectes	Fort (boisement avec vieux chênes, berges de l'étang mais aussi friches et clairières)	à localement très fort (ceinture de végétation aquatique et berge en pente douce riche en hélophytes)
	Reptiles	Faible (friches et ceintures végétales pour la dispersion, le transit et la chasse) à	Fort (digue, lisières de boisement et secteurs humides en partie thermophile)
	Amphibiens	Faible (friches et ceintures végétales pour la dispersion, l'alimentation et le transit) à	Moyen (boisements pour l'hivernage puis berge en pente douce, mare, bras mort et déversoir pour la reproduction)
	Mammifères	Fort (mosaïque d'habitats riches en proies ainsi qu'en lieux de refuge pour la reproduction et l'hivernage)	
	Oiseaux	Fort (boisements avec arbres à cavités, bosquets, roselières, végétation rivulaire, saulaies...)	
	Chiroptères	Evaluation uniquement liée aux habitats en présence Faible à	Moyen dans l'ensemble du fait des habitats propices à la chasse et au transit. Cependant, il est fort probable que des colonies se reproduisant sur site ou à proximité direct (via le bâti et les nombreux arbres à cavités) soient également présentes. Ainsi, les enjeux pourraient être plus importants (possiblement forts). Le site est en effet très favorables aux chauve-souris.
Intérêt paysager		Les sensibilités paysagères du site sont faibles	



- Aire d'étude**
- Insectes**
- Grand Capricorne (Le)
 - Libellule à quatre taches (La)
 - Leste fiancé
- Amphibiens**
- Pélophylax
- Reptiles**
- Couleuvre verte et jaune
 - Couleuvre vipérine
 - Lézard des murailles
- Avifaune**
- Chardonneret élégant
 - Faucon crécerelle
 - Fauvette des jardins
 - Foulque macroule
 - Gallinule poule-d'eau
 - Grèbe huppé
 - Hirondelle rustique
 - Pic épeichette
 - Rousserolle effarvatte
 - Serin cini
 - Tourterelle des bois
 - Verdier d'Europe
 - Pic noir
- intérêt écologique**
- Fort
 - Négligeable

Carte 79 : Site 26 - Synthèse des enjeux

13.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction

• Préconisations pour la faune

- Préserver et maintenir l'ensemble des arbres âgés en l'état avec élagage et taille en dehors de la période de reproduction des oiseaux (mars-août).
- Préserver les roselières existantes et favoriser leur expansion si possible. En parallèle, éviter la fermeture des berges. En effet, les saulaies sont nombreuses et ont tendance à prendre l'ascendant. Une suppression partielle de ces dernières serait donc à envisager.
- Maintenir des secteurs de friches comme ce fut déjà le cas (au nord de l'étang).
- Des recherches plus approfondies pourraient être menées pour les chiroptères sur l'ensemble de la zone
- L'intervention d'un écologue serait raisonnable en cas de travaux sur la digue et nécessaire en cas de création d'une activité de loisirs à l'avenir, afin de limiter au maximum l'impact sur ce site qui est devenu une véritable petite réserve naturelle.
- Envisager le recensement des oiseaux hivernants (canards, mouettes, goélands, hérons et aigrettes, etc...) afin de compléter le recensement de l'avifaune qui doit être nettement plus important. De plus, au vu des milieux en présence, il est fort possible que des dortoirs d'oiseaux soient présents durant cette période.

14 SITE N°29 - COMMUNE DE GEAY – LES ROCHES BAUDIN

14.1 Diagnostic paysager

Ce site n'a pas fait l'objet d'étude paysagère.

14.2 Diagnostic écologique

Contexte et zonages du patrimoine naturel			
Type	Code national	Nom du site	Distance à la parcelle (en m)
Ce site n'est concerné par aucun zonage du patrimoine naturel dans un rayon d'un 1km			



Carte 80 : Sites 29 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site

14.2.1 Habitats et flore et zones humides

Ce site n'a pas fait l'objet de relevés flore et pédologiques (zones bâties.)

14.2.2 Faune

Espèces d'intérêt observées ou considérées comme présentes (patrimoniales et/ou protégées) :

Groupe biologique	Cortège / milieux	Espèce	Présence avérée	Status	Etat de conservation	Enjeu écologique	Effectifs
Avifaune	Anthropophile	Effraie des clochers	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	Un couple
	Anthropophile et Bocages	Chevêtre d'Athéna	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Un couple
	Anthropophile	Hirondelle rustique	Oui	NT (Quasi-menacé)	Protégée	Moyen	Deux nids
Reptiles	Anthropophile	Lézard des murailles	Oui	LC (Préoccupation mineure)	Protégée	Faible	Entre 12 et 20
Chiroptères	Bocages et lisières	Grand Rhinolophe	Oui	VU (Vulnérable)	Protégée	Fort	Deux individus

Intérêt des espèces et intérêt des habitats pour chaque cortège

- Avifaune**

Du fait des prospections concernant uniquement le bâti, seules les espèces dites anthropophiles ont été répertoriées. Ainsi, 3 espèces patrimoniales et protégées ont été recensées. Il s'agit de deux rapaces nocturnes, l'Effraie des clochers et la Chevêche d'Athéna, et d'un passereau, l'Hirondelle rustique. L'ensemble des 3 espèces nichent ou ont niché au sein des bâtiments.

D'autres espèces communes sont également présentes comme la Chouette hulotte qui occupe un gîte diurne dans un petit hangar ou la Bergeronnette grise qui a été entendu dans le village.

Enfin, d'autres espèces à enjeux auraient pu être observées mais elles semblent totalement absentes comme par exemple les deux espèces de Moineaux (domestiques et friquets).

- Reptiles**

Une espèce de reptile est présente au sein de l'aire d'étude immédiate. Il s'agit du Lézard des murailles. L'espèce doit être particulièrement bien représentée au vu des habitats particulièrement favorables. Plusieurs individus ont en effet été observés le long des murs de pierres.

A noter qu'il est également possible que le bâti soit occupé par des couleuvres lors des périodes de mue et d'hivernage. Le vieux bâti est en effet très régulièrement prisé par certaines espèces. Cependant, sans indice probant, il est préférable de ne pas les prendre en compte ici.

- Chiroptères**

Un paragraphe spécifique est ici dédié aux chauves-souris puisque l'aire d'étude comprend uniquement trois bâtiments.

Suite aux prospections réalisées, deux chiroptères ont été observés en gîte estival ainsi que des traces assez récentes d'activité (déjections). Etant donné du fait de la période d'observation, transitoire pour les chauves-souris (juillet), il est plus que probable que celles-ci utilisent certains endroits des bâtiments pour la reproduction (accouplement en fin d'été/début d'automne) et la mise-bas (avril jusqu'en juin). Le site doit être également certainement utilisé pour l'hivernage (de novembre à mars).

Les lieux, non pas dans leur ensemble mais dans quelques parties, sont particulièrement favorables. Ceux-ci sont détaillés dans les photographies ci-dessous.

Ainsi, deux Grand Rhinolophes adultes ont été observés dans le grenier de l'ancienne maison (en gîte de transition probable) située au sud du hameau et des traces de guano sont bien visibles dans le cellier du hangar, situé au cœur du village.

- Espèces observées et indices de présence, puis étude du bâti dans l'aire d'étude immédiate :



Bâtiment 1, hangar situé au centre du village avec des pièces de stockages sur sa partie droite (par K. Richard @ Biotope2024)



La luminosité importante de la pièce principale n'est pas favorable aux chiroptères ; l'espace entre les tuiles et les voliges non-plus (par K. Richard @ Biotope2024)



De nombreux interstices sont tout de même présents ce qui ne peut exclure la présence ponctuelle des chauves-souris dans la pièce principale (par K. Richard @ Biotope2024)



Présence de guano dans le cellier, situé à l'ouest du bâti. L'étage supérieur peut également être occupé, aussi bien par les chiroptères que par les rapaces nocturnes (par K. Richard @ Biotope2024)



Bâtiments 2, anciennes stabulations et hangars annexes situés au sud-ouest du village (par K. Richard @ Biotope2024)



Deux zones intérieures sont favorables aux chiroptères, le reste étant très lumineux et probablement trop froid l'hiver (par K. Richard @ Biotope2024)



Les déjections et l'ouverture sont les représentations typiques d'un habitat occupé par l'Effraie des clochers. Des pelotes de rejections ont également été retrouvées (par K. Richard @ Biotope2024)



Pelotes de rejections de la Chevêche d'Athéna. Un oiseau a également été observé au nord-est du village. (par K. Richard @ Biotope2024)



Bâtiments 3, une ancienne maison d'habitation avec un appentis et un hangar annexe (par K. Richard @ Biotope2024)



Grenier de la maison où les deux Grands Rhinolophes ont été observés. Bien éveillés, ces derniers se sont envolés par la petite lucarne nord (par K. Richard @ Biotope2024)



L'annexe ouest reste peu favorable aux chiroptères, tout comme le porche à l'est (par K. Richard @ Biotope2024)



Exemple d'un des deux nids d'Hirondelle rustique ; l'espèce n'était pas présente en cette année 2024 mais les lieux restent accessibles (par K. Richard @ Biotope2024)

Bilan et enjeux associés

Bien que l'aire d'étude immédiate ne comprenne que du bâti, les lieux **présentent localement de forts intérêts pour la faune**.

En effet, les espèces présentent sont considérées comme à moyens et à forts enjeux pour quatre d'entre-elles.

Cependant, au vu de la capacité d'accueil des lieux et des autres annexes visitées, avec l'aide des propriétaires, des solutions de report peuvent être mise en place avec des résultats qui devraient être à la hauteur des attentes. En effet, plusieurs autres bâties pourraient être mis à disposition et aménagées de manière à sauvegarder l'ensemble des espèces présentes sur site.

14.3 Synthèse de l'intérêt pour la faune :

Habitat/groupe/espèces		Intérêt écologique
Intérêt faunistique	Insectes	Négligeable
	Reptiles	Faible (fissures et interstices des murs)
	Amphibiens	Négligeable
	Mammifères	Négligeable
	Oiseaux	Moyen (ancienne maison) pour l'Hirondelle rustique et hangars pour la Chevêche d'Athéna) à
	Chiroptères	Fort du fait de la présence même du Grand Rhinolophe (tous les bâtiments restent concernés)



BOCAGE BRESSUIRAIS

Diagnostic écologique & zones humides UTN :

Synthèse des enjeux

N°29 Commune de Geay

■ Aire d'étude

Faune

intérêt écologique

■ Fort

0 10 20 m

Carte 81 : Site 29 - Synthèse de l'intérêt pour la faune

14.4 Préconisations de mesures d'évitement et de réduction – en cas de projet d'aménagement :

- **Préconisations pour la faune**
 - Prévoir la fermeture (avec accès adaptés) d'un bâtiment annexe afin de palier à la destruction d'habitats concernant les chiroptères. Si possible, préserver le cellier présent dans la hangar central (avec un accès dédié). Cf exemples des annexes ci-dessous
 - Effectuer les travaux (destruction de charpente) à partir du 20 octobre, afin que les chauves-souris aient le temps de s'accoupler, puis de trouver un gîte hivernal à proximité. Les travaux devront être suivis par un chiroptérologue.
 - Dedié un bâtiment annexe à la pose d'un nichoir à Effraie des clochers
 - Pose d'un nichoir à Chevêche d'Athéna (extérieur possible)
 - Prévoir la pose de nids artificiels d'Hirondelle rustique (deux minimum) pour palier à la destruction de ceux existants
- Exemple des annexes exploitables pour des mesures éventuelles de compensation :



Exemple annexe 1 (compensation possible) par K. Richard @ Biotope2024



Exemple annexe 2 par K. Richard@Biotope2024

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Cartes

Carte 1 : Localisation des sites et zonages du patrimoine naturel (partie nord)	10	Carte 23 : Site 6 - Habitats naturels et flore Erreur ! Signet non défini.	
Carte 2 : Localisation des sites et zonages du patrimoine naturel (partie sud)	11	Carte 24 : Site 6 - Recensement des zones humides Erreur ! Signet non défini.	
Carte 3 : Site 2 - Sensibilités paysagères	13	Carte 25 : Site 6 - Synthèse de l'intérêt pour la faune Erreur ! Signet non défini.	
Carte 4 : Site 2 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	14	Carte 26 : Site 6 – Synthèse des enjeux Erreur ! Signet non défini.	
Carte 5 : Site 2 - Habitats naturels et flore	15	Carte 27 : Site 7- Sensibilités paysagères	25
Carte 6 : Site 2 - Recensement des zones humides	17	Carte 28 : Site 7 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	26
Carte 7 : Site 2 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	20	Carte 29 : Site 7 - Habitats naturels et flore	27
Carte 8 : Site 2 – Synthèse des enjeux	22	Carte 30 : Site 7 - Recensement des zones humides	29
Carte 9 : Site 3 - Sensibilités paysagères	Erreur ! Signet non défini.	Carte 31 : Site 7 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	33
Carte 10 : Site 3 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	Erreur ! Signet non défini.	Carte 32 : Site 7 – Synthèse des enjeux	34
Carte 11 : Site 3 - Habitats naturels et flore	Erreur ! Signet non défini.	Carte 33 : Site 8 - Sensibilités paysagères	37
Carte 12 : Site 3 - Recensement des zones humides	Erreur ! Signet non défini.	Carte 34 : Site 8 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	37
Carte 13 : Site 3 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	Erreur ! Signet non défini.	Carte 35 : Site 8 - Habitats naturels et flore	39
Carte 14 : Site 3 – Synthèse des enjeux	Erreur ! Signet non défini.	Carte 36 : Site 8 - Recensement des zones humides	39
Carte 15 : Site 5 - Sensibilités paysagères	Erreur ! Signet non défini.	Carte 37 : Site 8 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	42
Carte 16 : Site 5 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	Erreur ! Signet non défini.	Carte 38 : Site 8 – Synthèse des enjeux	44
Carte 17 : Site 5 - Habitats naturels et flore	Erreur ! Signet non défini.	Carte 39 : Site 10- Sensibilités paysagères	48
Carte 18 : Site 5 - Recensement des zones humides	Erreur ! Signet non défini.	Carte 40 : Site 10 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	49
Carte 19 : Site 5 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	Erreur ! Signet non défini.	Carte 41 : Site 10 - Habitats naturels et flore	51
Carte 20 : Site 5 – Synthèse des enjeux	Erreur ! Signet non défini.	Carte 42 : Site 10 - Recensement des zones humides	52
Carte 21 : Site 1 - Sensibilités paysagères	Erreur ! Signet non défini.	Carte 43 : Site 10 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	56
Carte 22 : Site 6 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	Erreur ! Signet non défini.	Carte 44 : Site 10 – Synthèse des enjeux	58
		Carte 45 : Site 11 - Sensibilités paysagères	61
		Carte 46 : Site 11 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	62
		Carte 47 : Site 11 - Habitats naturels et flore	63
		Carte 48 : Site 11 - Recensement des zones humides	64

Carte 49 : Site 11 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	68	Carte 75 : Site 18 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	123
Carte 50 : Site 13 et 22 - Sensibilités paysagères	71	Carte 76 : Site 18 - Habitats naturels et flore	124
Carte 51 : Sites 13 et 22 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	72	Carte 77 : Site 18 - Recensement des zones humides	126
Carte 52 : Sites 13 et 22 - Habitats naturels et flore	74	Carte 78 : Site 18 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	129
Carte 53 : Sites 13 et 22 - Recensement des zones humides	75	Carte 79 : Site 18 – Synthèse des enjeux	131
Carte 54 : Sites 13 et 22 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	79	Carte 80 : Site 24 - Sensibilités paysagères	134
Carte 55 : Sites 13 et 22 – Synthèse des enjeux	81	Carte 81 : Site 24 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	135
Carte 56 : Site 14 - Sensibilités paysagères	85	Carte 82 : Site 24 - Habitats naturels et flore	137
Carte 57 : Site 14 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	86	Carte 83 : Site 24 - Recensement des zones humides	139
Carte 58 : Site 14 - Habitats naturels et flore	87	Carte 84 : Site 24 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	143
Carte 59 : Site 14 - Recensement des zones humides	88	Carte 85 : Site 24 – Synthèse des enjeux	145
Carte 60 : Site 14 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	91	Carte 86 : Site 25 - Sensibilités paysagères	147
Carte 61 : Site 14 – Synthèse des enjeux	93	Carte 87 : Site 25 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	148
Carte 62 : Sites 16 et 23 - Sensibilités paysagères	96	Carte 88 : Site 25 - Habitats naturels et flore	149
Carte 63 : Sites 16 et 23 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	97	Carte 89 : Site 25 - Recensement des zones humides	151
Carte 64 : Sites 16 et 23 - Habitats naturels et flore	99	Carte 90 : Site 25 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	154
Carte 65 : Sites 16 et 23 - Recensement des zones humides	102	Carte 91 : Site 25 - Synthèse des enjeux	156
Carte 66 : Sites 16 et 23 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	106	Carte 92 : Site 26, 27 et 28 - Sensibilités paysagères	160
Carte 67 : Sites 16 et 23 – Synthèse des enjeux	108	Carte 93 : Sites 26,27 et 28 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	161
Carte 68 : Site 17 - Sensibilités paysagères	110	Carte 94 : Sites 26,27 et 28 - Habitats naturels et flore	163
Carte 69 : Site 17 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	111	Carte 95 : Sites 26, 27 et 28 - Recensement des zones humides	166
Carte 70 : Site 17 - Habitats naturels et flore	112	Carte 96 : Site 26,27 et 28 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	172
Carte 71 : Site 17 - Recensement des zones humides	114	Carte 97 : Site 26 - Synthèse des enjeux	174
Carte 72 : Site 17 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	117	Carte 98 : Sites 29 - Zonages associés au patrimoine naturel dans un rayon de 1 km autour du site	176
Carte 73 : Site 17 – Synthèse des enjeux	119	Carte 99 : Site 29 - Synthèse de l'intérêt pour la faune	182
Carte 74 : Site 18 - Sensibilités paysagères	122		

Figures

Figure 1 : Vue n°35, dirigée vers le site	12
Figure 2 : Vue n°32 offrant des vues sur le Château de l'Ebaupinaye	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 : Vue n°33 prise depuis le sud-est de la parcelle, au niveau de la RD 32.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 4 : Château de l'Ebaupinaye (source : Biotope)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 5 : Vue n°40 non dirigée vers le site, se trouvant derrière	Erreur ! Signet non défini.
Figure 6 : Vue n°37 prise de vue plus en hauteur, au sud de la parcelle, permettant l'obtention de vues sur l'Eglise de Bressuire, monument classé	Erreur ! Signet non défini.
Figure 7 : Vue n°42 permettant d'apercevoir les remparts du Château de Bressuire, monument classé	Erreur ! Signet non défini.
Figure 8 : Château de Bressuire (à gauche) et Eglise de Bressuire (à droite) (Source : Biotope)	Erreur ! Signet non défini.
Figure 9 : Vue n°2 depuis l'est du site, montrant une vue ouverte sur Saint-Laurent-sur-Sèvre.	Erreur ! Signet non défini.
Figure 10 : Vue n°24a non dirigée vers le site (qui se trouve derrière)	24
Figure 11 : Vue n°24b sur la parcelle au nord, entourée de boisements.	24
Figure 12 : Vue n°27 sur la parcelle sud	25
Figure 13 : Vue n°29 sur la parcelle sud. Le panorama a été pris à l'extrême sud de la parcelle.	25
Figure 14 : Vue n°20 sur la parcelle n°7	36
Figure 15 : Vue n°18 depuis le périmètre aux abords du Château du Deffend, vers le site. On peut apercevoir l'église de la Pommeraie-sur-Sèvre, monument historique inscrit.	46
Figure 16 : Vue n°15 sur la parcelle nord	46
Figure 17 : Vue n°19 sur le château du Deffend	47
Figure 18 : Vue n°17 sur la parcelle sud	47
Figure 19 : Vue n°3 directe sur le site, montrant la végétation masquant en parti le bâti.	60
Figure 20 : Vue n°4 prise depuis le chemin d'accès permettant d'accéder à la propriété. Aucune vue n'est possible notamment du fait du front d'arbres.	60

Figure 21 : Vue n°61 sur la parcelle 22, permettant de voir le paysage semi-ouvert	70
Figure 22 : Vue n°62a dirigée vers la parcelle	70
Figure 23 : Vue n°62b montrant le paysage au bocage épars depuis la parcelle n°13	71
Figure 24 : Vue n°66 depuis la RD 744 sur le site, partiellement masqué par une végétation, bien qu'éparse.	83
Figure 25 : Vue n°69 au sud-est de la parcelle, en direction du centre-bourg de l'Absie	84
Figure 26 : Vue n°68 depuis le sud de la parcelle	84
Figure 27 : Vue n°65 sur l'Abbaye de l'Absie (source : Biotope)	84
Figure 28 : Vue n°5 sur la parcelle 16, au nord.	95
Figure 29 : Vue n°8 sur la parcelle 16, au sud.	95
Figure 30 : Vue n°10 dirigée vers la parcelle 23, montrant les vues sur Le Temple	95
Figure 31 : Vue n°12, non dirigée vers la parcelle	96
Figure 32 : Vue n°45 sur la parcelle, enserrée d'un bocage dense et haut	110
Figure 33 : Vue n°22a montrant les habitations ayant des vues sur la parcelle.	121
Figure 34 : Vue n°22b sur la parcelle entourée d'un masque végétal composées de haies plus ou moins hautes, mais contribuant à fermer les vues.	121
Figure 35 : Vue n°70 sur la parcelle au sud	133
Figure 36 : Vue n°71 montrant les habitations qui offrent des vues sur la parcelle	133
Figure 37 : Vue n°72 sur la parcelle nord et les habitations environnantes, montrant également le masque bocager, fermant les vues.	134
Figure 38 : Vue n°36 sur le site 25	147
Figure 39 : Vue n°51 aux abords de la parcelle 28, dirigée vers le gite des Fréaux	158
Figure 40 : Vue n°52 depuis la parcelle 28, non dirigée vers le site mais vers la RD 19	158
Figure 41 : Vue n°55 depuis la parcelle 27 mais non dirigée vers cette dernière. On aperçoit le hameau de Mirville.	158
Figure 42 : Vue n°56 sur la parcelle 27	159
Figure 43 : Vue n°58 depuis l'extrême sud de la parcelle 26	159
Figure 44 : Vue n°59 sur la parcelle 26. On entr'aperçoit le hameau de la Bonnelière. Une importante haie épaisse masque néanmoins les vues.	159

LISTE DES ACRONYMES

An. I DO Annexe I de la Directive Oiseaux

EN En danger (catégorie dans les listes rouges)

FR France

LC Préoccupation mineure (catégorie dans les listes rouges)

LR Liste rouge

NT Quasi-menacée (catégorie dans les listes rouges)

PLU(i) Plan local d'urbanisme (intercommunal)

Repro Période de reproduction

VU Vulnérable (catégorie dans les listes rouges)

ZNIEFF Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

ZPS Zone de Protection Spéciale

ZSC Zone Spéciale de Conservation